

Étude patrimoniale du centre ancien de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie

Juin 2021. Après présentation/réunion du 20/05/2021



DIAGNOSTIC. Cahier 1/2

ESTUDIO. Elsa Martin-Hernandez, architecte du patrimoine, 17 rue du Docteur Lachamp, 63300 Thiers (estudio.archi@gmail.com) & Jacques Bernus, paysagiste, Termes, 46 Saint-Denis-lès-Martel (jacbernus@gmail.com)

0 50 m

1. Page de garde
2. Sommaire
3. **PRÉALABLES**
4. Cahier des charges de l'étude globale
5. Protections existantes au titre du patrimoine. Servitudes d'État/ ministère de la culture
6. Monument historique : l'inscription gallo-romaine à la base de la croix
7. Documentation iconographique médiathèque du patrimoine
8. Protections existantes au titre du code de l'urbanisme. Centres-bourgs : secteurs de bâti d'intérêt architectural et patrimonial du PLUi
9. Protections existantes au titre du code de l'urbanisme. Les villages et hameaux : secteurs de bâti d'intérêt architectural et patrimonial du PLUi
10. Inventaire : barrage, centrale hydroélectrique, pont
11. **Synthèse et enjeux protections patrimoniales**
12. **CONTEXTE HISTORICO-GÉOGRAPHIQUE SEYSSÉLAN**
13. Le socle géographique
14. Le cadre géologique
15. Les conditions d'un lieu stratégique. Franchissement du Rhône et port fluvial étape obligée
16. Les conditions d'un lieu stratégique. Évolution au fil de l'histoire
17. Port de navigation, passage obligé. 1787 : Carte du cours du Rhône
18. Le territoire agricole de Seyssel
19. Les boisements, élément paysager des vallons et des coteaux
20. **SEYSSÉL, PAYSAGES DU RHONE**
21. Dynamique fluviale des rives et des îles du Rhône : un paysage fluctuant à l'amont du pont
22. Dynamique fluviale des rives et des îles du Rhône : un paysage fluctuant à l'aval du pont
23. Structure du paysage urbain jusqu'aux années 1950
24. Structure du paysage urbain d'une rive l'autre. Les développements urbains mi XXème -XXIème
25. Paysage urbain des bords du Rhône, rive droite
26. Paysage urbain des bords du Rhône, rive gauche
27. Entrée sud en rive gauche du Rhône dans le territoire de Seyssel & enjeux des relations avec le fleuve
28. Entrée nord en rive gauche du Rhône dans le territoire de Seyssel & enjeux des relations avec le fleuve
29. Entrées de ville sud et nord rive droite
30. Accès par le train et par le fleuve
31. **PERCEPTION DU SITE & VALEUR PITTORESQUE**
32. Panorama : Cône de vue depuis le chemin de la Maillarde
33. Depuis Bassy/ la Regonfle
34. Depuis le nouveau pont à haubans sur le Rhône
35. Depuis les Sapins (espace protégé au titre du PLUi)
36. Depuis le chemin de Compostelle, GR 965
37. Depuis le virage route de la Montagne des Princes (Genty)
38. **Synthèse et enjeux : contexte historico-géographique, paysages du Rhône et perception du site et valeur pittoresque**
39. **LE SITE ET SON ÉVOLUTION URBAINE. APPROCHE CHRONOLOGIQUE ET ICONOGRAPHIQUE.**
40. Introduction
41. **Seyssel-sur-Rhône territoire siamois** dans la cartographie du XVIIIe siècle
42. Dans la cartographie du XIXe siècle (1)
43. Dans la cartographie du XIXe siècle (2)
44. **Histoire d'un franchissement et impact sur les relations entre les deux Seyssel.** Du bac à traîlle au pont
45. Le pont au fil des siècles à travers l'iconographie
46. Le pont au XVIIIème siècle
47. Le pont aujourd'hui
48. **Approche chronologique**
49. Implantation gallo-romaine. Port sur le Rhône & voie romaine dans les gorges du Fier
50. XIème siècle : une implantation médiévale bicéphale
51. XIIIème siècle : 1286, charte de franchise des comtes de Savoie
52. Quelques dates et événements du XIVème siècle au XVIème siècle
53. Quelques dates et événements au XVIIème siècle
54. Approche iconographique, gravure de date non connue
55. Approche iconographique, gravure de 1606
56. Approche iconographique. Vue de Chastillon avant 1615
57. Le XVIIIème siècle : une riche iconographie. Plan de 1720.
58. XVIIIème siècle, rive droite, iconographie Plan de 1720
59. XVIIIème siècle, rive gauche, autour de 1730 sur la mappe sarde
60. XVIIIème siècle, rive gauche, autour de 1730 sur la mappe sarde
61. Évolutions fin XVIIIème siècle, Révolution
62. Cadastre napoléonien de 1814 : ville orientale et ville occidentale
63. La ville orientale de 1814
64. La ville occidentale de 1814
65. Rive droite : : mutations radicales du XIX^{ème} siècle, alignements divers et construction des quais 1840-1848
66. Rive droite : : mutations radicales du XIX^{ème} siècle, création de la voie ferrée
67. Évolution des emprises bâties depuis 1814
68. Le site et son évolution urbaine. Emprises bâties : 1814-2007
69. Le site et son évolution urbaine. Réseau viaire : 1814-2007
70. **MORPHOLOGIQUE DU TISSU URBAIN. ÉLÉMENTS DE STRUCTURE URBAINE : LIMITES, IMPLANTATIONS ET FORMES**
71. Seyssel rives droite et gauche. Deux configurations profondément différentes
72. **Seyssel : noyau ancien, rive gauche.** Les limites de la ville médiévale intramuros
73. Toponymie et morphologie : noyau ancien et abords
74. Persistance de la forme du noyau ancien dans le paysage des années 1960
75. Emprises bâties conservées, créées et démolies depuis 1720 & 1814
76. Permanence du réseau viaire et des espaces libres vers 1730
77. Typologie des îlots
78. Topographie, logiques d'implantation, morphologie
79. Le rempart figuré, limite construite de la ville
80. Vestiges du rempart, limite sud-est de la ville
81. Hiérarchisation et évolution du réseau viaire 1/3
82. Hiérarchisation et évolution du réseau viaire 2/3
83. Hiérarchisation et évolution du réseau viaire 3/3
84. **Seyssel : noyau ancien, rive droite.** Où se trouve la ville médiévale ?
85. Quelles hypothèses possibles pour les limites de la ville médiévale ?
86. Structure urbaine des villes franches des comtes de Savoie.
87. Hypothèses d'identification du parcellaire
88. Topographie, place de la République, cœur de la ville franche
89. Influence des « voies » d'eau sur la forme du noyau ancien
90. Emprises bâties conservées, créées et démolies depuis 1720 & 1814
91. Typologies et contours des îlots
92. Analyse du réseau viaire
93. Disposition des passages rive droite, place de la République
94. Configuration des passages publics rive droite
95. Configuration des passages privés collectifs rive droite
96. **Synthèse et enjeux : le site et son évolution urbaine, approche chronologique et iconographique, morphologie du tissu urbain, éléments de structure urbaine limites implantations et formes**
97. **ÉVOLUTIONS DE QUELQUES SÉQUENCES EMBLÉMATIQUES DU PAYSAGE URBAIN (IMPACT SUR LES FAÇADES DE LA VILLE)**
98. Introduction
99. Berge rive gauche en aval du pont.1
100. Berge rive gauche en aval du pont.2
101. Berge rive gauche en aval du pont.3
102. Berge rive gauche en amont du pont.1
103. Berge rive gauche en amont du pont.1
104. La ligne de crête des bâtiments liés à l'énergie hydraulique
105. Quai Charles de Gaulle. 1
106. Quai Charles de Gaulle. 2
107. Quai Charles de Gaulle. 3
108. Seyssel rive gauche depuis l'amont
109. Sous les remparts. 1
110. Sous les remparts. 2
111. **Synthèse et enjeux: séquences emblématiques**

Préalables

L'étude s'appuie sur de nombreuses données disponibles sur internet :

- *cartographie IGN dont site geoportail.gouv.fr*
- *Atlas des patrimoines*
- *Google map et google street (pour certaines vues)*
- *Photographies sur site des auteurs de l'étude*
- *Cadastres anciens des archives départementales de l'Ain et de la Haute-Savoie*
- *Vues anciennes issues de cartes postales (sites dédiés en ligne)*
- *Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes*

La bibliographie sera jointe en annexe.

En absence d'indications, le nord est positionné en haut de la feuille. Si les échelles des documents ne sont pas indiquées, c'est qu'elles ne sont pas utiles à l'analyse

1. Contexte de l'étude

La Communauté de Communes Ussets et Rhône assure la maîtrise d'ouvrage de l'étude patrimoniale du centre ancien de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie au titre de sa compétence en matière de Plan local d'urbanisme (PLU).

La CC Ussets et Rhône (CCUR) a repris l'élaboration du PLU intercommunal du Pays de Seyssel, prescrit par l'ex-Communauté de Communes du Pays de Seyssel le 10 novembre 2015. La CCUR, EPCI issu de la fusion au 1er janvier 2017 des communautés de communes de la Semine, du Val des Ussets et du Pays de Seyssel.

Le PLU intercommunal du Pays de Seyssel couvre onze communes : huit en Haute-Savoie et trois dans le département de l'Ain. Seyssel Haute-Savoie, sur la rive gauche du Rhône, et Seyssel Ain, rive droite, comptent parmi ces onze communes et constituent le pôle centre du territoire.

En termes d'avancement de la procédure, le PADD du PLU intercommunal du Pays de Seyssel a été débattu dans l'ensemble des Conseils municipaux entre septembre et décembre 2017 et au Conseil communautaire le 13 mars 2018. L'approbation du PLU intercommunal est prévue pour début 2020.

La commune de Seyssel Haute-Savoie dispose d'un immeuble classé au titre des Monuments historiques :

Inscription gallo-romaine placée à la base de la croix située sur la voie publique (classement par arrêté du 8 janvier 1936 – secteur de l'église). Cet immeuble fait l'objet d'un périmètre de protection de 500 mètres de rayon qui s'étend sur la quasi-totalité du centre-bourg de Seyssel Haute-Savoie et également sur celui de Seyssel Ain. L'élaboration du PLU intercommunal constitue l'opportunité de réfléchir à l'adoption d'un périmètre délimité des abords.

Pour information, le territoire du Pays de Seyssel au même titre que les 26 communes de la Communauté de Communes Ussets et Rhône appartiennent au périmètre du SCoT Ussets et Rhône. Le SCoT a été arrêté le 11 juillet 2017, l'enquête publique a eu lieu et il a été approuvé le 11 septembre 2018.

2. Objet de l'étude

La Communauté de Communes Ussets et Rhône, en lien avec les deux communes de Seyssel, souhaite mieux connaître le patrimoine architectural, urbain et paysager de Seyssel afin de disposer d'outils pour sa mise en valeur et d'un cadre pour sa conservation, sa restauration et sa réhabilitation.

Cette étude a pour objectif d'aider les élus et les services de l'État (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine, direction départementale des territoires) dans le choix de l'outil approprié pour la gestion de ce patrimoine, étude préalable à un site patrimonial remarquable ou le maintien des abords protégé du monument historique par l'adoption d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA). En outre, l'étude sera accompagnée de l'élaboration d'un cahier de recommandations architecturales à destination des porteurs de projet.

3. Contenu de l'étude

L'étude comportera les renseignements nécessaires pour disposer d'une connaissance globale du site d'un point de vue administratif, historique, archéologique, technique, architectural.

L'étude doit répondre à deux objectifs :

1. **Une étude portant sur les aspects urbains, architecturaux et paysagers** de la commune, pour mettre en évidence les caractéristiques principales du village et les enjeux de ses évolutions, en vue de délimiter un périmètre délimité des abords au sein duquel l'architecte des bâtiments de France devra être consulté lors des demandes d'autorisation d'urbanisme.
2. Constitution d'un **guide et de fiches conseils** à destination des particuliers et des entreprises qui souhaitent réaliser des travaux, pour que ceux-ci s'intègrent harmonieusement dans leur environnement et mettent en valeur le patrimoine du village.

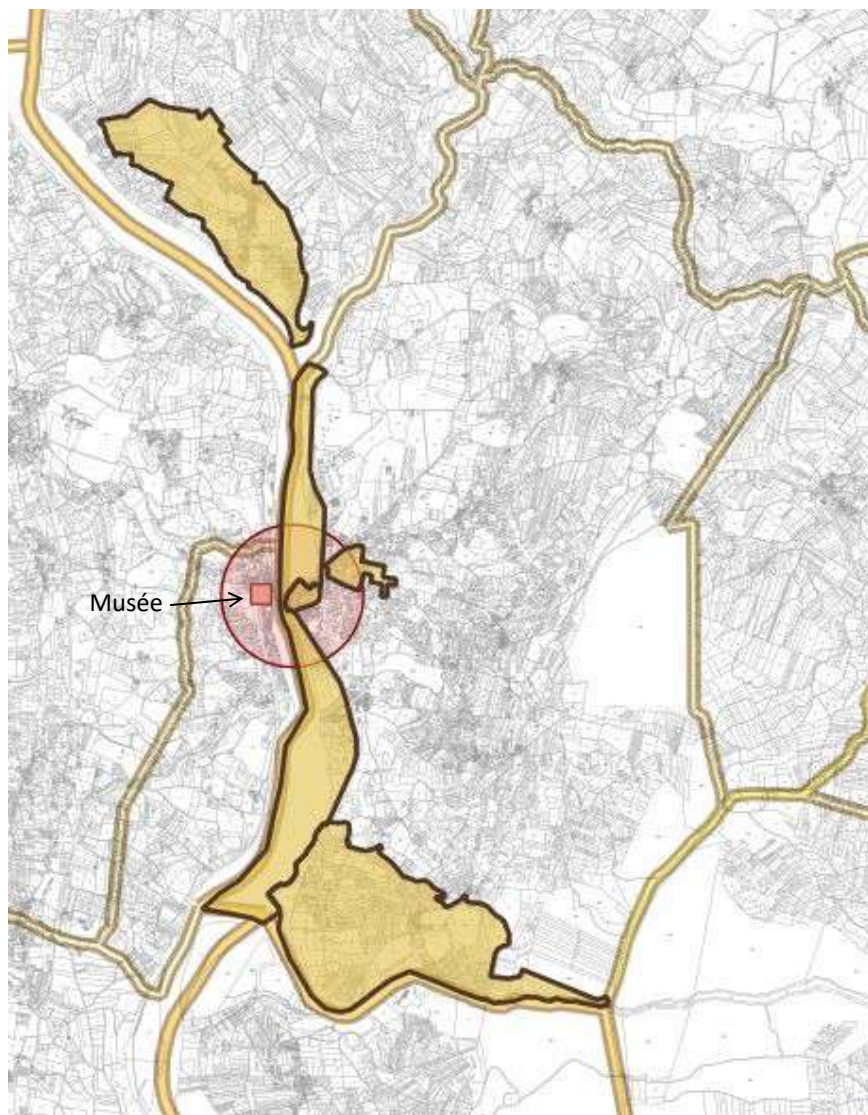
4. Rendu de l'étude

Le prestataire assurera la mise en forme définitive de l'étude qui comprendra :

- un **rapport** exposant les motifs et les objectifs de l'étude patrimoniale, ainsi que les particularités historiques, géographiques, urbaines, architecturales et paysagères du territoire concerné,
- un **énoncé des recommandations** sous forme de fiches conseils illustrées de photographies et de schémas explicatifs. Ces fiches porteront sur les aspects urbains et architecturaux. Elles pourront traiter par exemple des thèmes suivants : implantations, rapport à l'espace public, réutilisation du bâti ancien, traitement des ouvertures, matériaux, ainsi que de tout thème dont l'importance pourra être mise en avant par le diagnostic. Ces documents, sans valeur réglementaire, doivent permettre aux particuliers et aux entreprises locales une meilleure compréhension de leur patrimoine et des démarches à suivre pour sa mise en valeur.

LÉGENDE

- Abords du monument historique
- Périmètre de présomption de protection archéologique
- Musée du bois



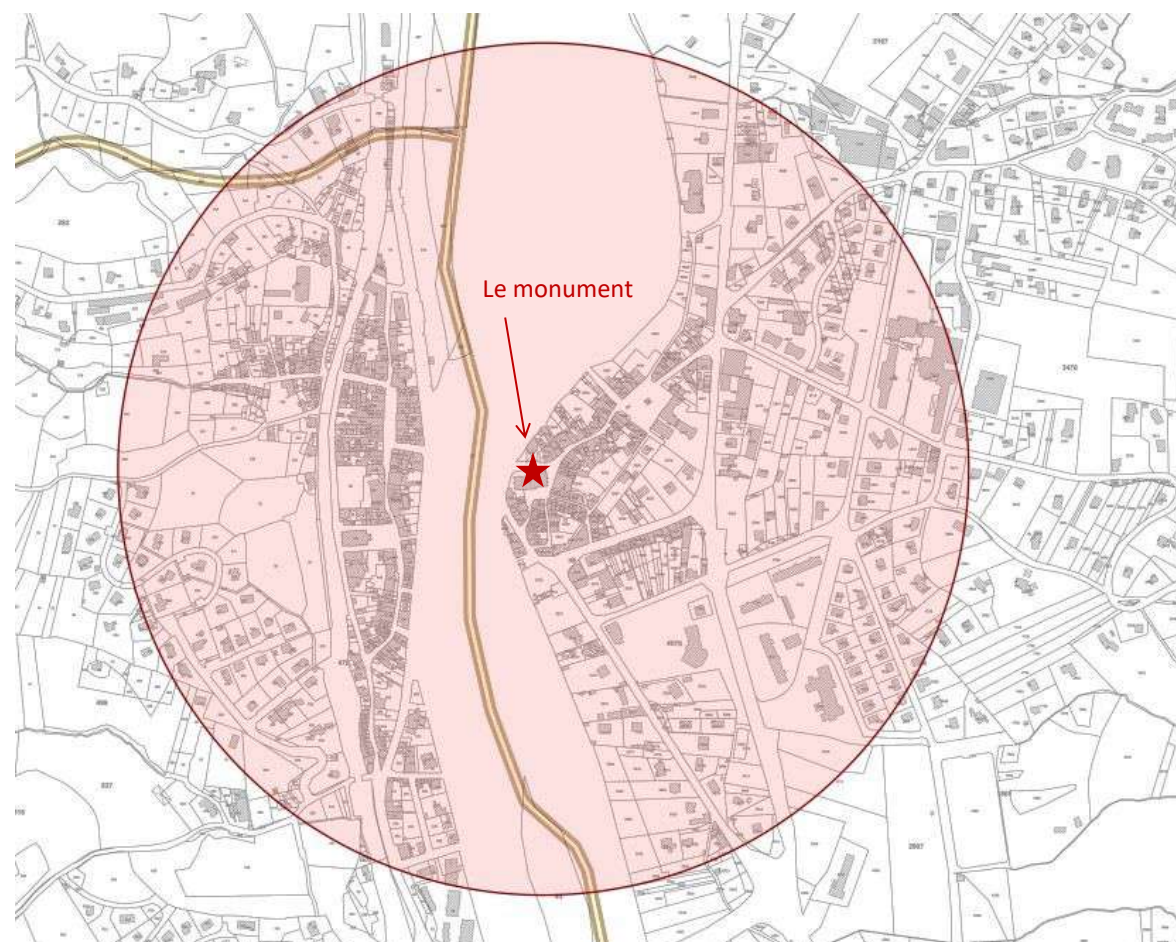
Protections existantes au titre du patrimoine

Servitudes de l'État, ministère de la culture

L'atlas des patrimoines (en ligne) porte **deux types de protections différentes**.

L'une est liée au **patrimoine archéologique** et concerne essentiellement les vestiges gallo-romains : le périmètre de présomption de protection archéologique se base sur l'histoire gallo-romaine de Seyssel et définit les secteurs où des fouilles préventives peuvent être exigées par les services de la direction des affaires culturelles.

L'autre dessine un cercle « arbitraire » d'un rayon de 500 mètres autour du **monument historique** situé rive droite (Seyssel Haute-Savoie) délimitant par défaut les abords du monument dans l'emprise desquels



Protections existantes au titre du patrimoine Monument historique : l'inscription gallo-romaine à la base de la croix

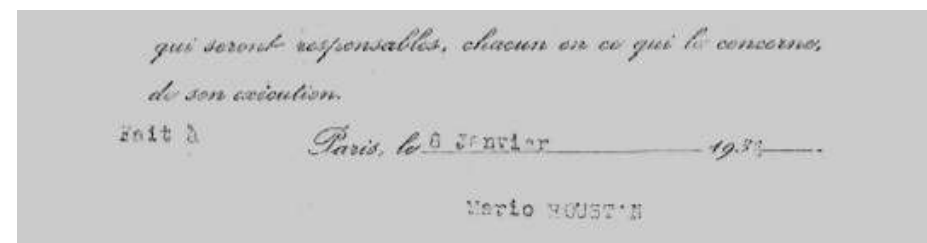
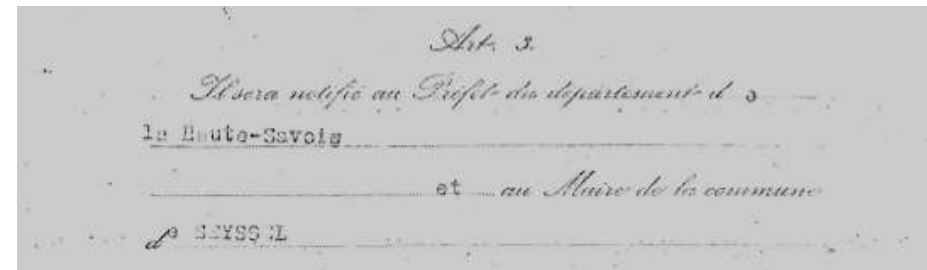
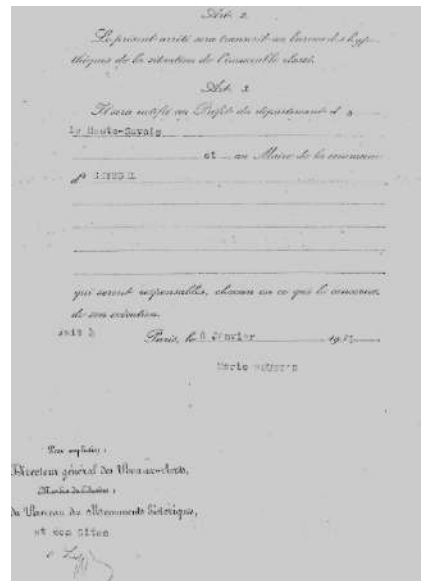
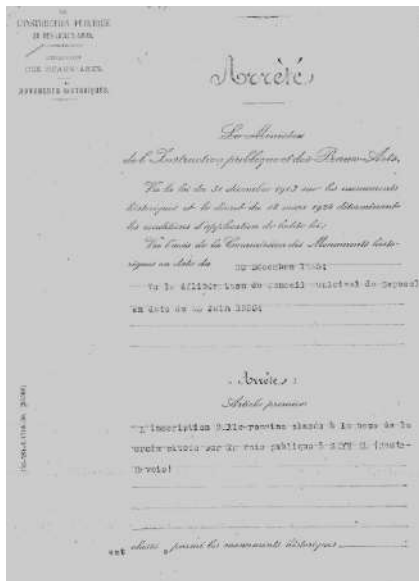
	Monuments historiques
édifice / site	Inscription gallo-romaine
localisation	Rhône-Alpes ; Haute-Savoie ; Seyssel
dénomination	site archéologique
éléments protégés MH	soubassement
époque de construction	Antiquité ; Gallo-romain
propriété	Propriété de la commune
protection MH	1936/01/08 : classé MH
type d'étude	Recensement immeubles MH
documentation MAP	
référence	PA00118443
	© Monuments historiques, 1992
date versement	1993/12/03
date mise à jour	2015/10/13



L'arrêté de protection monument historique n'apporte pas de précisions particulières.

La pierre comporte des indications intéressantes du point de vue archéologique.

Le rôle exceptionnel de Seyssel à l'époque gallo-romaine avec le port de *Condate* explique vraisemblablement le choix de sa protection.



Extraits de l'arrêté de protection monument historique

Protections existantes au titre du patrimoine Documentation iconographique médiathèque du patrimoine commune(s) de Seyssel

Il n'a pas échappé au photographe, dès 1905 que le pont et son rapport aux silhouettes des deux villes siamoises constituaient un motif intéressant.

Il reste le motif principal des cartes postales qui ont suivi et figure sur 9 vues sur 10 des images qui s'affichent en recherche google.

@ Ministère de la Culture (France) -
Médiathèque de l'architecture et du
patrimoine - diffusion RMN

N° phototype (NUMP) **LCR01472**

Localisation	France ; Haute-Savoie ; Seyssel
Edifice	Eglise ; Pont
Légende	<i>Vue sur le pont et l'église depuis la rive opposée</i>
Nom géographique	Fier (le)
Mots clés	Paysage urbain ; Rivière ; Pont ; Eglise ; Montagne
Auteur photo	Lancrenon, Paul (photographe, 1857-1922)
Date prise vue	1905.08.23
Type de support	Négatif
N° phototype (NUMP)	LCR01471
Technique photo	support verre; gélatino-bromure; cratère; rayure; tache; décollement de gélatino; métallisation (miroir d'argent)
Service producteur	SAP05
Contact service producteur	
Crédit photo	Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN
Date Mistral	2006/07/05
Référence	APLCR01471



Protections existantes au titre du code l'urbanisme Secteurs de bâti d'intérêt architectural et patrimonial du PLUi

Extrait du règlement graphique du PLUi en vigueur : **la (ou les) ville(s) ancienne(s)**.

Légende (extrait)

AUTRES

Éléments identifiés au titre de l'article L.113.1 du CU



Espace boisé classé

Secteurs délimités au titre de l'article L.151.16° du CU



Linéaires de diversité commerciale

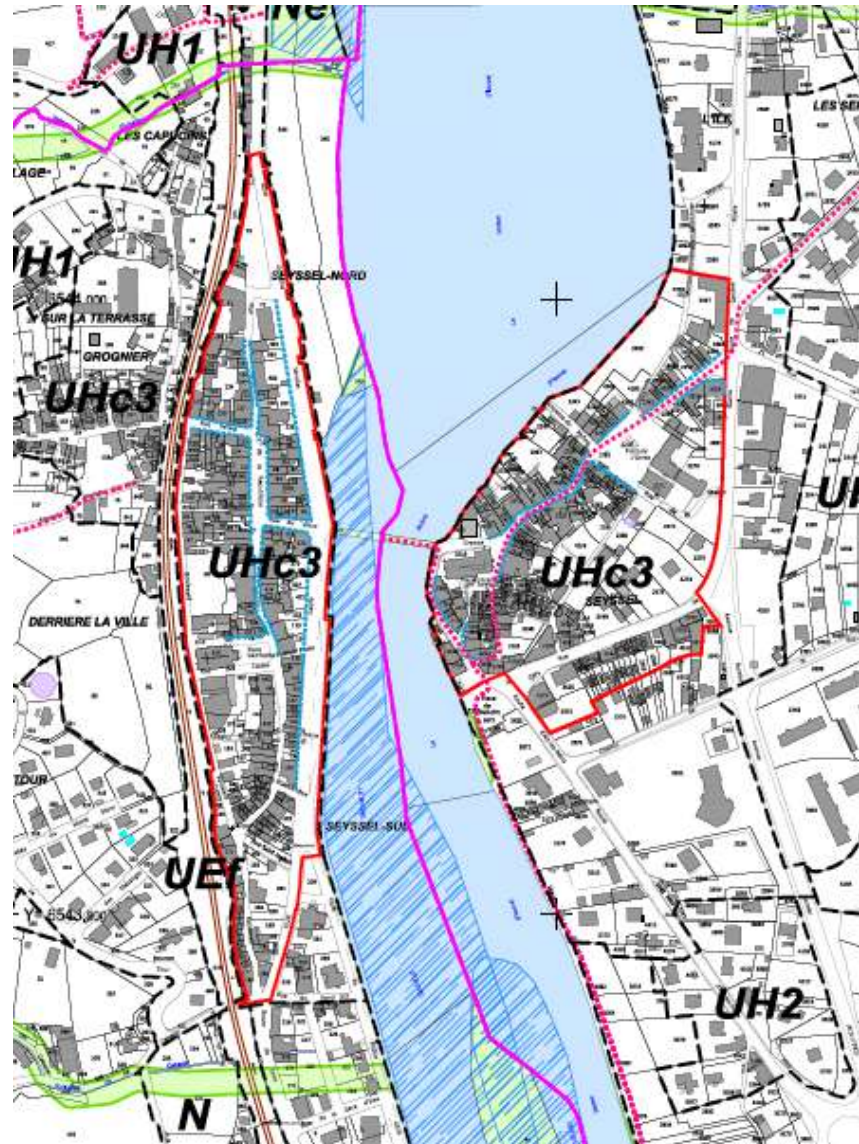
Éléments identifiés au titre de l'article L.151.19 du CU



Secteur d'intérêt paysager



Bâti d'intérêt patrimonial et architectural



Le PLUi délimite des secteurs de bâti d'intérêt patrimonial et architectural.

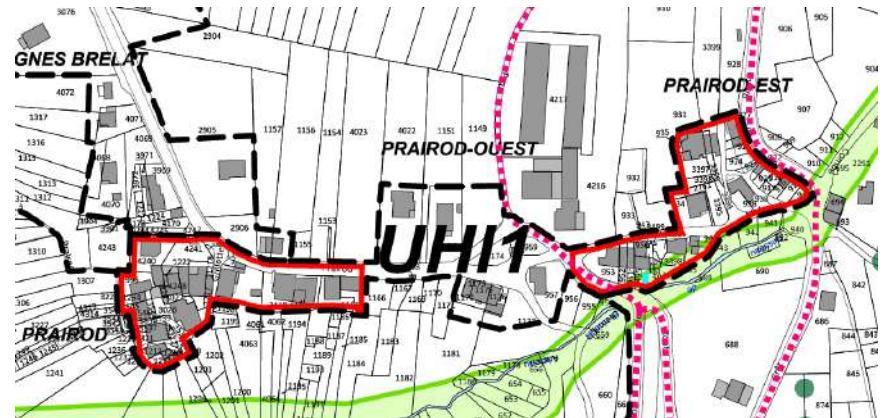
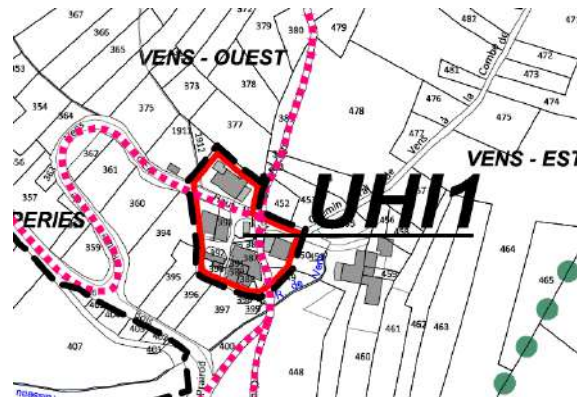
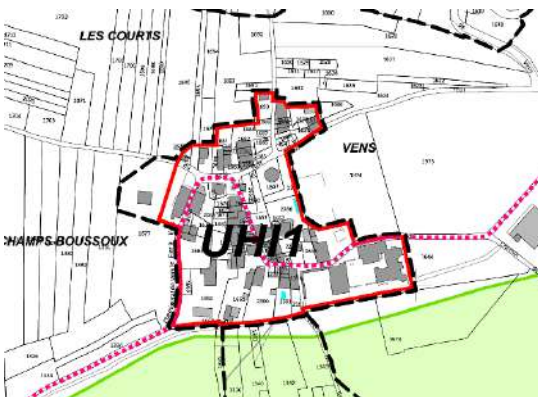
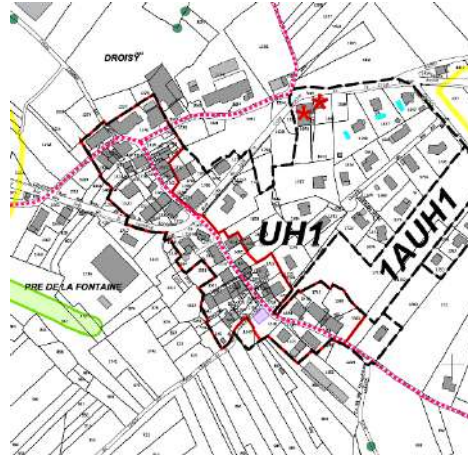
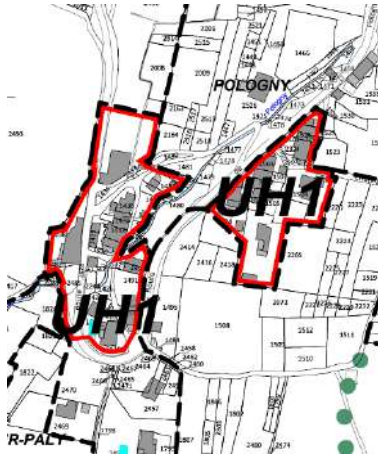
Dans ces emprises le bâti et les espaces libres sont à protéger, conserver et mettre en valeur ou à requalifier.

Des secteurs ont été délimités, pour les deux villes de Seyssel mais aussi pour les hameaux. En revanche aucun édifice isolé ne semble être identifié.

Article L151-19. Modifié par LOI n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 81

Le règlement peut identifier et localiser les **éléments de paysage** et **identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier** pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres.

This detailed map shows the urban area of Fontenay-sous-Forest. The Seine river is depicted in green, flowing through the area. A yellow line indicates the proposed tramway route, starting from the center and heading towards the north. Various urban zones are labeled, including UH1 (Urban Habitat 1), A (Urban Area), and N (Urban Nature). The map also shows the Seine river, the Seine river, and the Seine river. The map is a detailed plan of the urban area, showing the Seine river, the Seine river, and the Seine river.



Le barrage, centrale hydroélectrique & pont

L'aménagement hydroélectrique de Seyssel se situe sur le Rhône en amont du territoire. Il régle le débit du Rhône sortant du barrage-usine de Génissiat, situé en amont pour empêcher les inondations des villes de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie. L'usine-barrage a été construite à partir de septembre 1946 et mise en service en 1951-1952. L'usine hydroélectrique dessert 39 communes de Haute-Savoie. L'aménagement de Seyssel est exploité par la Compagnie Nationale du Rhône.

Maître d'ouvrage : Groupe Régional de Production Hydraulique - GRPH.

Il fait partie des aménagements sur le Rhône qui ont été imaginés juste après guerre pour permettre à la fois de maîtriser le débit du fleuve et de fournir de l'électricité.



centrale hydroélectrique, pont - 11507 - Seyssel (Ain). Le Barrage - Au fond, Corbonod / Cellard phot. édit. Bron : Cellard, 1950-1970. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. ; 11 x 15 cm (AD Haute-Savoie. Fonds Cellard, 13 Fi 4049)

11507 - Seyssel (Ain). Le Barrage - Au fond, Corbonod / Cellard phot. édit. Bron : Cellard, 1950-1970.



Référence du document reproduit :

- [Seyssel. Barrage de Seyssel en construction, sept. 1946] / Roger Henrard phot., [1946]. 1 fotogr.
- [Seyssel. Barrage de Seyssel en construction, sept. 1946] / Roger Henrard phot., [1946]. 1 fotogr. pos. : n. et b. ; 18 x 24 cm (AD Ain. Fonds Henrard, 14 Fi 138) Notes : épreuve mal fixée

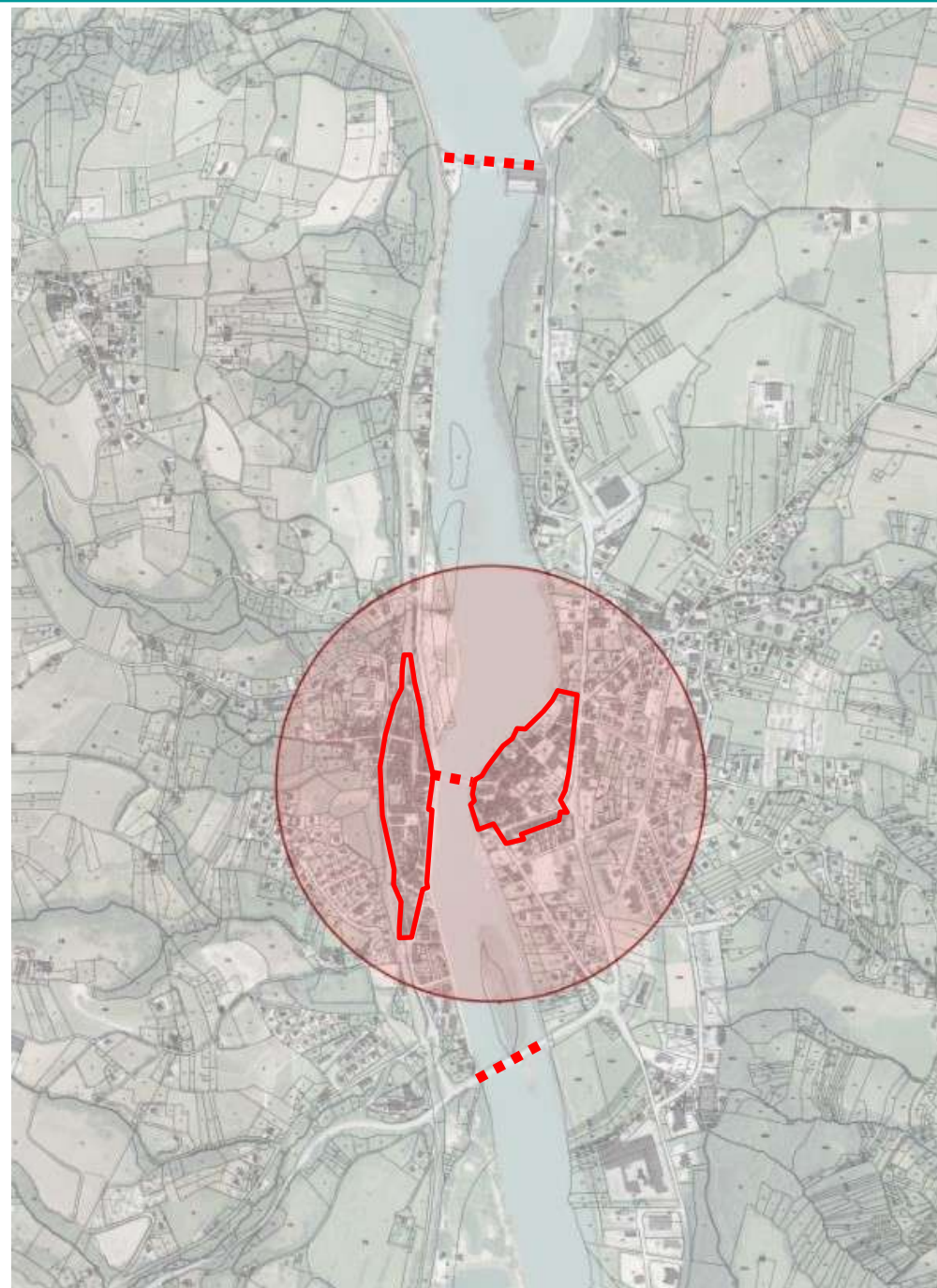
Vue de l'usine-barrage, face amont (nord), depuis la rive gauche

IVR82_20097400019NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

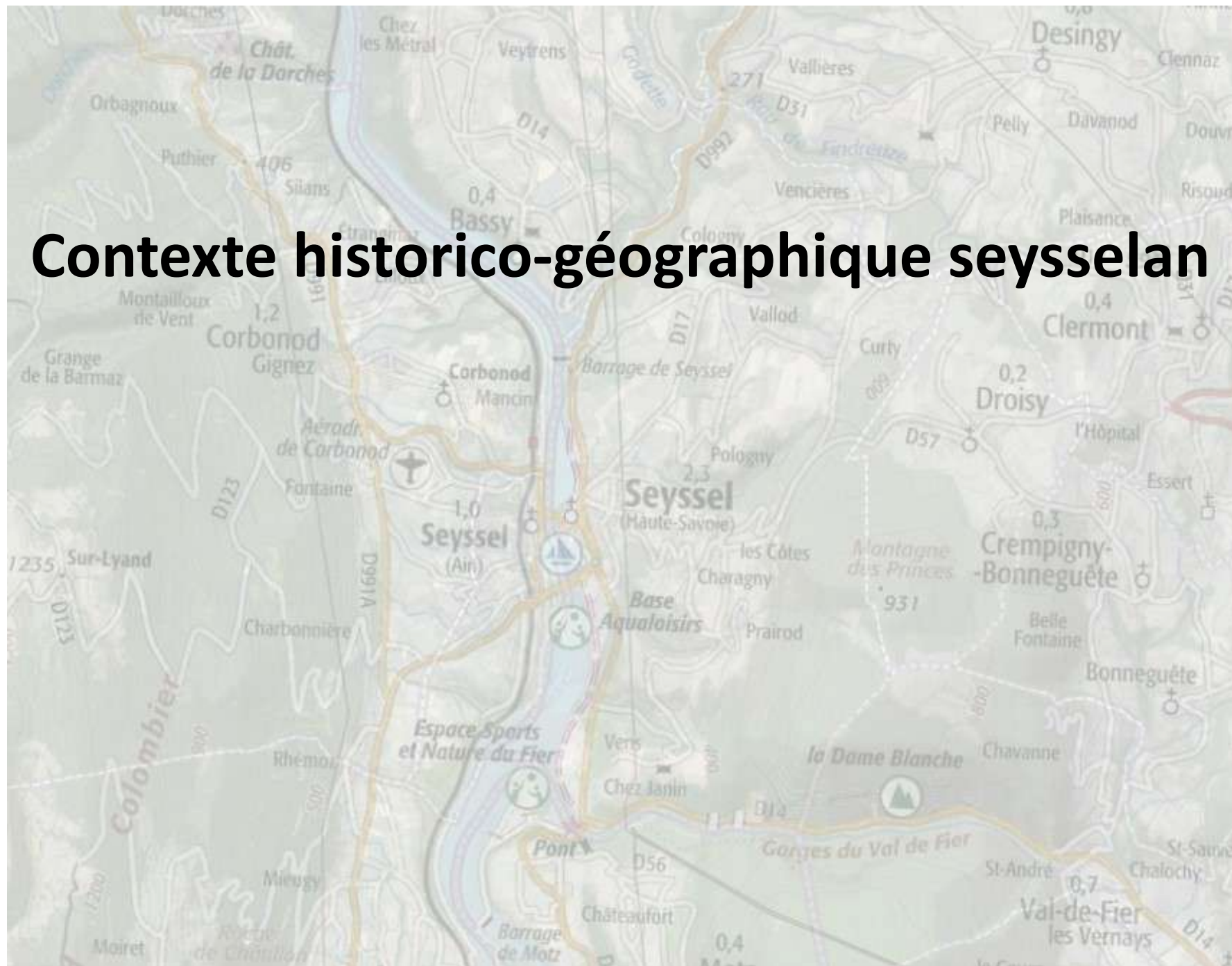




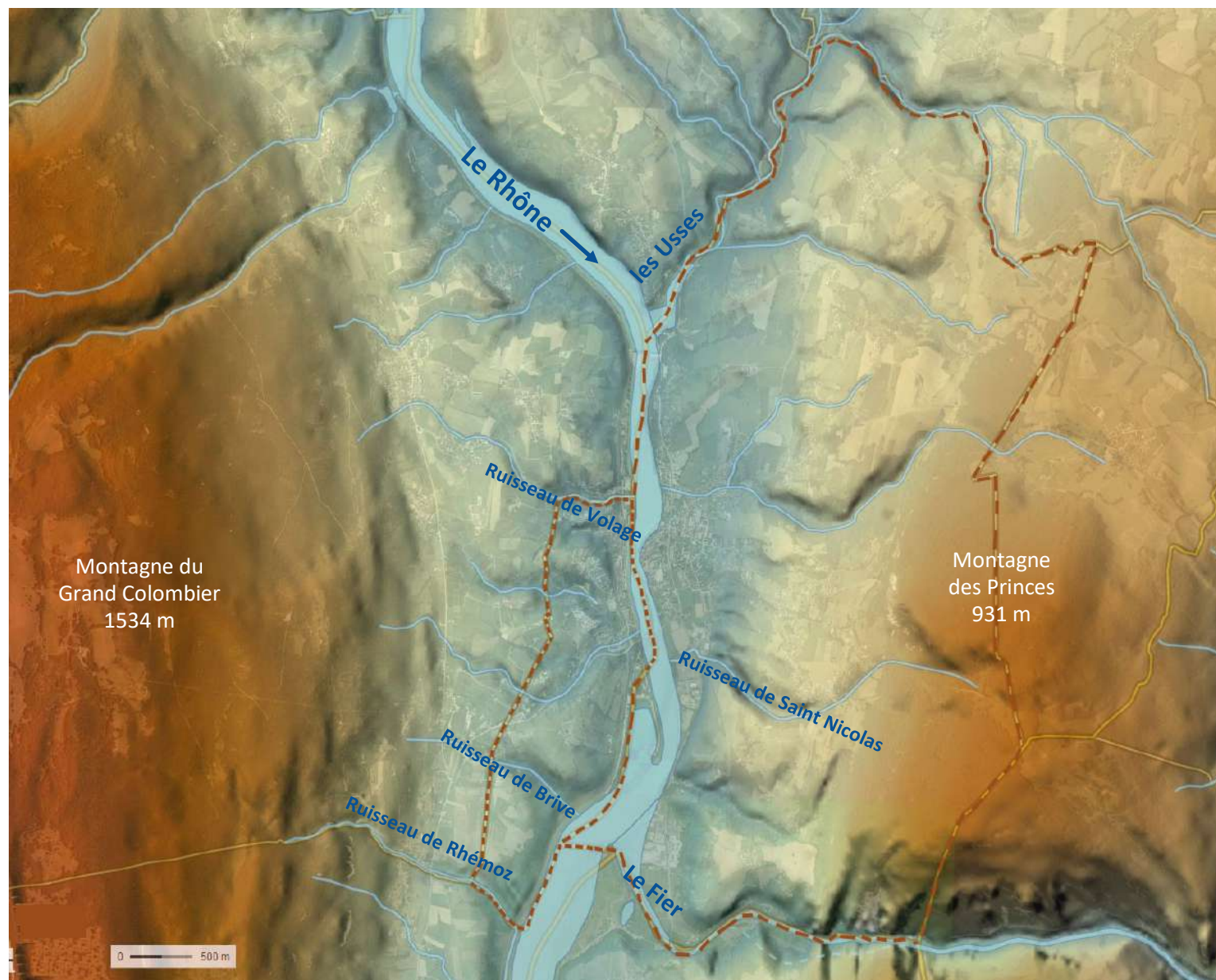
-  Monument historique et ses abords
-  Des secteurs identifiés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
-  Un patrimoine identifié à l'inventaire : des ouvrages liés au Rhône, ponts et barrage des XIXe et XXe siècles.

Le diagnostic aura pour objet d'interroger et préciser la valeur patrimoniale (architecturale, urbaine et paysagère) afin de proposer un nouvel outil de gestion du patrimoine : SPR (Site patrimonial remarquable) ou PDA (périmètre délimité des abords).

Contexte historico-géographique seysselan



Le socle géographique



Les deux communes sont en vis à vis au droit d'un pincement des rives sur le Rhône. En rive droite sur le département de l'Ain, la commune se développe sur un territoire limité de 240 ha. En rive gauche, Seyssel Haute Savoie se déploie sur une emprise plus importante de 1684 ha soit plus de 7 fois la superficie de la commune de l'Ain.

Les territoires des 2 communes sont entaillés transversalement par de nombreux cours d'eaux : 4 ruisseaux en rive droite, et 7 en rive gauche dont la rivière du Fier au Sud et les Usses au Nord marquant les limites de Seyssel Haute-Savoie. Ces nombreux vallons perpendiculaires aux territoires communaux viennent dessiner une succession de croupes et de combes boisées.

Dans ce paysage mouvementé, le Rhône s'impose et dessine en contraste l'horizontalité d'un grand ruban aux teintes turquoise et aux reflets changeants.



Origine du nom de Seyssel.

Il semblerait que le nom de Seyssel remonte à l'époque romaine, mais son l'étymologie reste obscure. Plusieurs explications se croisent. Le nom viendrait d'un personnage romain Sextilius, qui aurait établi un poste militaire et un pont. Autre explication d'un auteur de la fin du XVIIIème siècle, la ville est le premier port où le Rhône soit navigable, et où se décharge tout le sel qui va en Suisse. Syssum ou Seys a été appelé *Seys-sel*, soit *Seys* (port au sel). Dans les documents anciens jusqu'au XVIème Seyssel s'écrit *Sayssel* (*Sayssellum*, *Saysselli*) et pourrait bien venir de *Saxum*, rocher, comme, comme *Seyssieu*, dont le nom latin est *Saxiacum* ou *Saxium*. Seyssel Savoie est sur un rocher à pic qui plonge dans le Rhône.

Les deux communes se trouvent sur un substrat géologique commun et plutôt homogène. Il s'agit d'un ensemble typique du jurassien, composé de calcaires et de marnes, de molasse ainsi que de moraines issues de glacier et d'alluvions anciens et plus récents.

Les 2 villes anciennes se sont construites sur des formations plus anciennes de type conglomérat (mélange de grès, à ciment calcaire et molasse) surmontant les eaux du fleuve et les marais alentours.

Les carrières de pierres étaient autrefois nombreuses et importantes. Ainsi, l'Urgonien des rives du Rhône était activement exploité dans de grandes carrières souterraines permettant le transport par bateaux de la pierre de Seyssel. La molasse servait aussi parfois de pierre à bâtir. Aujourd'hui, les extractions sont pratiquement limitées à la pierre de concassage et à la pierre à chaux. La carrière du Val de Fier exploite des gravières et sablière et l'extraction d'argiles et de Kaolin (argiles blanches, friables et réfractaires, composées principalement de kaolinite, soit des silicates d'aluminium).

L'exploitation de gravière en rive droite du Rhône s'est transformée aujourd'hui en base nautique et de loisirs.



Carte géologique du territoire de Seyssel (extrait Géoportail)

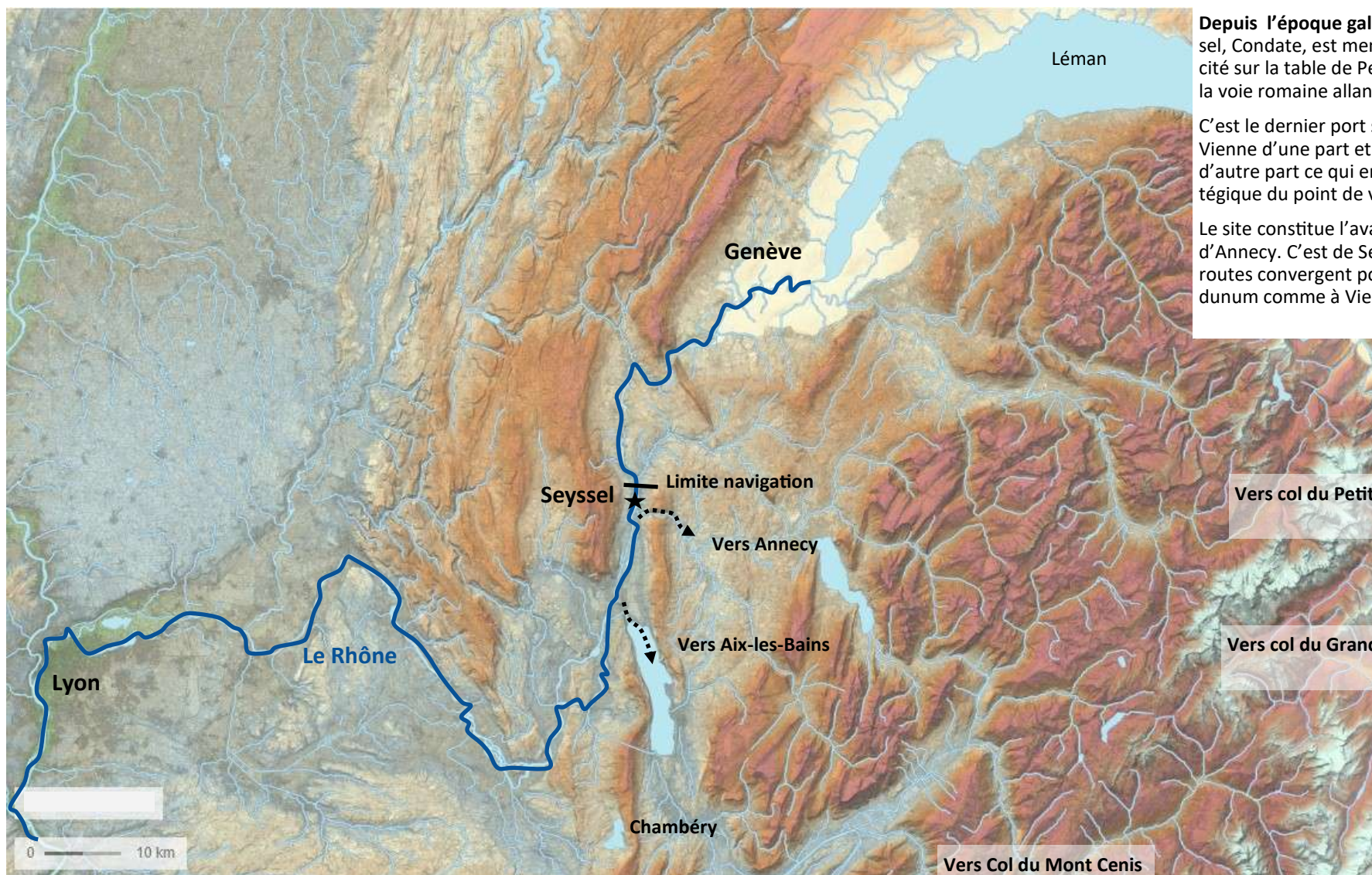


La troublante similitude de contexte topographique avec la commune de **Seyssuel** sur le Rhône, en Isère entre Vienne et Givors, appuierait l'hypothèse de la toponymie de *saxellus* le rocher, comme *Sassel-lo* en Italie.



Pierres de Seyssel. Carrière de Surjoux (Ain).

Les conditions d'un lieu stratégique Franchissement du Rhône et port fluvial, étape obligée



Depuis l'époque gallo-romaine, le port de Seyssel, Condate, est mentionné dans les archives et cité sur la table de Peutinger comme station sur la voie romaine allant de Lausanne à Vienne.

C'est le dernier port sur le Rhône entre Lyon/Vienne d'une part et Genève/les Alpes du Nord d'autre part ce qui en fait un site hautement stratégique du point de vue commercial.

Le site constitue l'avant port de Genève comme d'Annecy. C'est de Seyssel et vers Seyssel que les routes convergent pour relier le Genevois à Lugdunum comme à Vienne.

Fonds de carte Géoportail



Contexte historico-géographique

Lieu de passage incontournable De l'Antiquité au Moyen Age

Depuis les gallo-romains jusqu'au XIX^{ème} siècle Seyssel reste :

- un lieu stratégique de franchissement du Rhône, un port de commerce incontournable qui a comporté trois chantiers navals : le Rhône a été utilisé comme voie navigable depuis l'âge du Bronze et jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle et Seyssel était le dernier grand port sur le fleuve ;
- un site privilégié pour l'agriculture et en particulier le vignoble
- le lieu de carrières d'asphalte et de pierre calcaire (pierre blanche de Seyssel à Surjoux et Francens)

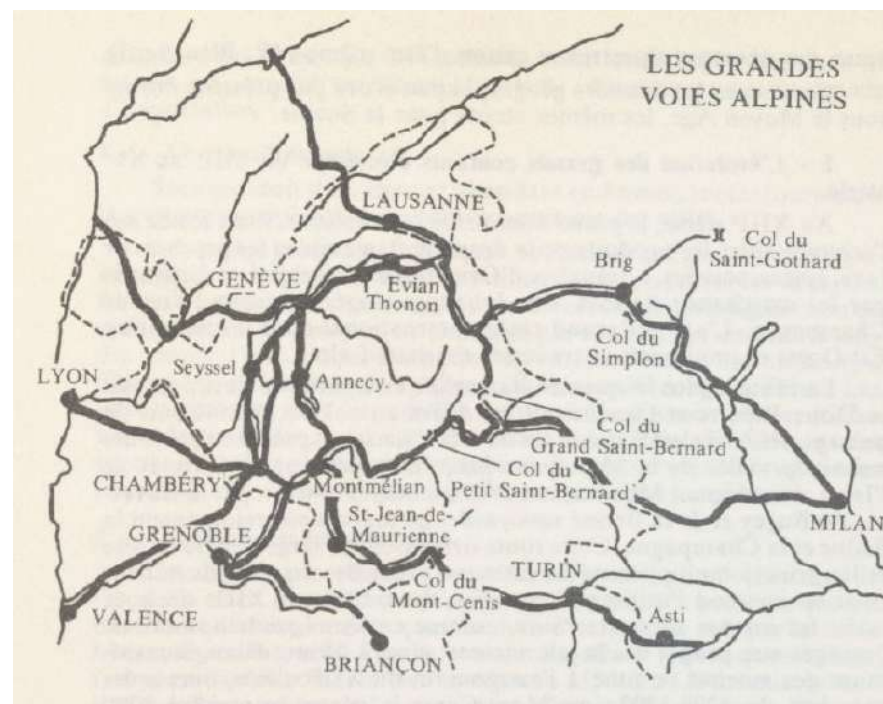
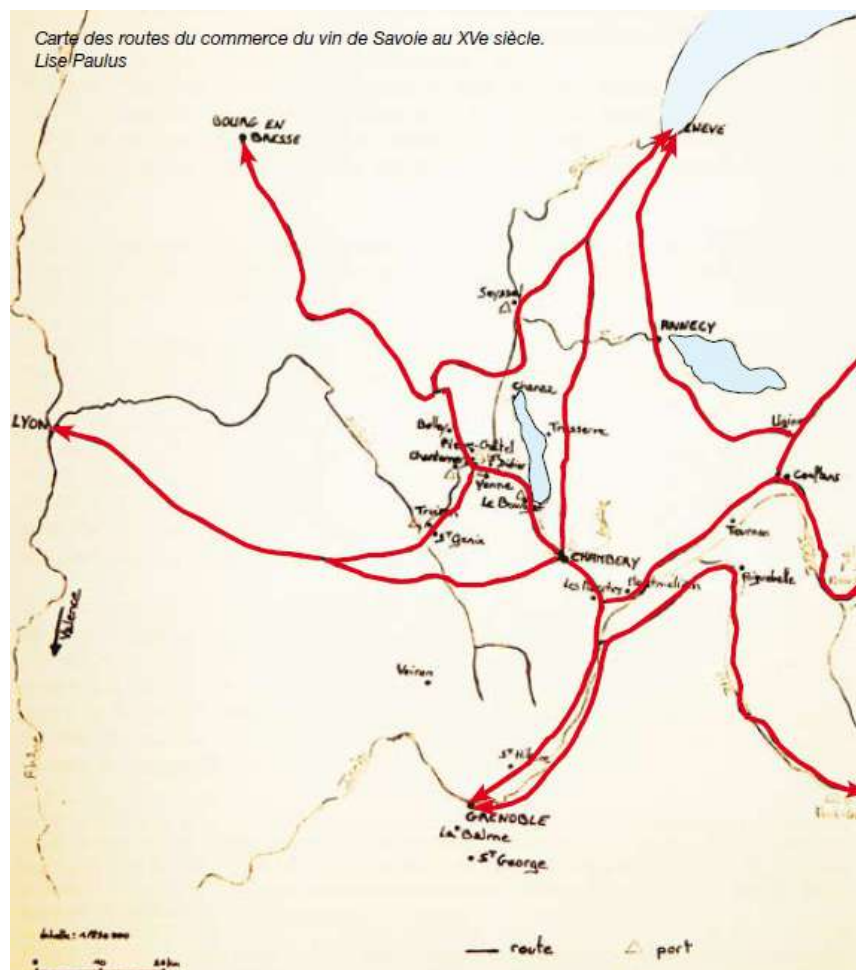
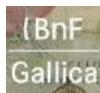
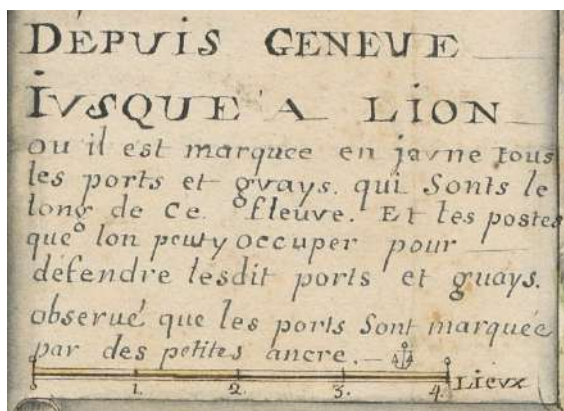


Illustration extraite de :
La Savoie de l'an mil à la Réforme (XI^{ème} — début XVI^{ème} siècle.
Ouest France université, 1982. Réjane BRONDY, Bernard DEMOTZ & Jean-Pierre LEGUAY. e-book



Source : Bibliothèque
en ligne Gallica sou
identifiant ARK
btv1b7100507r



L'orthographe de Seyssel évolue au fil des documents d'archives rencontrés.

Seyssel est toujours repéré comme un port sur le Rhône : le réseau ferré n'a pas encore supplanté la voie fluviale.

Il est intéressant de noter que le port a une importance telle qu'il est de loin le plus « gros » graphiquement, représenté avec la même emprise que Chambéry ou Vienne disposés à titre de repère sur la carte.



LÉGENDE MAPPE SARDE

Bois	Eau
Broussailles	Fontaine
Champs	Jardins et vergers
Autres	
Marais	Près
Parcelles bâties	Teppees
Pâturage	Vignes

« Le vignoble de Seyssel et Bassy s'étire sur les coteaux qui descendent en pente douce vers le Rhône. Doté d'une grande réputation des siècles durant, privilégié par son implantation (Seyssel est un port de transit important pour les échanges commerciaux vers Lyon et Genève), le vignoble a, au début du 18e siècle, une emprise remarquable. Contrairement au vignoble de Frangy, il résiste bien jusqu'au début du 20e siècle. L'emprise se réduit sur les deux communes (Bassy et Seyssel) mais de manière très mesurée. Par contre le vignoble s'effondre par la suite, pour aujourd'hui se réduire à quelques parcelles, qu'on pourrait presque compter sur les doigts d'une main. Cette réduction spectaculaire de l'emprise du vignoble peut être nuancée par son extension sur l'autre rive du Rhône (Seyssel, Corbonod, ...), mais impose aussi la réflexion sur l'attribution de l'A.O.C. "vin de Seyssel" en 1942 (pour les communes de Corbonod et Seyssel dans l'Ain et Seyssel en Haute-Savoie) qui n'aura eu au final qu'un impact limité (voir aucun) sur le maintien de la viticulture sur le secteur. »

Étude géo-historique du vignoble et des paysages viticoles savoyards. O. PASQUET Architecte-géographe .2014

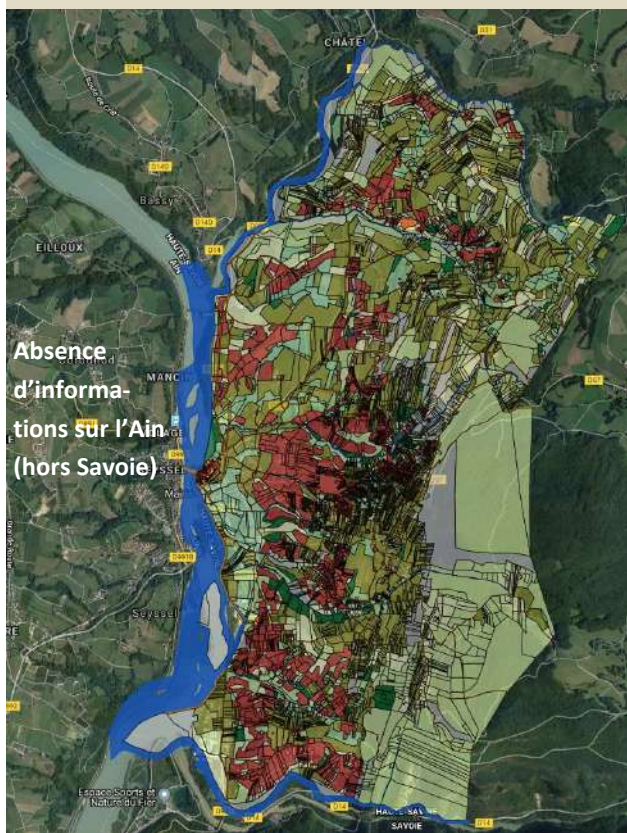
Contexte historico-géographique

Le Territoire agricole de Seyssel

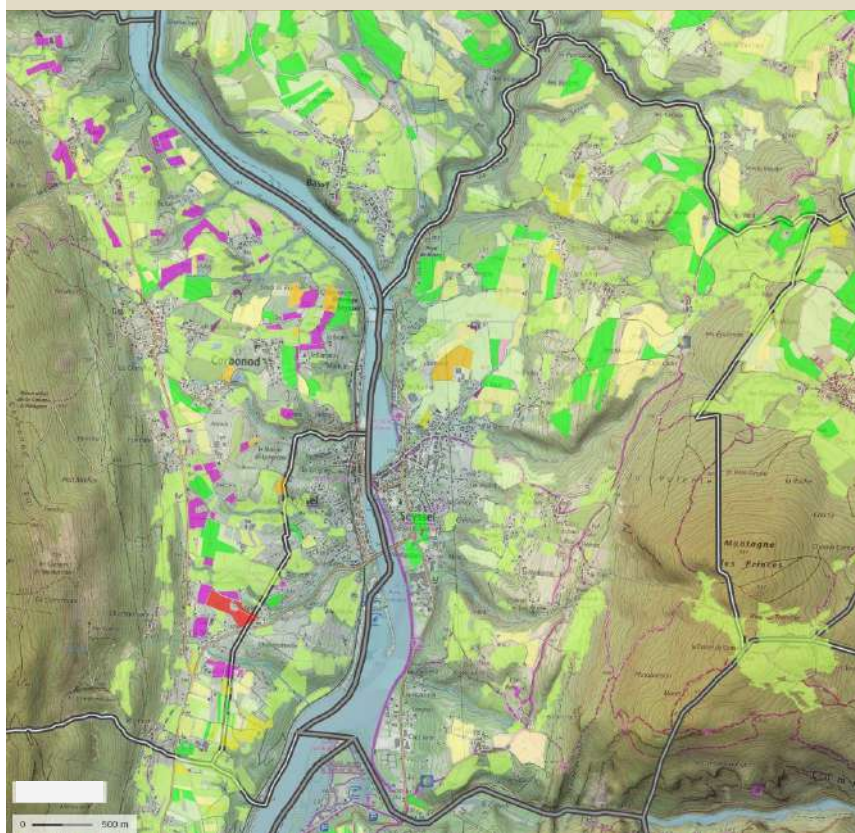
Une dénomination liée à un terroir avec un patrimoine viticole reconnu mais des cultures qui ont quasiment disparu des terres seysselanes.

Report des indications portées sur la mappe sarde.

Source archives départementales de Haute Savoie



Registre parcellaire graphique 2007. source Géoportail



LÉGENDE RPG 2007

Blé tendre
Maïs grain et ensilage
Orge
Autres céréales
Colza
Tournesol
Autre oléagineux
Protéagineux
Plantes à fibres
Semences
Gel (surface gelée sans production)
Gel industriel
Autres gels
Riz
Légumineuses à grains
Fourrage
Estives et landes
Prairies permanentes
Prairies temporaires
Vergers
Vignes
Fruit à coque
Oliviers
Autres cultures industrielles
Légumes ou fleurs
Canne à sucre
Arboriculture

Étude patrimoniale du centre ancien de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie. Auteurs Elsa Martin-H. (ESTUDIO) & Jacques Bernus.

Version présentée le 20 mai 2021, corrigée le 14 juin 2021 (def). Page 18/111

DIAGNOSTIC 1/2

Les boisements, élément paysager des vallons et des coteaux



Les boisements selon les différents étages.



Les boisements épars dans le replat cultivé.



Les boisements sur le territoire de Seyssel.

Les boisements constituent les écrans paysagers des deux Seyssel. On les trouve dans les différentes strates ou étages.

En rive droite, les coteaux exposés à l'est sont plus frais que les versants de la montagne des Princes exposés à l'ouest.

Dans la vallée, ils colonisent spontanément les berges et îlots dans le lit du Rhône et notamment sur l'îlot en amont du pont à haubans. Ce sont des essences de bord d'eau à croissance rapide : peupliers, saules, aulnes..

A l'étage supérieur du lit majeur du Rhône, les versants abrupts sont couverts de boisement, ainsi que tous les vallons perpendiculaires à la vallée.

Sur la première marche de la montagne, c'est un paysage beaucoup plus ouvert, où l'agriculture et les prairies sont dominantes mais où la présence des arbres isolés, disséminés ou groupés, est bien marquée.

Plus haut, quand les pentes sont trop raides pour cultiver, les boisements continus de montagne se développent. Ce sont essentiellement des futaies de feuillus.

Seyssel : paysages du Rhône

XX^{ème} et XXI^{ème} siècle



Dynamique fluviale des rives et des îles du Rhône : un paysage fluctuant en amont du pont



1934



1961



2015

Le paysage du Rhône en amont du vieux pont suspendu évolue au fil des années. La présence de plusieurs îlots, dans la partie élargie du fleuve, avant son pincement au droit du pont, leurs réunifications et enfin des travaux récents de terrassement et d'agrandissement de la rive droite aboutissent aujourd'hui à un paysage moins « sauvage ». La construction en 1946 du barrage, centrale hydro-électrique et pont a accéléré le processus de régulation du débit du fleuve. Le barrage est Labellisé « patrimoine du XXe siècle ».



Supposé années 1950-60

L'île boisée « en mouvement » en amont de Seyssel, dans la partie élargie du Rhône. En fond, le barrage.



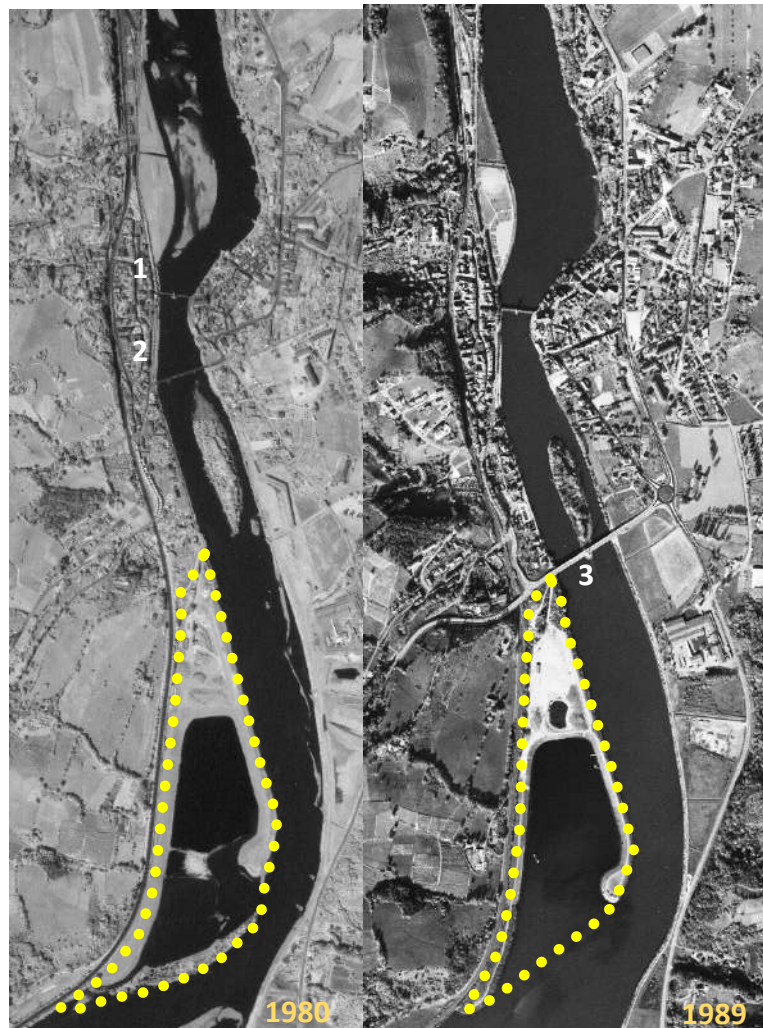
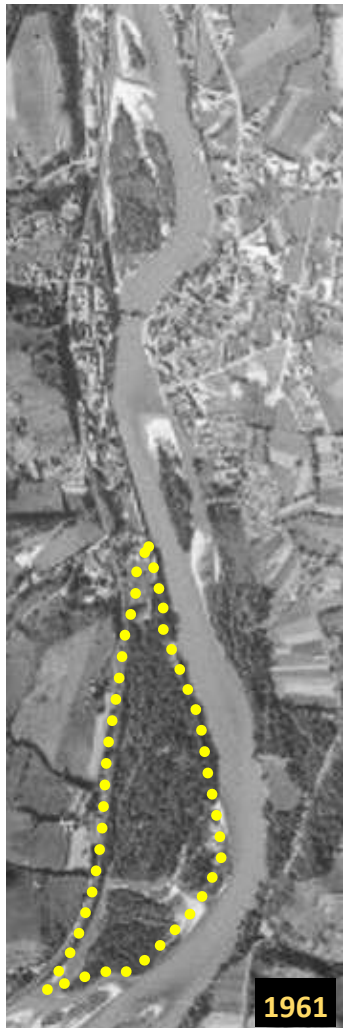
Supposé années 1970-80

Étude patrimoniale du centre ancien de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie. Auteurs Elsa Martin-H. (ESTUDIO) & Jacques Bernus.

Version présentée le 20 mai 2021, corrigée le 14 juin 2021 (def). Page 21/111

Dynamique fluviale des rives et des îles du Rhône : un paysage fluctuant en aval du pont

En aval de Seyssel, dans le méandre du Rhône, la berge convexe en rive droite, s'est complètement transformée. A partir d'un processus d'érosion naturelle, des travaux de creusement d'un grand bassin protégé par une longue digue ont créé la base nautique de loisirs mise en service dans les années 90. L'édification du nouveau pont à haubans en 1987, a permis la création d'un nouveau franchissement du Rhône au sud des communes de Seyssel permettant de désenclaver leurs centres historiques au droit du vieux pont suspendu. Ce nouvel ouvrage a transformé les paysages du territoire sud de la rive gauche en accélérant les aménagements des zones d'activités artisanales et industrielles.



1. Le pont de la vierge noire—1842



2. Le pont (?) intermédiaire. 1960-70



3. Le pont à haubans. 1988



La structure du paysage urbain jusqu'aux années 1950



Photo recoloriée de Seyssel probablement avant 1914



Photo de Seyssel probablement fin 1940 début 1950



Photo de Seyssel probablement fin 1940 début 1950

Sur la carte postale recoloriée de Seyssel et les contreforts du Mont des Princes on distingue la présence de nombreuses parcelles cultivées en vignes. Le vignoble va ensuite, dans les années 40, presque disparaître du territoire de Seyssel Haute-Savoie. La campagne autour de Seyssel apparaît comme une mosaïque de cultures et de prairies où les boisements ont presque disparu du paysage.

A la fin des années 1940, le paysage s'est transformé. Autour de la ville qui ne s'est pas encore trop agrandie, on note, au sud, un paysage jardiné composé de jardins maraichers, potagers et vergers.

Entre la route d'Aix les bains et le Rhône, se dessine un parcellaire agricole en lanière.

Les boisements se sont considérablement développés notamment sur les coteaux les plus pentus, les vallons encaissés et les rives du Rhône. Au nord de Seyssel rive gauche, un paysage de bocage se dessine avec une trame de haies champêtres le long des ruisseaux, chemins et certaines parcelles agricoles.

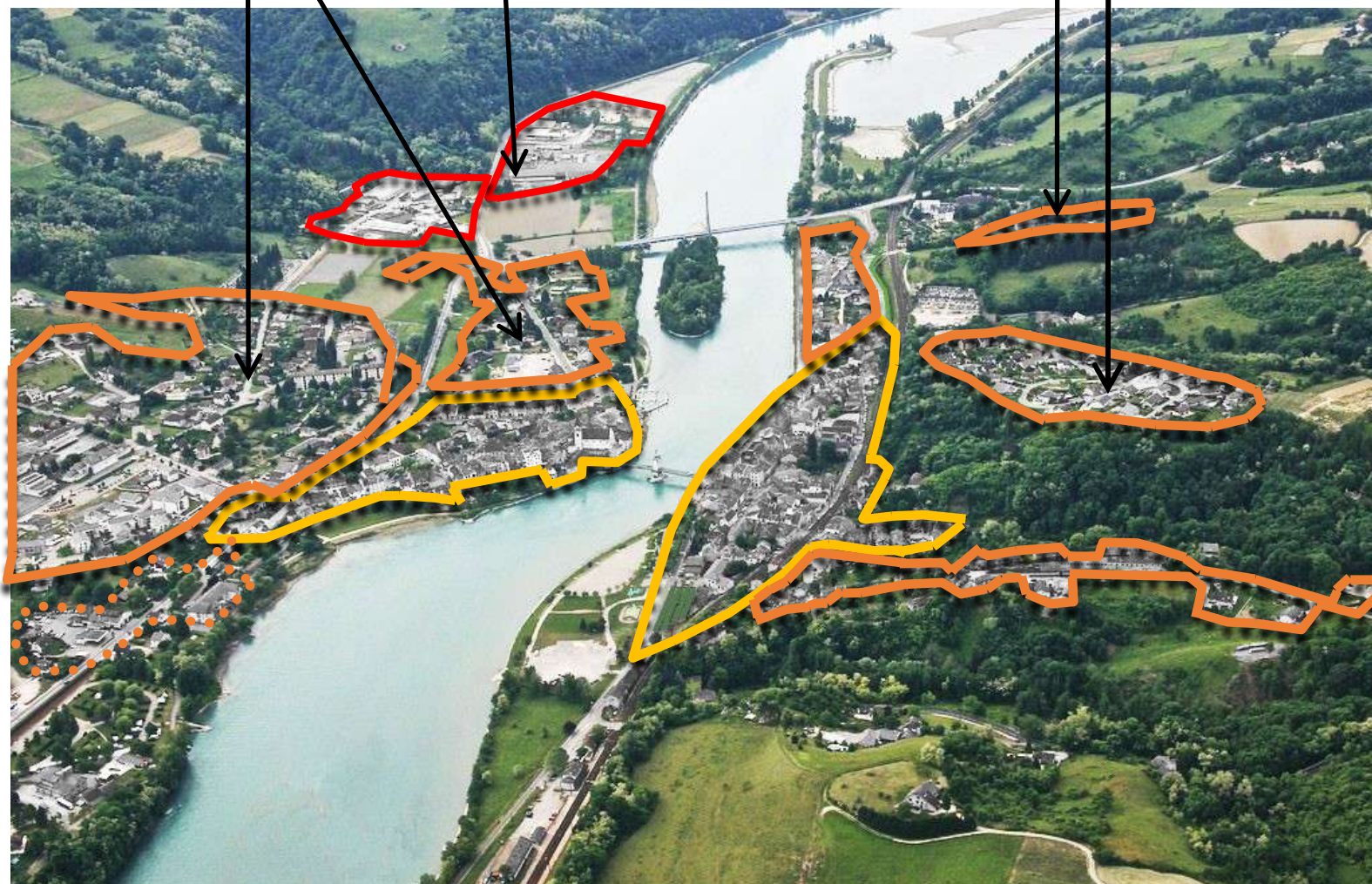
Photo de Seyssel probablement fin 1940 début 1950

La structure du paysage urbain : d'une rive l'autre Les développements urbains mi XX^{ème}-XXI^{ème}

Les nouveaux quartiers

Zones d'activités

Les lotissements récents



C'est au cours de la 2^{ème} partie du XX^{ème} siècle que les villes de Seyssel s'affranchissent de leurs enveloppes historiques.

En rive droite, la dernière portion libre (jardins) au sud en bord de Rhône est construite. La ville coincée dans son carcan géographique se développe ensuite le long de certains axes routiers (rue Lieutenant F. Bovagne) avec les usines Kinsmen, mais aussi sous forme d'habitat dispersé. Enfin les nouveaux quartiers sous forme de lotissements viennent s'inscrire sur des croupes en pente entrecoupées de vallons.

Sur la rive gauche, aux contraintes topographiques moins fortes, le processus d'urbanisation est plus visible. La construction du nouveau pont à haubans accélère l'urbanisation du sud du territoire (zones d'activités) à la fin des années 80 entraînant la disparition de la trame agricole préexistante. La ville « avance » sans vraiment se structurer le long des axes routiers et son articulation avec le territoire initial est brouillée.

Une structure de quais et d'espaces publics en bordure du Rhône fortement identitaire, reflétant une véritable urbanité et constituant le lien de la ville à son fleuve.



Séquence sud : la façade urbaine de Seyssel s'étire le long du fleuve. Les quais de pierre, comme un soubassement à la ville et l'alignement d'arbres offrent un paysage presque immuable depuis le retournement de la ville sur le Rhône dans la seconde partie du XIX^{ème} siècle. À l'arrière des constructions, le coteau boisé bordant la voie ferrée offre un écrin végétal.



La séquence nord de la rive droite apparaît moins urbaine que la première. La pointe nord de la ville et la minéralité des quais du XIX^{ème} siècle disparaissent derrière les rideaux d'arbres plantés sur les terrains gagnés sur la Rhône. La ville « s'échappe » sur les premiers côteaues. L'immeuble d'habitation des années 60 écrase par ses dimensions hors d'échelle le tissu urbain alentour.



La rive sud



La rive nord

La vue depuis la rive droite est plus spectaculaire et pittoresque avec l'église, sur son éperon, dominant la ville historique. Sur la rive sud, on lit bien la structure compacte de la ville historique puis des espaces non construits en bord de Rhône avec le port de plaisance et en recul un bâti hétérogène. Après la rive aménagée pour les bateaux de plaisance, les bords du fleuve redeviennent « sauvages » avec des roselières et une ripisylve continue.

En rive nord, un enchevêtrement de toits, et de façades arrière donnent sur des jardins privés en terrasse sur le Rhône. Quelques beaux arbres (dont un cèdre) offrent une ponctuation verticale. Vers le nord, le bâti en recul laisse la place à des espaces publics. Au-delà roselières et boisements occupent l'espace de la berge.

Entrée Sud en rive gauche du Rhône dans le territoire de Seyssel & enjeux des relations visuelles avec le fleuve



L'aménagement d'une **piste cyclable** en bord du Rhône (maillon de la Via Rhôna reliant le Léman à la Méditerranée) depuis le Fier jusqu'au centre-ville constitue un itinéraire magnifique pour parcourir et découvrir les bords du fleuve à Seyssel.

L'entrée sud en rive gauche du Rhône depuis la **RD 991**, route historique du Fier s'inscrit sur une rive étroite resserrée entre le fleuve et les coteaux boisés. L'urbanisation récente sous forme d'activités artisanales s'est développée le long de la voie s'étirant de part et d'autres, effaçant un parcellaire agricole en lanière et masquant les vues avec le fleuve.

On peut constater la qualité paysagère de cette entrée d'agglomération. Elle pourrait néanmoins être améliorée par quelques dispositifs de plantation mettant en scène les différentes séquences qui composent cet itinéraire routier.

Un enjeu de mise en valeur du territoire pas seulement dans son strict contexte de mise en valeur du patrimoine :

Banalisation du territoire / paysage exceptionnel par les interventions successives qui créent des coupures notamment par rapport au Rhône (et au grand paysage)

Enjeux

- 1 - Mettre en scène l'entrée de la voie verte en bord du Rhône
- 2 - Pour chaque équipement, ici un parking, il faut une attention particulière au lieu existant.
- 3 - La façade sud et couloir de la zone artisanale : réflexion pour un accompagnement qualitatif
- 4 - Point de pincement, la route en bord de Rhône, une mise en scène à exacerber, jusqu'à la pointe sud de la zone artisanale de Montauban.
- 5 - La présence d'une coupure d'urbanisation au nord de la station d'épuration (terrains agricoles et naturels) est une ouverture sur le Rhône et du pont à haubans.

Entrée nord en rive gauche du Rhône dans le territoire de Seyssel & enjeux des relations visuelles avec le fleuve



L'entrée nord en rive gauche du Rhône depuis la **RD 992**, est un itinéraire plus court que l'entrée sud (moins de 1 km). C'est une entrée de ville plutôt préservée du mitage. On distingue 6 séquences.

Séquence 1 : Le barrage sur le Rhône

Séquence 2 : Vue sur le Rhône

Séquence 3 : La route départementale traverse une partie boisée

Séquence 4 : Panneau d'agglomération

Séquence 5 : Ouverture sur le grand paysage. La montagne des Princes à l'horizon. Le supermarché au premier plan et sa façade arrière plantée.

Séquence 6 : Véritable entrée dans la ville de Seyssel. Les aires de stationnements autour du supermarché et la station d'essence constituent des espaces trop minéraux et routiers qui banalisent l'entrée de Seyssel. La mise en place d'un filtre végétal entre la route et le supermarché permettrait d'amoindrir cet impact visuel. A minima les abords du supermarché pourraient être plantés par un alignement d'arbres de type tilleul, érable ou platane.



A street view of a residential area. In the foreground, a large, leafy green tree stands on the left side of the road. A silver car is parked on the street. In the background, there is a two-story building with a sign that reads "Moto". A motorcycle is parked on the street in front of the building. The sky is blue with some clouds. The number "4" is visible in the bottom left corner of the image.

A street view in a village. On the left, a large, leafy tree stands on a grassy slope. A paved road leads into the distance where a few cars are parked. On the right, there are traditional houses with light-colored walls and red-tiled roofs. A red circular sign with a white 'X' is visible on the wall of one of the houses. The sky is clear and blue. A large white number '3' is overlaid in the bottom left corner.

A street view image showing a road with a 'Dobro' sign, a parking lot with cars, and residential buildings in the background. The image is labeled with a large number '2' in the bottom left corner.

Séquence 4 : le moment d'inflexion, la voie bascule vers le Rhône.

DIAGNOSTIC 1/2

Seyssel en train :

L'arrivée en train à Seyssel depuis le nord en particulier fait suite à un cheminement le long des rives du Rhône dont, faute de l'avoir parcouru, on imagine la qualité paysagère qu'on perçoit tout au long du parcours qui longe le Rhône.

La traversée de Seyssel en train donne à voir des séquences urbaines dont la préservation et la mise en valeur seraient justifiées.



Un cheminement le long du Rhône et qui traverse Seyssel rive gauche.



Façades des maisons de ville et immeubles de part et d'autres de la voie ferrée



Seyssel en bateau :

Le site constitue encore une halte fluviale, celle d'un tourisme nautique, le port de plaisance de Gallatin comporte des anneaux à la location. Il existe à la fois des bateaux de plaisance pour des promenades touristiques et des parcours au plus ou moins long cours pour les canoés/kayaks.

La vue depuis le fleuve vers les rives au droit des noyaux anciens comme en amont et en aval, constitue donc un enjeu touristique.



<https://www.hautrhône-tourisme.fr/bateau-a-passagers/>

Bateau le Seyssel : site voyage Haut Rhône



Perception du site urbain & valeur pittoresque

Le site a été le motif d'une abondante iconographie tout au long de son histoire.

De nombreuses gravures représentent la ville et le pont.

La renommée du paysage figuré dépasse la ville de Seyssel dans la mémoire collective.



Nicolas Marie Joseph CHAPUY (1790-1858)

Dessin à la mine de plomb, 15,5 x 21,7 cm

Date d'édition **1843**. source en ligne Gallica Bibliothèque nationale de France en ligne [sel Ain et Seyssel Haute-Savoie](#). Auteurs Elsa Martin-H. (ESTUDIO) & Jacques Bernus.

Version présentée le 20 mai 2021, corrigée le 14 juin 2021 (def). Page 31/111

DIAGNOSTIC 1/2

Perception du site urbain et valeur pittoresque

Panorama : Cône de vue depuis le chemin de la Maillarde

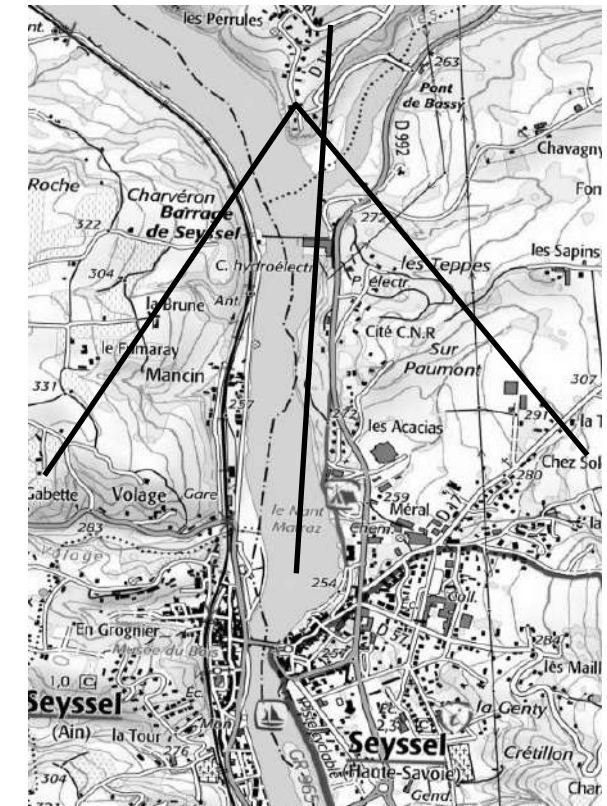
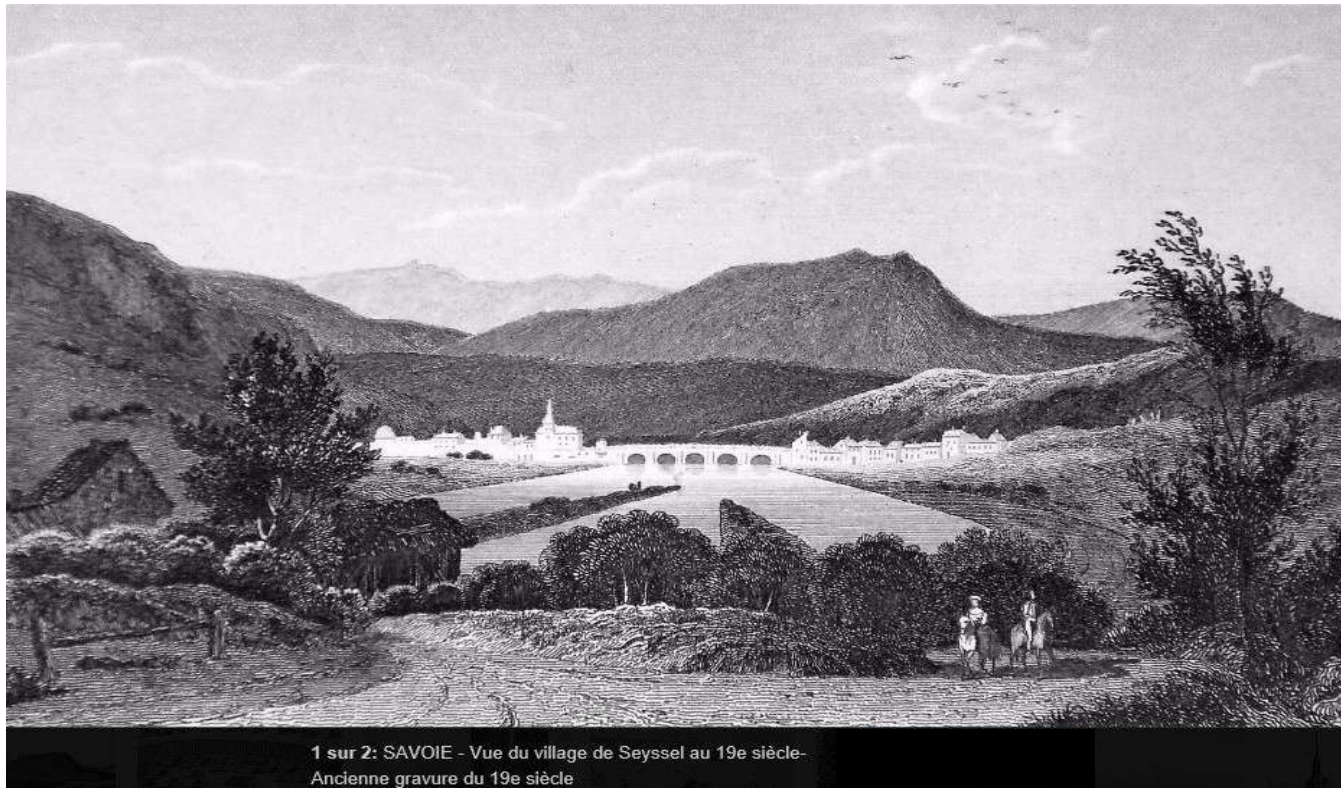
Au premier plan : les Seychallets

Un **ancien point de vue a priori disparu** : depuis le chemin de la Maillarde Haut, le boisement du chemin de crête rend la vision difficile et la vue de la voie principale donnant accès au pont est supposée présenter un premier plan peu avenant (non vérifié sur site).



Perception du site urbain et valeur pittoresque Depuis Bassy / la Regonfle

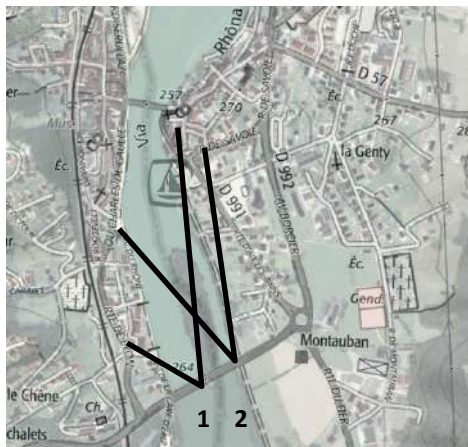
Un panorama historique qui semble perdu malgré son intérêt public : un lotissement est implanté en proue de la Regonfle, à Bassy. *A priori* l'accès à la vue semble difficile.



Vue google street depuis la D140,
route de Seyssel : on aperçoit un peu à
travers les arbres depuis la route.

Vue google street depuis la proue de la
confluence Rhône / Usse :
partie non accessible lotissement priva-
tif?



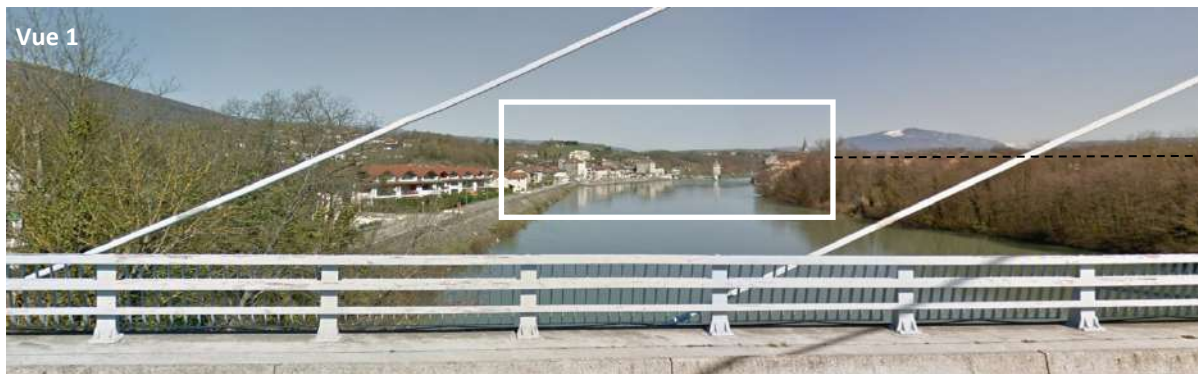


Le point de vue montre l'impact très fort des immeubles d'habitation récents situés rive droite avec leurs lucarnes hors d'échelle

ENJEU : préserver et améliorer ce point de vue sur le paysage en atténuant la présence du bâti récent par un aménagement paysager, en maîtrisant les volumétries des constructions à venir

Perception du site urbain et valeur pittoresque Depuis le nouveau PONT à haubans sur le Rhône

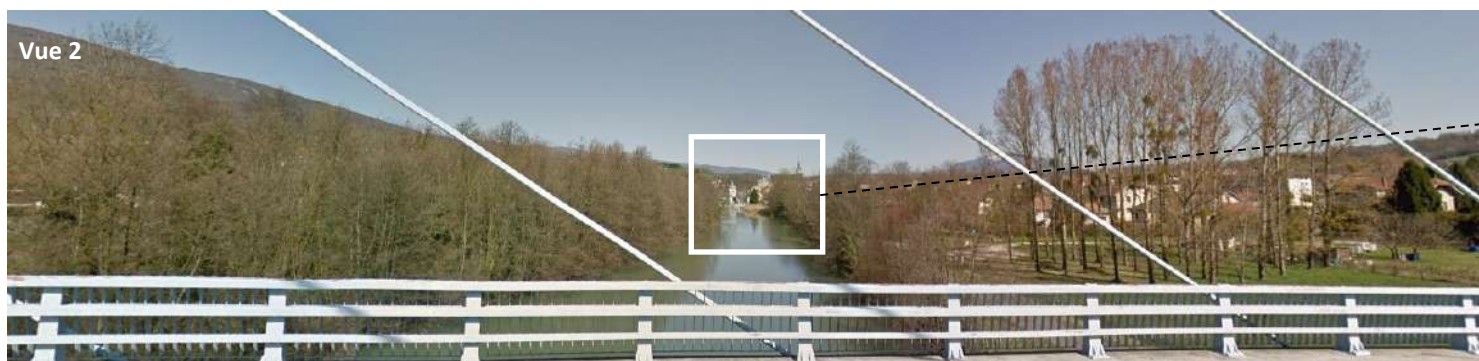
Le pont de 1986 permet de donner à voir un nouveau paysage : c'est aussi approximativement (à deux dizaines de mètres d'altitude près) **celui que percevaient les bateaux en arrivant à Seyssel** avec la pile emblématique du pont qui forme un arche, couronné de la vierge Notre Dame du Rhône mais aussi les deux clochers qui l'encadrent.



Deux vues où l'on perçoit bien (surtout pour la deuxième) qu'elles peuvent évoluer voire disparaître avec l'évolution de la végétation de l'île.



Vues google street avril 2018 (pont en travaux lors de l'étude)

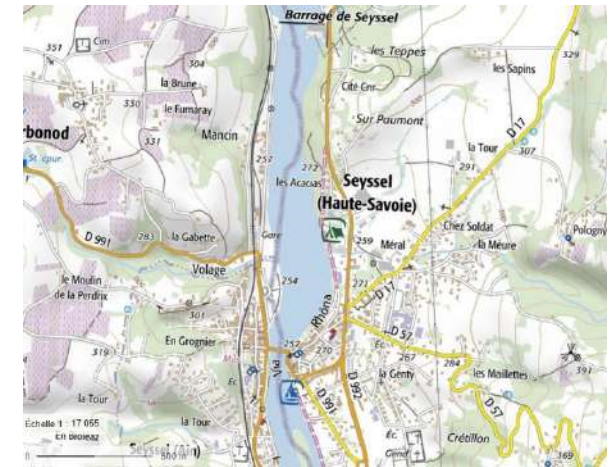


Extrait de la vue 2

Perception du site urbain et valeur pittoresque

Depuis les Sapins (espace paysager protégé au PLUi au titre de l'article L151.19 du code de l'urbanisme)

Paysage protégé et implantation d'exploitation agricole au moins depuis les années 1730 (présente sur la mappe sarde)



On devine la ville le long du fleuve, quelques édifices surgissent de la vallée et ressortent par leur singularité et leur hauteur.

Le point de vue n'est pas exceptionnel en ce qui concerne la ville elle-même mais pour la perception des reliefs et de la vallée du Rhône.

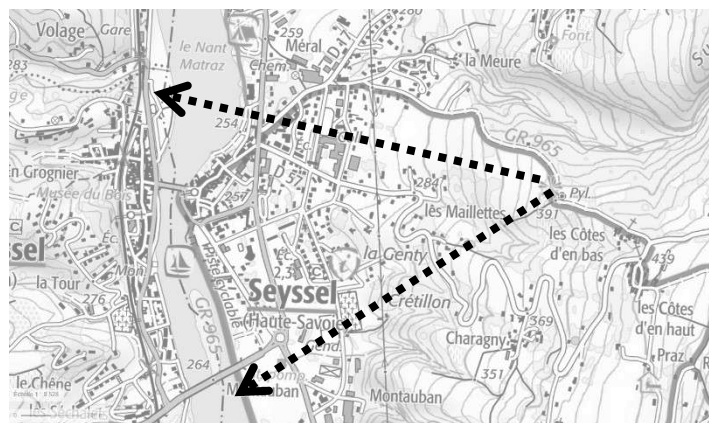
Depuis la route des Convers / Chemin des Côtes : GR 65 et donc chemin de Compostelle, la silhouette de la ville apparaît comme sur la gravure de Chastillon.

Il s'agit donc de la **figure pittoresque par excellence**, s'inscrivant par ailleurs à la fois dans l'histoire religieuse médiévale (étroitement imbriquée avec le tourisme d'aujourd'hui et demain).

On peut constater que la silhouette de la ville rive droite située sur la presqu'île rocheuse, même entourée de l'urbanisme diffus de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle reste lisible dans le paysage.

Synthèse ET ENJEUX :

Il faudrait mettre en valeur cette vue sur la ville car elle est particulièrement emblématique.



Vue de Chastillon début XVII^{ème} siècle que nous commenterons plus loin



Étude patrimoniale du centre ancien de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie. Auteurs Elsa Martin-H. (ESTUDIO) & Jacques Bernus.

Version présentée le 20 mai 2021, corrigée le 14 juin 2021 (def). Page 36/111

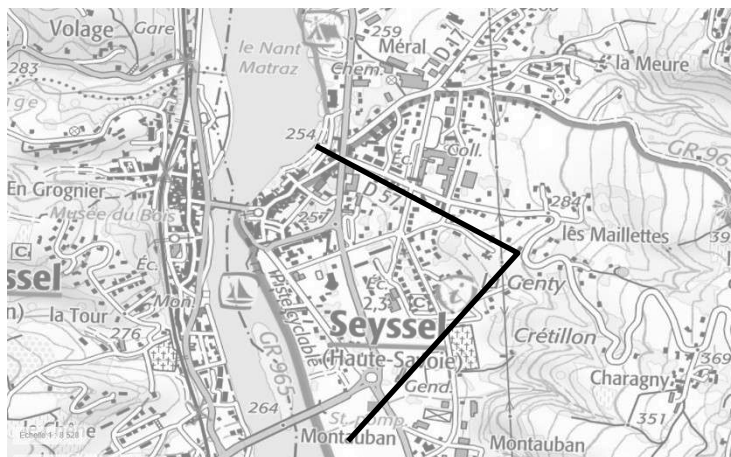
Perception du site urbain et valeur pittoresque Depuis le chemin de Compostelle, GR 965

Si l'urbanisation diffuse de la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle est très impactante visuellement, on aperçoit néanmoins à la fois la linéarité du quai rive droite et la forme ramassée de la ville rive gauche avec ses toits resserrés. On lit encore la limite du rempart et de la rue de Savoie son contournement : une caractéristique patrimoniale à soigner et mettre en valeur.



Et le même point de vue aujourd'hui





Vue google street 2014

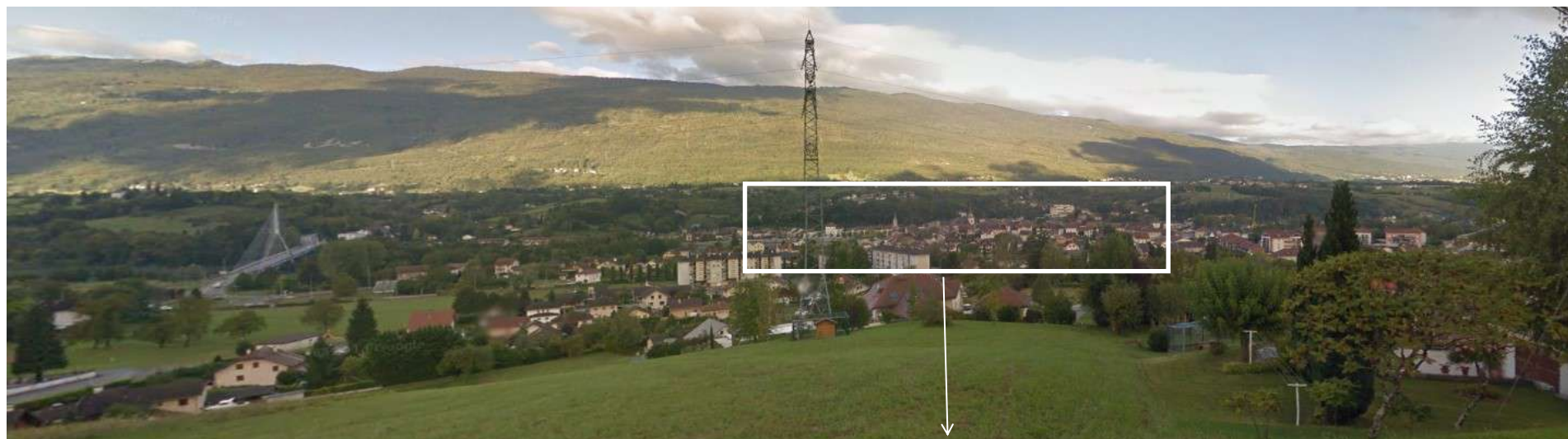
Perception du site urbain et valeur pittoresque Depuis le virage route de la Montagne des Princes (Genty)

Lecture de la forme urbaine : on aperçoit à la fois le quai rive droite et la forme ramassée de la ville rive gauche avec ses toits resserrés. On devine la limite du rempart.

La ville ancienne se distingue par les volumétries et les teintes de ses toitures et par ses éléments bâtis singuliers.

Dérive : les constructions nouvelles viennent englober l'ensemble sans considération particulière pour les caractéristiques du lieu.

ENJEUX : préserver et mettre en valeur les silhouettes des deux entités

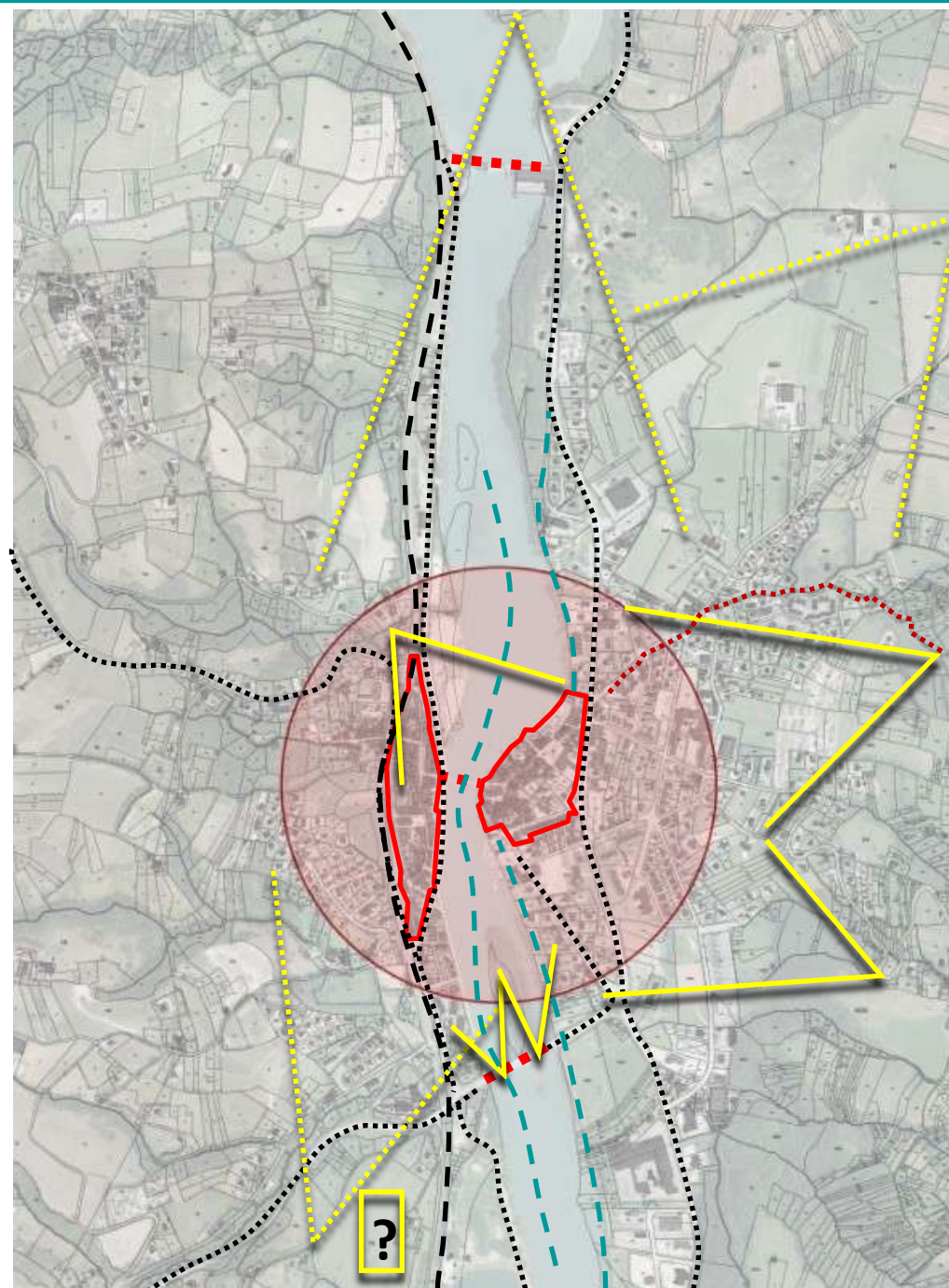


SYNTHÈSE ET ENJEUX

Contexte historico-géographique

Seyssel, paysages du Rhône

Perception du site urbain et valeur pittoresque



- Entrées de ville véhicules principales
- - - Voie ferrée
- - - Voie fluviale et via Rhona
- GR55 chemin de Compostelle
- Points de vues préservés à mettre en valeur
- Points de vues non préservés ou ne présentant pas d'enjeu particulier

Le **site géo-graphique de Seyssel est exceptionnel**. Il a permis une occupation humaine stratégique historique liée à cet emplacement privilégié, en particulier depuis l'époque gallo-romaine. Le fait que l'appellation « Seyssel » pour la pierre de taille comme pour les vins dépasse largement les territoires communaux (les carrières et vignobles se trouvent aujourd'hui en réalité sur d'autres communes) est révélateur de la renommée de Seyssel.

Les **silhouettes urbaines** des deux Seyssel présentent des caractéristiques différentes et des **qualités paysagères remarquables**.

La **relation au Rhône est essentielle dans les perceptions et dans l'image de la ville**.

Pourtant ces vues incontournables, différentes suivant les séquences d'approche et les modes d'accès ne sont pas toujours mises en valeur.

Les entrées de ville sont, selon les cas à préserver, mettre en valeur ou à requalifier en se basant sur les séquences identifiées.

Le site de Seyssel a fait l'objet d'une **iconographie importante** car il est d'une **qualité pittoresque exceptionnelle**.

Historiquement on y a accédé surtout par voie fluviale, mais aussi par le chemin de Compostelle, etc. Des points de vue ont été préservés et d'autres non. Certains justifient d'être pris en considération comme , **écrins des centres anciens, éléments de paysage constituant l'accompagnement et mise en valeur des noyaux urbains historiques**.

Pour mémoire :

- possibilité de remettre et iconographie historique en situation sur les points (signalétique en lave émaillée ou autre dispositif imaginer ?)
- il existe un point panoramique depuis le Mont des Princes qui serait à envisager, les deux Seyssel y sont parfaitement visibles (dit en réunion du 20 mai)

Le site et son évolution urbaine

Approche chronologique / iconographique

Une analyse des cadastres anciens et de l'iconographie historique permet de mesurer l'ancienneté des dispositifs encore en place et de comprendre ce qui *fait patrimoine* dans la ville qui nous a été transmise.

PLAN DE LA VILLE
DE SEISSEL.

Echelle de 100 Toises.

Introduction

La constitution **bicéphale** de la ville ajoute à la complexité de ses transformations : une puis deux églises, un château seigneurial, des couvents de part et d'autre, une puis deux mairies ...

Seyssel a été régulièrement unie puis divisée en deux au cours de l'histoire : le Rhône constitue longtemps un réel obstacle à toute circulation transversale et son rétrécissement a représenté l'occasion de le franchir avec moins de difficultés.

La possibilité de franchissements successifs par bac ou par pont a constitué une des conditions *sine qua non* de l'existence de Seyssel comme entité économique. Cette particularité géographique ajoutée au fait que le Rhône était navigable seulement jusqu'à Seyssel a fait de la cité un endroit florissant qui a attiré nombre d'acteurs politiques et économiques.

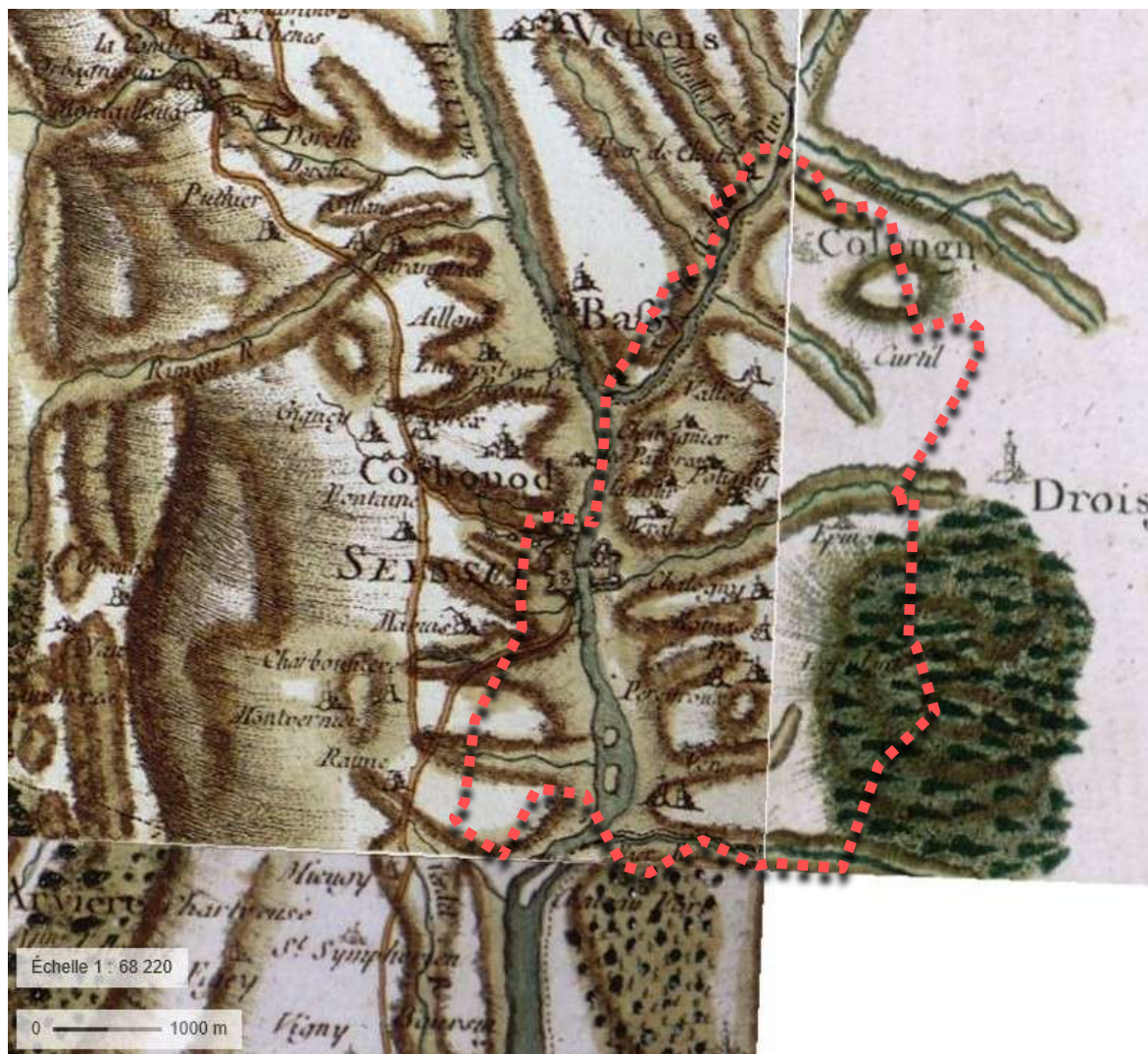
La réunion et la séparation de la ville en une ou deux entités fait partie de l'identité même de Seyssel : les constructions/ destructions successives des ponts ont réuni les deux rives pour effacer la frontière physique qui les séparait.

La frontière politique n'a pas toujours été au droit du Rhône, elle aussi mouvante aléatoire, au gré des guerres, des accords et autres aléas politiques au fil de l'histoire.



Territoire actuel des Deux Seyssel

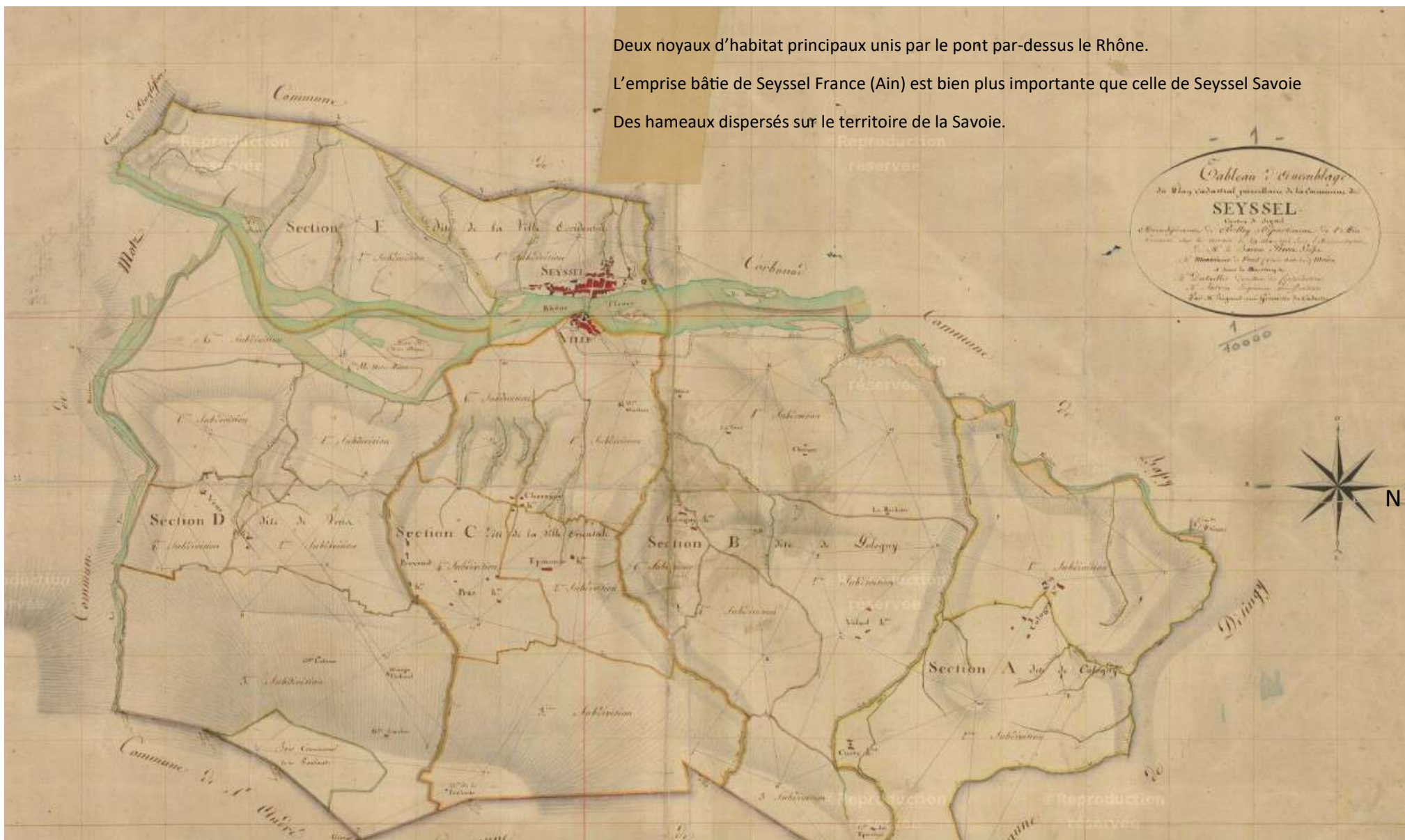
Carte de Cassini XVIII^{ème} siècle. source Géoportail



Carte de Cassini :

L'image d'une ville-pont ou de deux villes « siamoises » : un ensemble fortifié, avec un pont comme trait d'union entre les deux rives.





Seyssel-sur-Rhône territoire siamois dans la cartographie du XIXe siècle (2)



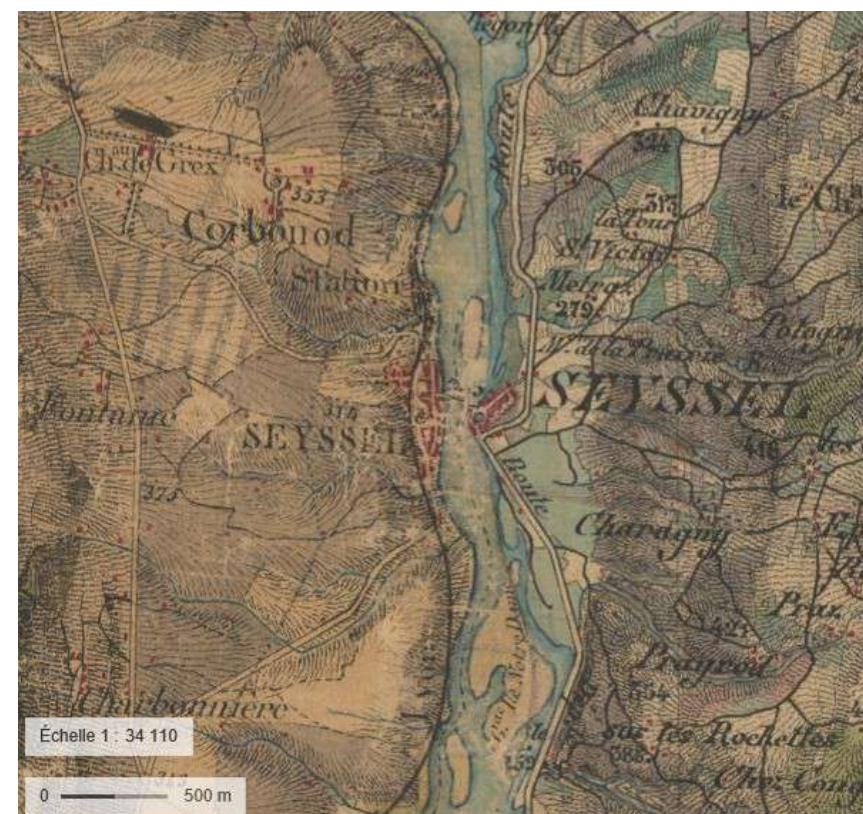
Report de l'emprise actuelle du territoire des deux Seyssel

Carte d'état major 1820-1866. Source Géoportail



Carte d'État major :

L'image de deux noyaux : l'un niché au creux de la pente parallèlement au Rhône et l'autre s'avancant presque perpendiculairement sur le rocher, en forme de presqu'île dans la plaine marécageuse. Un pont entre les deux, des routes et la voie ferrée déjà présentes mi XIX^{ème} siècle.



Si le franchissement du Rhône s'est fait pendant des siècles depuis l'implantation gallo-romaine, l'existence du pont n'est indiquée dans les archives qu'au **XIII^{ème} siècle**, (source Mariotte-Lober). Il succède au passage par bac qui était établi sur le Rhône depuis l'Antiquité.

Ce pont de charpente, situé sur une voie commerciale, serait resté jusqu'au XVIII^{ème} siècle le seul pont sur la route de Lyon à Genève avec celui sous la chartreuse-forteresse de Pierre-Châtel, qui était attribué aux comtes de Savoie. Il constituait donc un point de passage stratégique, *a fortiori* pendant les périodes où le Rhône constitue une frontière.

Les courants sont violents, l'ouvrage est détruit à de multiples reprises, par les crues ou encore par des faits de guerre, on aurait alors remis successivement des solutions « de fortune » : bac à traîle où bateaux sur le principe des ponts flottants.

Le site internet de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région cite les dates de destructions-reconstructions s'échelonnant entre 1378 et 1834.

La **pile centrale en pierre daterait de 1569**, et serait donc visible sur les gravures des années 1600.

En **1765**, après une inondation qui rompt le pont, l'ingénieur Garella dresse un projet de pont de pierre qui restera sans suite (**illustrations ci-contre**).

En 1814 le pont en charpente est brûlé on en reconstruit un en 1822, qui est emporté par les eaux en 1834 (dixit F. Fenouillet).

C'est en 1840 qu'est construit le pont suspendu aujourd'hui conservé.

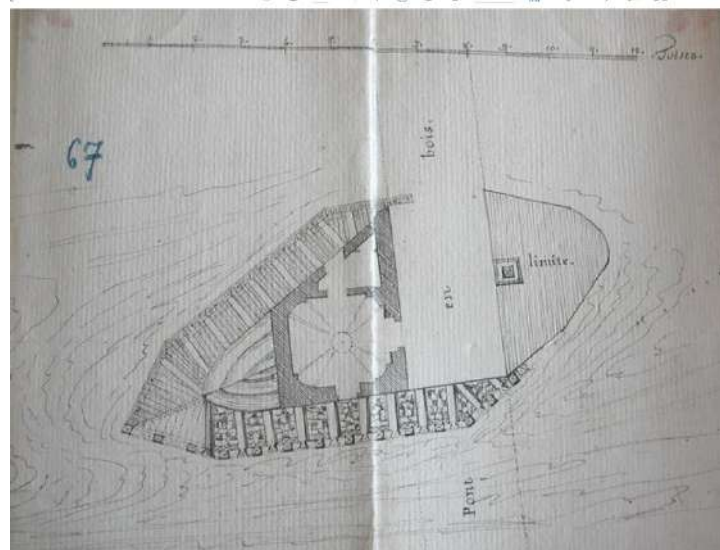
La statue de la Vierge en pierre qui surmonte la pile perpétue le souvenir d'une ancienne statue en bois de la Vierge noire qui se trouvait dans la chapelle Notre-Dame établie sur la pile. Celle-ci a été installée dans l'église de Seyssel-Ain après la Révolution.



La Vierge noire qui aurait été dans la chapelle du pont au Moyen Age (illustration / site internet)

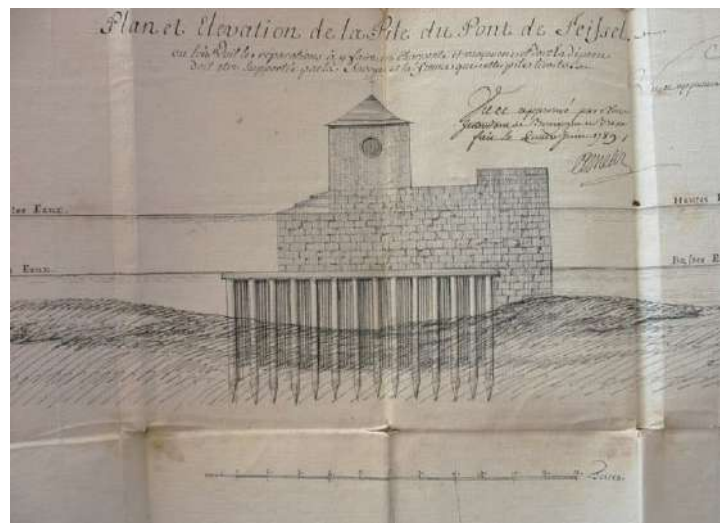
Le site et son évolution urbaine

Histoires d'un franchissement (du bac à traîle au pont) et de l'évolution de la relation entre les deux Seyssel



Pont de Seyssel (détruit) - [Plan de la Pile du Pont de Seyssel...] / Garella F[rançois] et Céard (?). 15 février 1789 (extr. de : AD Haute-Savoie, 1C IV 199)

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
© Archives départementales de la Haute-Savoie



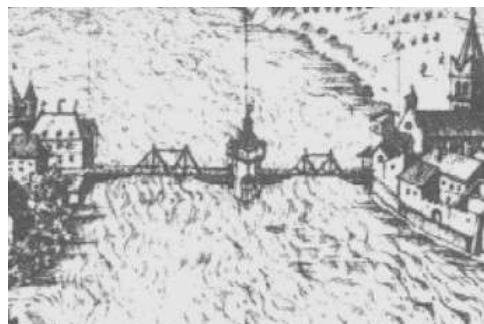
Pont de Seyssel (détruit) - [Élévation de la Pile du Pont de Seyssel. Plan où l'on voit les réparations à y faire en charpente et en maçonnerie et dont la dépense doit être supportée par la Savoie et le France que cette pile limite..] / Garella F[rançois] et Céard (?). 15 février 1789 (extr. de : AD Haute-Savoie, 1C IV 199)

Le site et son évolution urbaine

Histoire d'un franchissement le pont au fil des siècles à travers l'iconographie



*Vue depuis l'amont du Rhône date inconnue
Pile maçonnée, la chapelle est disposée à l'amont avec des ponts en structure bois de part et d'autre*



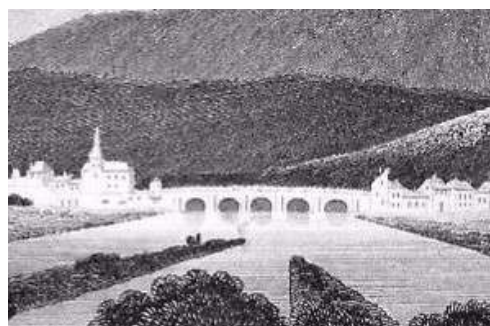
*Vers 1600
Les portées des tabliers en bois sont dessinées à l'échelle, la chapelle reste symbolisée au centre, maçonnée.*

Pont de Seyssel (détruit) - Seyssel / Fouq.(?), [s.d.]. 1 est. : en noir. (BnF - Estampes : Va 1, t. 4, Microfilm H. 106488). Immatriculation IVR82_20100100048NUCA. BNF . auteur inconnu



1829, le pont ne comporte plus de chapelle, la silhouette du pont donne l'impression d'arcs maçonnés dont il n'est pas question dans les documents récapitulatifs de l'Inventaire.

Seyssel / Hostein del. ; Hürlimann sculp. Paris et Londres : Rittner, mars 1829. 1 est. : en noir. (BnF - Estampes : Va 1, t. 4, Microfilm H. 106489) IVR82_20100100049NUCA. BNF Holstein (dessinateur). Hürlimann (graveur)



TOUS DOCUMENTS © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Bibliothèque nationale de France

Le site et son évolution urbaine

Histoire d'un franchissement

Le pont au XVIII^{ème} siècle

1 C d 139-COPIE - Seyssel

Mappe Sarde @ archives départementales de Haute Savoie

Vue environ 1730 : la mappe sarde semble indiquer seulement deux supports intermédiaires au lieu des quatre figurant sur la gravure ci-dessous.



Côté rive gauche : l'accès se fait en partie basse du parvis belvédère actuel de l'église qui semble doré et déjà en place, desservi par un escalier qui relie la voie d'accès au pont située en contrebas

La chapelle sur le pont constitue une protection du pont lui-même : il faut resituer le contexte de la route au Moyen-Âge, la crainte de l'eau et du franchissement des rivières qui animait les populations. Sur les chemins de Compostelle par exemple, les ponts pouvaient être équipés d'oratoires, et plus rarement de chapelles, qui se trouvaient semble-t-il plutôt « au bout du pont ».

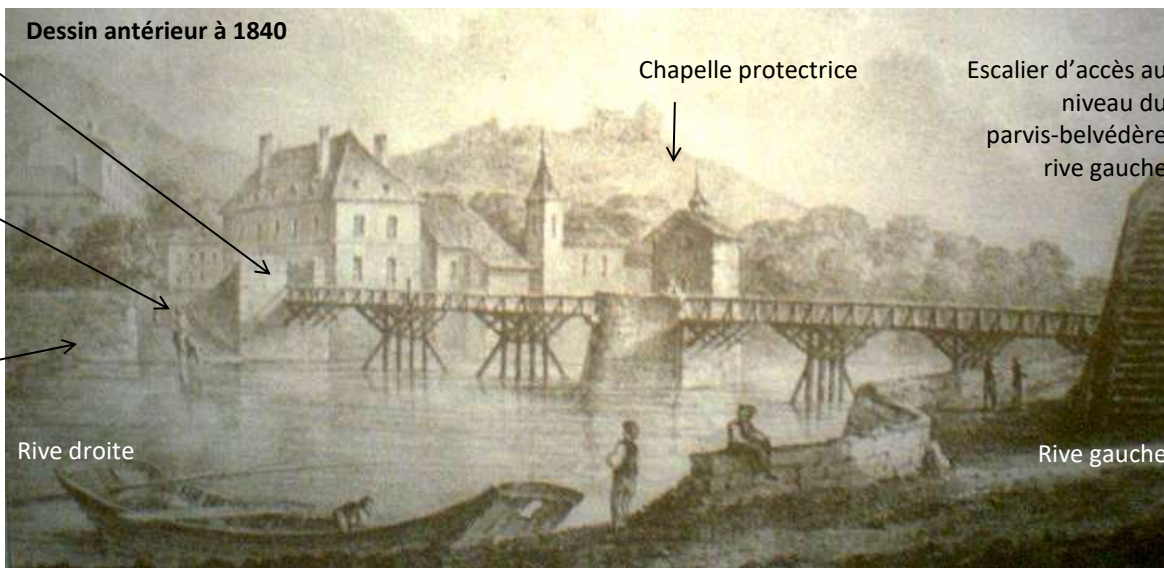
On peut noter la **similitude** avec la chapelle sur le Pont d'Avignon, lui aussi sur le Rhône (illustrations ci-dessous) ... sans pouvoir se mesurer au pont romain en pierre de taille sur laquelle avait pris place la chapelle médiévale.

Culée maçonnée du pont de bois

Rampe descendant au Rhône suivant la pente naturelle de la berge

Mur de soutènement des jardins privés qui venaient jusqu'au Rhône

Dessin antérieur à 1840



Chapelle protectrice

Escalier d'accès au niveau du parvis-belvédère rive gauche

Rive droite

Rive gauche



Pont de Seyssel (détruit) - Ancien pont de Seyssel / H. de B. (?) ; Lithographie de H. Brunet et Cie. [S.d.]. 1 est. : en noir. (BnF - Estampes : Va 1, t. 4, Microfilm H. 106491). Image recadrée. Immatriculation : IVR82_20100100050NUCA © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Bibliothèque nationale de France



Le site et son évolution urbaine

Histoire d'un franchissement

Le pont aujourd'hui

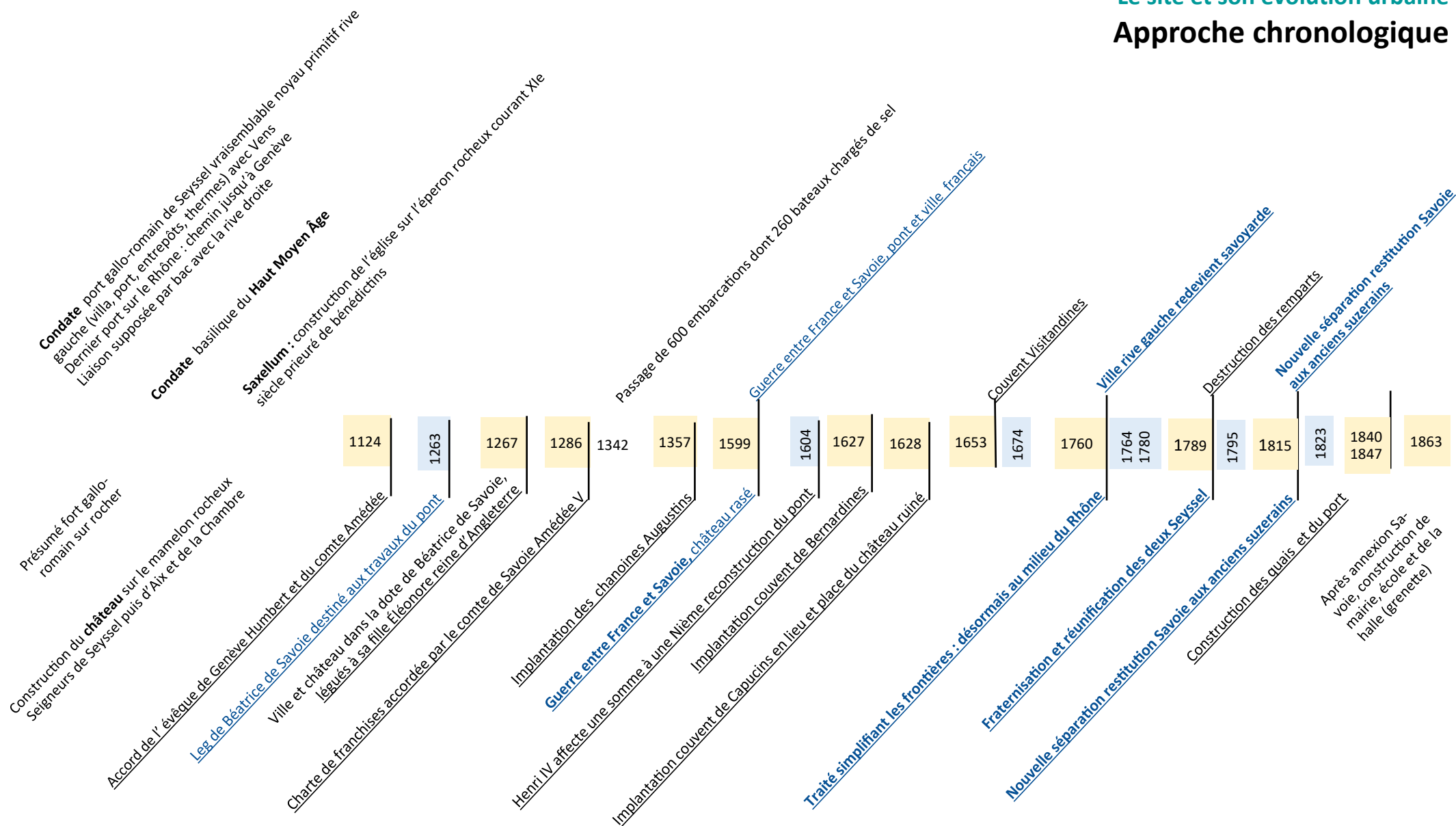
Un trait d'union réel entre les deux entités, le lieu de franchissement quotidien pour les piétons comme pour les véhicules. Un lieu de promenade et de contemplation du Rhône.

Enjeux : un ouvrage d'art élégant, comportant une forte charge d'histoire, de symbole, d'identité et de mémoire collective : ce pont présente toutes les caractéristiques d'un monument historique. Il constitue l'identité du site des deux Seyssel et doit être mis en valeur.



Le site et son évolution urbaine

Approche chronologique



Le site et son évolution urbaine Implantation gallo-romaine

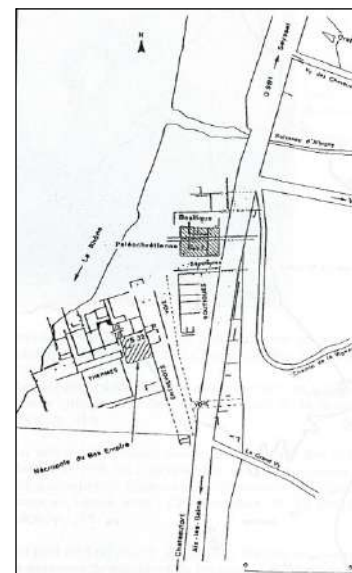
Port sur le Rhône & voie romaine dans les gorges du Fier

Si le port de **Condате** est avéré et semble avoir été identifié sur site par la mise au jour de vestiges archéologiques, il n'y aurait pas eu de pont romain sur le Rhône à Seyssel. Les recherches réalisées par l'inventaire général du patrimoine de la région Rhône Alpes indiquent un « **passage par bac** établi depuis l'Antiquité sur le Rhône entre les bourgades jumelles » (rive gauche et droite de Seyssel).

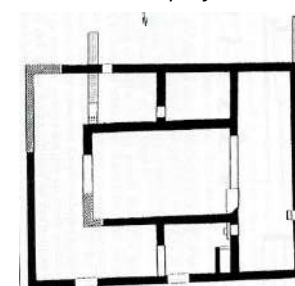
(*) Deux autres ports auraient été identifiés (source Paul Dufournet cité par Olivier Pasquet dans son « étude géo-historique du vignoble et des paysages savoyards » de décembre 2012).

Albigny, suivant Bizot & Serralongue, 1988

Plan des structures antiques



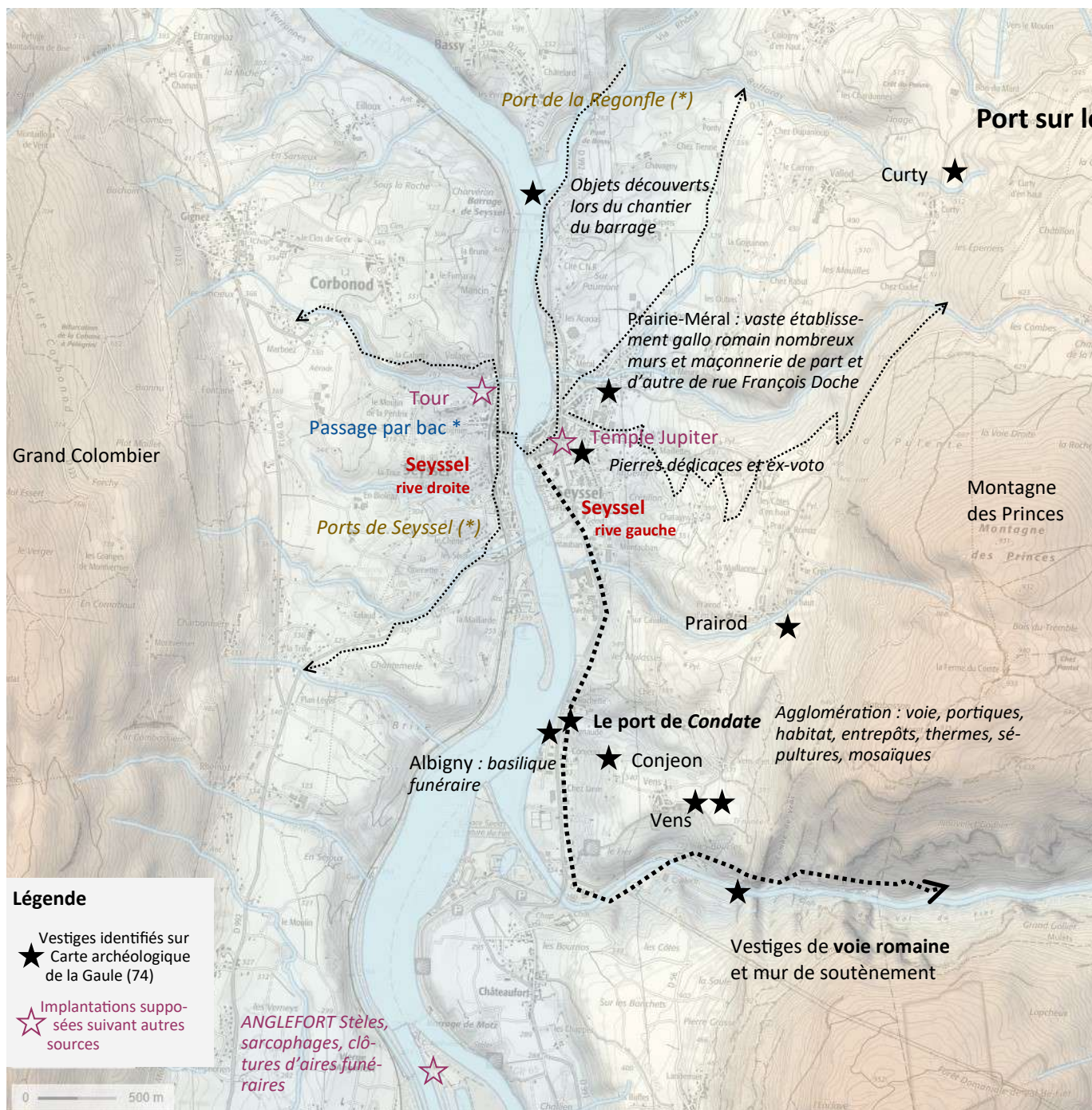
Plan de la basilique funéraire



Vestige de maison :



Documents et informations extraits de la « carte archéologique de la Gaule, Haute-Savoie, reportées sur fonds de carte Géoportail.



Étude patrimoniale du centre ancien de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie. Auteurs Elsa Martin-H. (ESTUDIO) & Jacques Bernus.

Version présentée le 20 mai 2021, corrigée le 14 juin 2021 (def). Page 49/111

DIAGNOSTIC 1/2

XI^{ème} siècle : une implantation médiévale bicéphale

Avant le XI^{ème} siècle, comme souvent et en particulier sur le territoire des Savoie l'histoire est relativement mal renseignée. On peut supposer que le site a continué à être habité car il est particulièrement propice à l'implantation humaine. Au VI^{ème} siècle, une église existe déjà : elle est répertoriée dans les paroisses. Elle aurait été construite sur un temple gallo-romain dédié à Jupiter-Tonnant. Elle aurait été détruite par les Sarrazins vers 750.

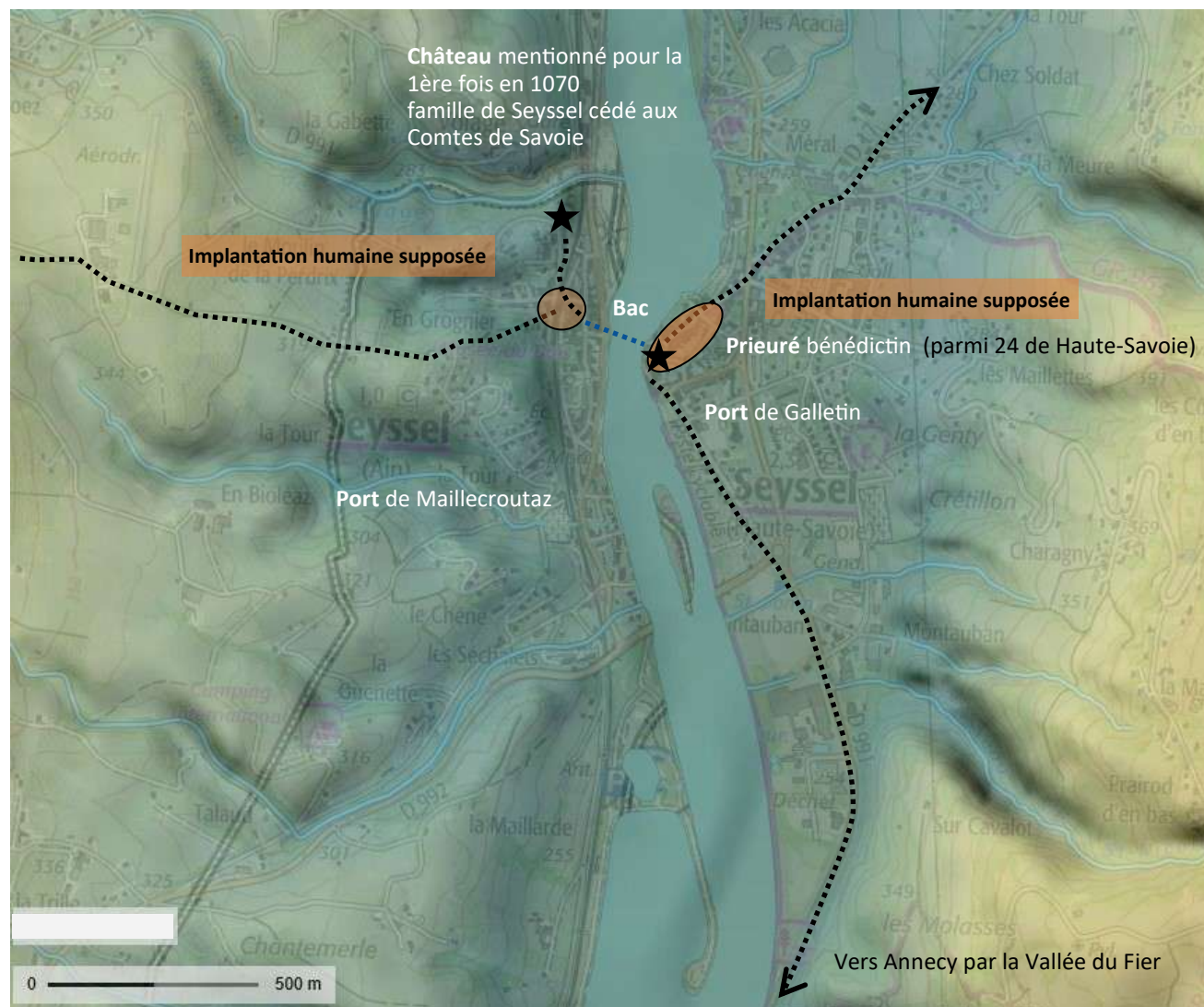
Présence avérée de deux entités juchées sur leur rocher de part et d'autre du Rhône : les seigneurs laïcs et religieux se partagent les atouts économiques du site de passage obligé.

Rive gauche, le site est propice à l'implantation de l'habitat. Il est facile à défendre, à desservir par le Rhône, idéal pour percevoir un péage sur le franchissement du Rhône par bac, mais aussi entouré de terres propices à l'agriculture (pouvant comporter y compris les vestiges des vignobles gallo-romains). S'inscrivant dans la logique d'occupation religieuse des campagnes et d'asservissement des populations, il devient le siège d'un prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de Saint-Chef. Le prieuré s'implante au XI^{ème} siècle à l'emplacement de l'église précédente en construisant une église ouverte au culte pour les habitants. Il a comporté aussi au minimum la demeure du prieur et des locaux destinés aux moines qui l'assistent dans ses tâches, l'ensemble étant (au vu des autres prieurés établis sur le territoire) vraisemblablement organisé autour d'un petit cloître, au moins sommairement fortifié et attirant dans ce site protégé les populations.

Rive droite, un site fortifié existe, vraisemblablement hérité d'une tour de guet romaine. L'existence du château est renseignée dans les archives dès 1070 (cf. Mariotte-Lôber). Il appartient déjà aux comtes de Savoie. Ce site était moins propice à l'installation d'un habitat car les rives étaient à une altimétrie plus basse et présentait donc des risques importants d'inondation. Il est vraisemblable qu'il ait été plus réduit et se soit positionné plus haut que la place de la République afin d'échapper aux crues : certainement vers l'entrée du château et le talweg, dont les eaux motrices pouvaient alimenter moulins et norias, sachant que dès cette époque le château a pu bénéficier d'un canal de dérivation de configuration proche de celui qui nous a été transmis.

Noter qu'une grande partie des terres seysselanes appartient alors aux comtes de Genève, seul le château aurait été cédé aux comtes de Savoie par la grande famille noble de Seyssel.

Documents et informations extraits de l'histoire des communes de Haute-Savoie (Mariotte) et de l'Histoire de la Ville de Seyssel (F. Fenouillet), déduites de cartographies et reportées sur fonds de carte Géoportail.



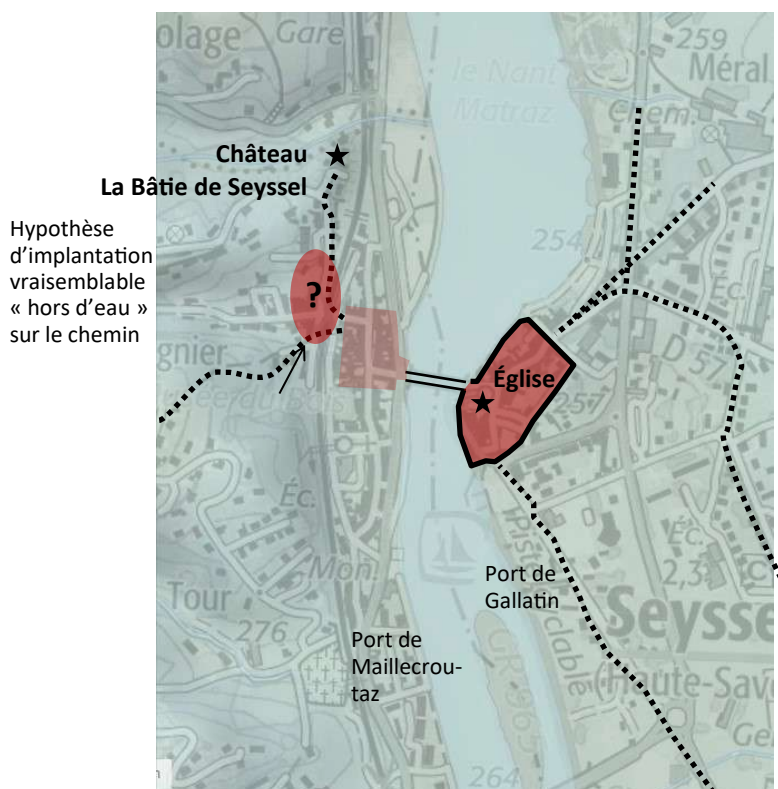
XIII^{ème} siècle : 1286, charte de franchise des comtes de Savoie

Proposition d'hypothèse d'implantation XIII^{ème} siècle

Établie sur la base de rapprochement entre les écrits sur les villes de fondation (franchises) des comtes de Savoie / les similitudes de villes étudiées et l'analyse morphologique.



- Ensembles bâtis supposés préexistant au XIII^{ème} siècle
- Le quartier de fondation fin XIII^{ème} (morpho-typologie caractéristique)
- Voies supposées
- Fluctuations supposées des rives



Le contexte des chartes (suivant Mariotte-Löber) :

Les premières chartes de franchises apparaissent sous Thomas 1^{er} (1189-1232). Thomas 1^{er} prit pied à Saint-Rambert-en-Bugey (1196), à Yenne en 1215, à Chambéry, future capitale en 1232. Ses entreprises furent poursuivies avec succès par ses fils au XIII^{ème} siècle après quasi un siècle d'interruption. Les comtes de Savoie s'appuyait sur les seigneurs voisins séculiers ou ecclésiastiques pour asseoir leur pouvoir fragile, en effet ils étaient loin de détenir tous les cols des Alpes du Nord.

Toutes les villes qui accèdent à une charte sont, au moment de la concession de franchise, a priori **flanquées d'un château** appartenant au comte de Savoie ou à la noblesse locale. Les sites sont munis d'installations défensives, comportent une chapelle et des remparts pouvant abriter d'autres habitations. Les villes équipées de franchises sont à **caractère urbain**, elles comportent un **marché hebdomadaire**, des **changeurs / banquiers** (lombards) dont la présence signale un réel essor économique.

Au XIII^{ème} et XIV^{ème} siècle, le terme « villa » recouvre village et ville, le terme « burgum » a un caractère urbain plus net. Si la plupart sont des villes neuves, créées de toute pièce suivant un découpage raisonné du parcellaire, nombre d'entre elles s'implantent en réalité près d'un château existant, et/ou près d'un village ancien pour constituer un quartier ajouté.

Aussi, à Seyssel il est vraisemblable que le rocher rive gauche, mieux protégé des eaux que la rive droite ait accueilli une population plus importante avant la fin du XIII^{ème} siècle.

La charte de franchise a rendu possible la réalisation d'ouvrages de protection sur les berges du Rhône pour établir le quartier de ville franche.

Le 26 janvier 1286, Louis de Savoie renonce au château de Seyssel en faveur de son frère le comte Amédée V. Le château (cité pour la 1^{ère} fois en 1070) appartenait aux comtes de Savoie depuis le XI^{ème} siècle mais les environs de la ville en grande partie aux comtes de Genève. Le 6 avril 1286 le comte Amédée V octroie une charte de franchises. Dès lors la ville est citée comme Villa/Burgum. Les remparts sont cités au XIII^{ème} siècle (avant 1286?) le marché l'est de façon explicite dans la charte de franchises (cf. toponymie conservée « place du Marché » au XIX^{ème} siècle).

La tenue d'une foire est citée en 1304 et 1305 et la présence de comptoirs de lombards est attestée dès 1303, sont des indices d'une économie florissante (liée à l'activité de navigation, pontonnage, aux péages).

La forme de la ville rive droite est issue de cette politique

CHARTe DE FRANCHISE
D'abord retranscrite par
Félix Fenouillet. (extrait du
livre Histoire de la ville de
Seyssel (Ain § Haute-
Savoie) depuis son origine
jusqu'à nos jours, p.274-
281)



EXTRAITS CHOISIS :

« Ces droits et libertés sont ceux-ci, savoir : tout homme qui vient à Seyssel et y demeure un an et un jour, si quelqu'un s'enquiert qui il est, est libre sans difficulté. » ... « Tous doivent le guet et le logement aux chefs et aux soldats. » ... « Les bâtiments qui donnent sur la rue doivent 2 deniers par toise. Les autres non. » ... « Tout homme peut vendre sa maison à qui il veut » ... « Les chapelains et clercs sont libres et ne doivent pas contribuer aux dépenses communes, ni à la défense de la ville. Ceux de la ville peuvent en placer les confins, les limites loin ou près, comme il leur plaît. Celui qui est juré (bourgeois) ne doit pas la leyde, après qu'il a demeuré dans la ville un an et un jour, de quelque ville qu'il soit ; il doit cependant contribuer aux dépenses communes. » ... « Si le comte veut avoir des fours et des moulins, qu'il les achète pour le prix qu'ils valent. Autrement, qu'ils restent à ceux qui les possèdent. »

On reviendra sur la forme des villes ou quartiers de fondation, liées aux chartes de franchises des comtes de Savoie dans l'analyse typo-morphologie urbaine.

Quelques dates et événements du XIV^{ème} siècle au XVI^{ème} siècle

Les XV^{ème} siècle et XVI^{ème} siècle sont riches en vestiges architecturaux à Seyssel sur les deux rives.



Couvent et église des Augustins, sur carte de 1720 et cadastre de 1814

Le couvent des Augustins apparaît préservé en grande partie **sur la carte de 1720** (avec l'église en bleu et les bâtiments conventuels qui encadrent le cloître ouvert à l'ouest. On devine aussi, au droit du couvent, au sud de l'église, un resserrement de la rue Blanche, future rue Churchill qui semble être une porte de ville.

Sur le cadastre de 1814, il figure sous forme de vestiges ; au nord on remarque un bas côté et un bras de transept, le parcellaire garde l'empreinte de la nef et du chœur.



Ancien hôtel de Belmont construit au XVI^{ème} siècle, situé sur la face nord de la place de la République. C'est la demeure nobiliaire de ville la plus importante et la mieux conservée bien que la façade ait été partiellement remaniée au XVIII^{ème} siècle.



Château de la Perrière (AB de Maillans)

1348 : création du couvent des Augustins sur la rue Churchill actuelle qui était alors l'artère principale de l'urbanisation ville rive droite (voir repérage sur iconographie pages suivantes).

Cette implantation est révélatrice de la richesse de Seyssel et de son importance à l'échelle du territoire : avant 1450, en dehors du couvent des Augustins de Seyssel, le diocèse de Genève ne compte que six couvents mendiants : deux à Genève (dominicains et franciscains), un à Annecy ((dominicains), un à Gex (carmes), un à Nyon (franciscains) et un à Thonon (Augustins).

XV^{ème} siècle : présence avérée d'un **Hôtel Dieu** rive droite (hérité de plusieurs siècles), et incendie

1480 : charte de franchise du comte Philibert 1er, le chasseur (*in archives municipales*)

1493 François Bonivard naît rive droite (demeure nobiliaire)

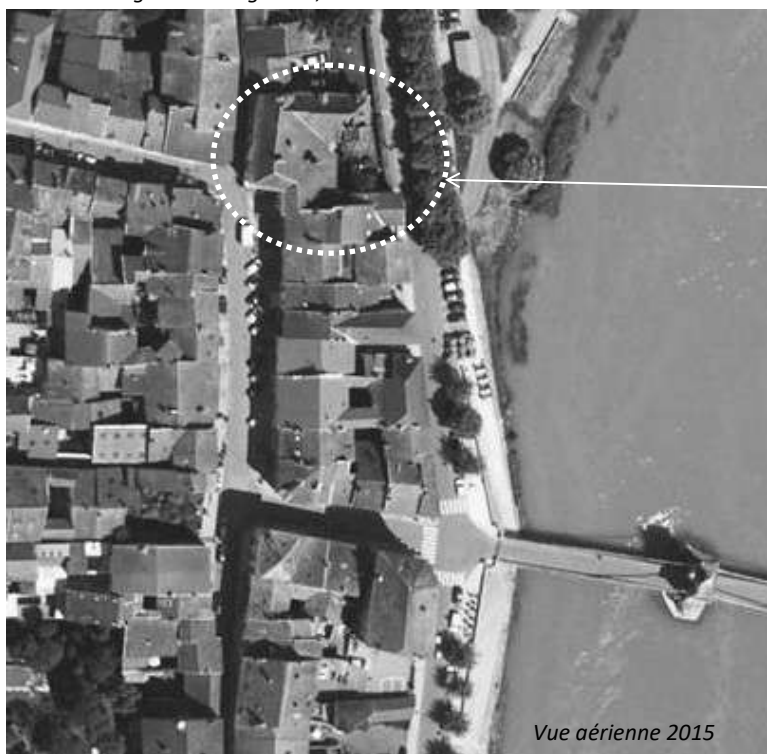
1499-1500 : Charte de franchise de Philibert II le Beau (*in archives municipales*)

Le XVI^{ème} siècle constitue une période particulièrement agitée, Seyssel est le siège de batailles et autres événements : on ne saurait pas si le château la « Bastie » de Seyssel a été détruit par les troupes de François 1er en 1536 ou par celles d'Henri IV en 1599 ou 1600.

1535-1559 : Seyssel est française

1579 : construction du château de Perrière (Antoine-Balthazard de Maillans)

1582 : Seyssel devient un des huit archiprêtrés dépendant du diocèse de Genève.



Vue aérienne 2015

Quelques dates et événements au XVII^{ème} siècle

Un siècle marqué par l'implantation de nouveaux ordres religieux

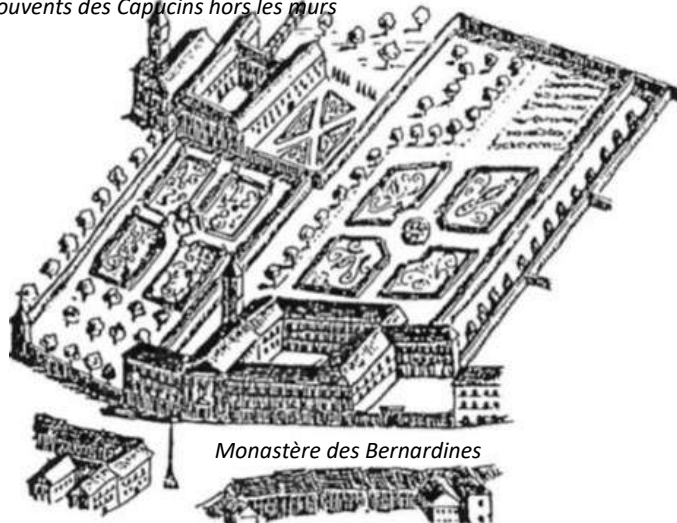
1601 ... deuxième réunion de Seyssel à la France (traité de Lyon). Le roi de France se ménageait sept entrées en Savoie, partout où il y avait un pont sur le Rhône, il le gardait (Seyssel, Pierre Châtel, Chanaz, Chancy, Avully, etc.). De plus entre Pierre-Châtel et Seyssel, la France gardait une bande de terrain de 50 pieds de larges le long de la rive gauche du Rhône (pour conserver libre le chemin de halage) ce qui excluait toute navigation des savoyards sur le Rhône.

1627 monastère des Bernardines, rive droite (Bernardines réformées, liées à Saint-François de Sales alors évêque. Une maison est achetée au noble Hector de Biollaz, en Grognex, en 1628 et 1631, puis une autre au noble de Vignod, qui est agrandie en 1638 en achetant des maisons mitoyennes au couvent, mais aussi en 1648 puis 1656 la moitié d'un moulin et une maison en Grognex et enfin, en 1741, 3/4 du moulin Cozat aux portes de la ville côté de bise (nord est donc ?). 1673 le noble Desgrange de Belmont écuyer du Roy (4 filles / dotes : biens à Seyssel, maison et terres).

1628 : installation des Capucins, dans l'ancien château ducal la bâtisse de Seyssel (autorisation de Louis XIII concernant les mesures du vieux château et 1/2 arpent de terrain). Selon F. Fenouillet, des caves remarquables auraient été creusées dans le roc de l'ancien château, et par ailleurs « La construction du chemin de fer » aurait, « en entamant la colline, détruit l'avenue en rampe qui y conduisait depuis la place de Gérin ». On pourra le constater dans l'analyse morphologique sur les cadastres anciens.

Est aussi signalé qu'en 1699, la municipalité aurait pris des pierres aux Capucins pour faire, à la hâte, des réparations aux murs de la ville.

SIMILITUDE : Extrait du plan de Rumilly de 1726 : Couvents des Capucins hors les murs



1652 : établissement des Visitandines d'abord rive droite, grâce à la mère De Chantal suivant les préceptes de l'ordre fondé en 1620 par Saint François de Sales.

Elles achètent une maison rive droite au noble Jean Desgranges de Belmont. Le bâtiment aurait été impropre à l'installation des sœurs, dès 1653 elles lui demandent de reprendre son bien. Ce qu'il fait à condition que les sœurs remettent la maison dans l'état où elles l'avaient trouvée.

Après cet épisode, les Visitandines s'installent au sommet de la Grande Rue, près de la place de l'Orme. L'établissement est d'abord modeste puis progressivement agrandi, adapté aux besoins de la communauté. Au moment où F. Fenouillet écrit (1890) il y aurait, dans des appartements redivisés, des vestiges d'escaliers, voûtes, sculptures, galeries.

1670 : une chapelle est construite sous l'impulsion de mère de Chaugny dédiée à ND de Lorette, qui sera suivie par la construction d'un édifice plus important dédié à Ste Marie.

1720, elles investissent une maison de l'autre côté de la rue, qui sera reliée en 1890, avec l'acquisition d'une nouvelle maison, par une galerie passant « en pont » par-dessus la Grande Rue.

1792 : est indiqué un atelier de fabrication d'étoffes, qui succède probablement au leur sachant qu'elles possèdent entre autres terres et revenus considérables, des chènevières, cultures de chanvres à la mappe sarde.

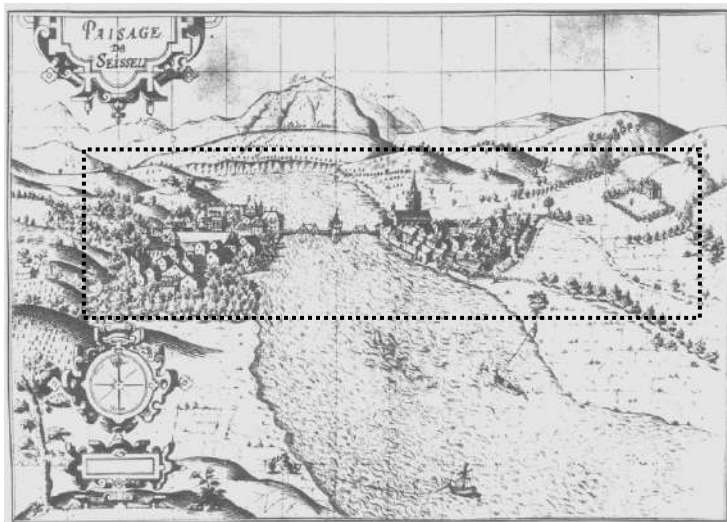
1632 – date de début des archives sur l'hospice de Seyssel (in archives municipales)

1674, le clocher de l'église rive droite (couvent des Augustins) s'écroule et détruit le chevet, l'ensemble était reconstruit en 1680.

Vues et plans de villes de Bresse, tassin Christophe géographe. Folio 78. source Gallica NBF

Seyssel / Fouq.(?), [s.d.]. 1 est. : en noir. (BnF - Estampes : Va 1, t. 4, Microfilm H. 106488). n° inventaire : IVR82_20100100048NUCA. Auteur inconnu; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel . © Bibliothèque nationale de France





« Paysage de Seyssel »; gravure extraite de R.P. François Dainville, *le Dauphiné et ses confins vus par l'ingénieur d'Henri IV Jean de Beins, 1606. pl. XIII.*

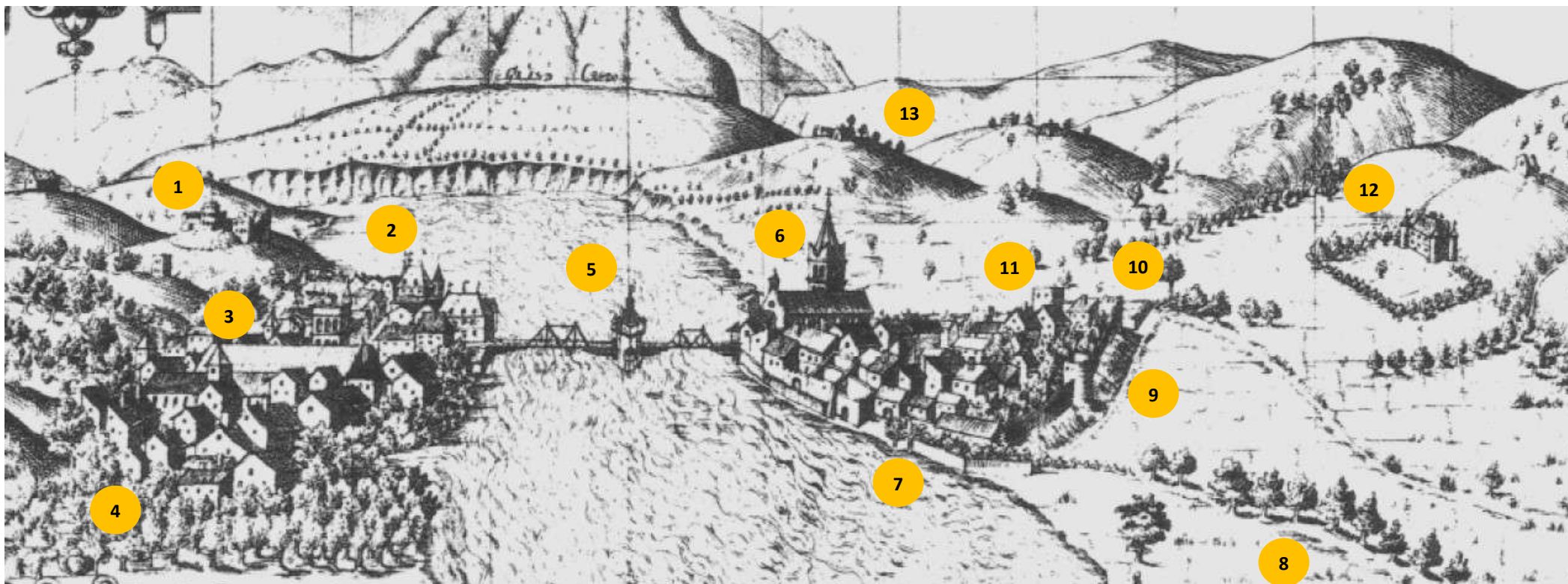
Le site et son évolution urbaine

Approche iconographique

Gravure de 1606

1. Château de la Bâtie ruiné
2. Demeure nobiliaire de ville, hôtel de Belmont ?
3. Église des Augustins avec clocher et leur monastère?
4. Porte de Maillecrounaz
5. Pont de bois avec pile centrale de pierre supportant une chapelle
6. Église paroissiale et son clocher (ancien prieuré bénédictin)

7. Porte et port des Gallatins
8. Voie depuis les gorges du Fier à travers les prés marécageux
9. Rempart avec glacis, chemin et tour demi-ronde (ouverte à la gorge)
10. Place de l'Orme hors les murs (soutènement)
11. Porte de ville ?
12. Demeure nobiliaire de campagne (de Maillans)
13. Les Sapins ? (figurant après sur la mappe sarde comme propriété du noble Montanier ?)

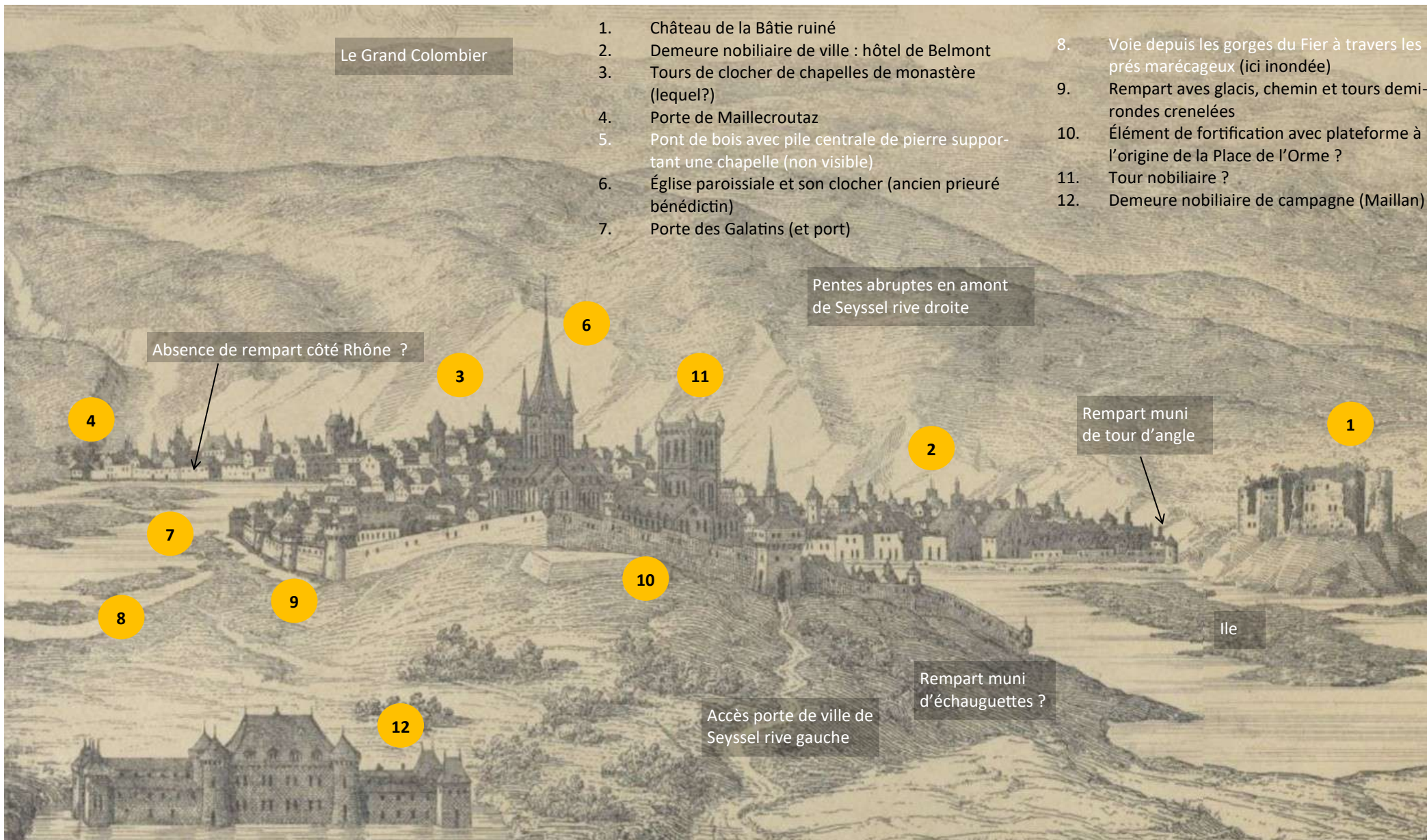


Plan topographique de la ville de Seyssel située près du Rhône intitulé « Saisel petite ville sur le Rosne en Bresse ». Claude Chastillon (1560-1615) date 1601-1700. dimensions 20,5x24.3 cm. Légende muette (lettre de la gravure ne sont pas accompagnées d'un texte explicatif. Gravure supposée extraite de l'ouvrage le plus connu de Claude Chastillon qui fut le topographe d'Henri IV : « Topographie française » éditée en 1641 à titre posthume (530 gravures). Fonds des paysages de l'Ain, médiathèque E&R Vailland.

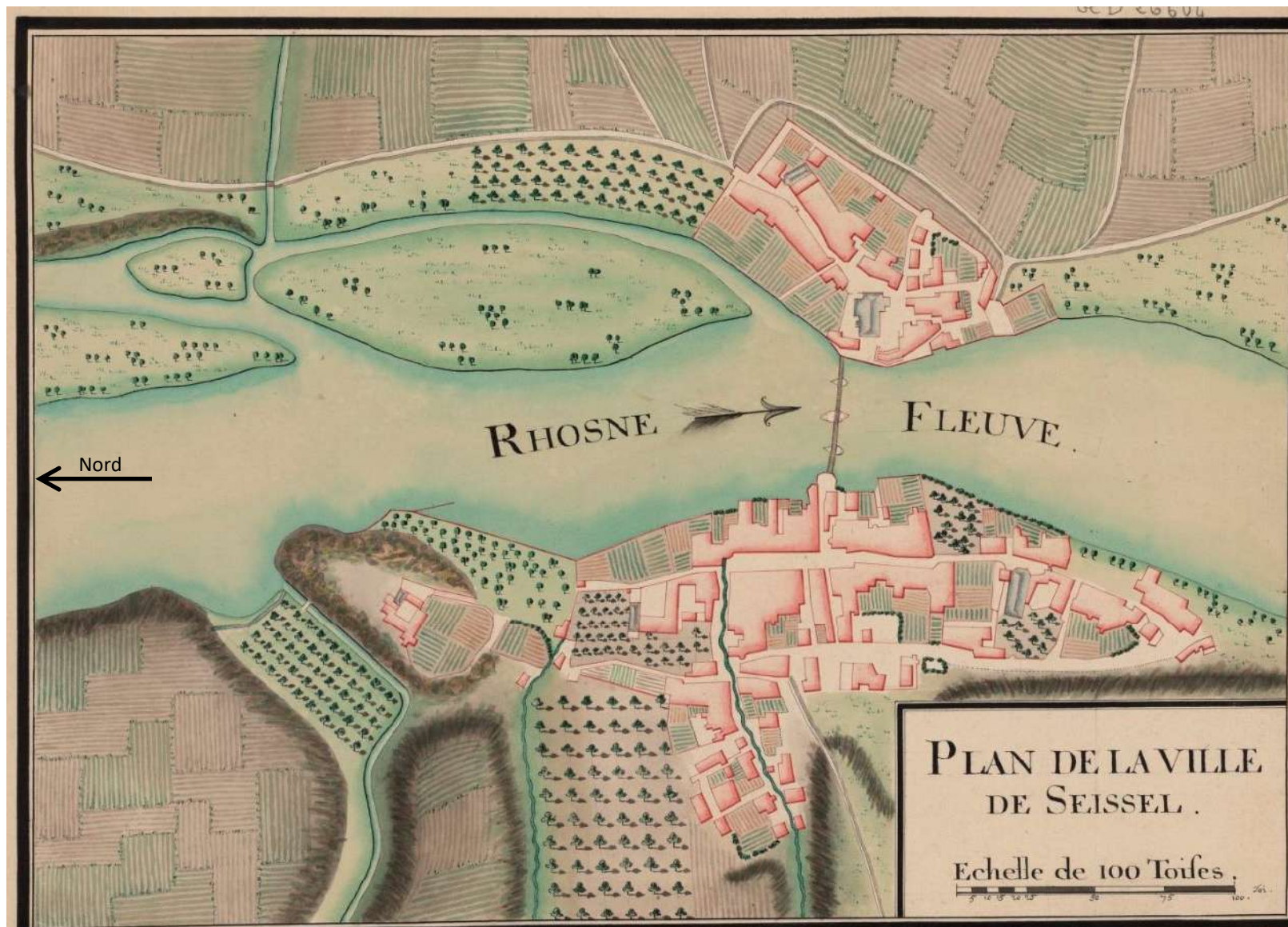
Le site et son évolution urbaine

Approche iconographique

Vue de Chastillon avant 1615



Identifiant : . source Gallica. En ligne. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE D-26604



Les emprises bâties rive droite sont nettement plus importantes que rive gauche, bien avant que les quais soient construits au XIX^{ème} siècle.

Un document précieux pour lire :

- les contours des remparts de Seyssel rive gauche (la ville orientale) qui sont plus précis (ou peut être antérieurs) à ceux de la mappe sarde
- les emprises bâties rive droite qui n'apparaissent pas sur la mappe sarde, mais aussi les voies et les cours d'eau, notamment celui qui descend du quartier de Grogner (cf. page suivante).

Le mur en « patatoïde » qui ceint les jardins qu'on traverse aujourd'hui pour arriver à l'ensemble bâti résulte vraisemblablement de la levée de terre de type motte féodale du château initial (cf. ruine représentée par Chastillon).

Couvent des Capucins, ses jardins et vergers

Murs supposés d'endiguement du Rhône par les Capucins

Moulins sur le bief

Chapelle (en bleu) et couvent des Bénédictines

Demeure noble de Belmont et jardins sur les berges y compris canal rendu privatif

Bâtiments en avancée sur tête de pont

Édifices avec jardins sur les berges

Ancienne rue Blanche, actuelle rue Churchill

Couvent des Augustins et leur chapelle reconstruite, ayant longtemps fait office d'église paroissiale



Ruisseau de Volage (un pont relie l'autre rive où les Capucins semblent y avoir un verger)

Bief de dérivation du ruisseau de Volage : vraisemblablement créé pour le château originel ou le couvent des Capucins

Quartier En Grogner

Ruisseau du talweg (non nommé, supposé canalisé) vraisemblablement usage d'origine médiévale, avéré XVIIe

Chemin de crête : **seul chemin figuré sur cette rive** et nommé chemin de la Tour

Il existe un lieu-dit La Tour qui est vraisemblablement d'origine médiévale (configuration de maison noble en vue aérienne), relai visuel possible pour le maillage de contrôle du territoire médiéval. Mais il y a également une tour qui apparaît sur la gravure de 1606 (extrait ci-contre).



Le site et son évolution urbaine

XVIII^{ème} siècle, rive droite, iconographie PLAN de 1720

XVIII^{ème} siècle, rive gauche, autour de 1730 sur la mappe sarde (1/2)

La ville de Savoie est représentée tandis que celle de France n'est que suggérée

La ville est représentée reliée au reste du territoire de la même rive, il existe deux chemins de contournement (au nord-ouest comme au sud est).

Les remparts sont encore en place. L'urbanisation semble encore cantonnée dans ses murs du XIII^{ème} siècle.



Plan de la ville de Seyssel (1720)



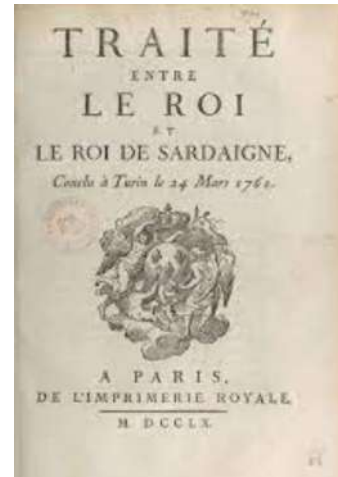
XVIII^{ème} siècle, la rive gauche, autour de 1730 sur la mappe sarde (2/2)

La ville de Savoie est représentée tandis que celle de France n'est que suggérée

Détail descriptif de l'état des lieux en 1730, suivant les informations en ligne des archives départementales de Haute Savoie et analyses comparées



Les évolutions de la fin du XVIII^{ème} siècle. Révolution



Le traité de Turin de 1760 signe la séparation de Seyssel France et Seyssel Savoie. Le Rhône devient frontière, les enclaves particulières aux sites de Pierre-Châtel, Seyssel etc. sont supprimées, ceci depuis la banlieue de Genève jusqu'à l'embouchure du Guiers à Saint Genix. Cet événement est vécu comme une mutilation par les habitants.

Pendant quelques temps, les deux parties de la ville ont conservé une église paroissiale commune ainsi que l'hôpital.

Seyssel Savoie fut munie d'une petite garnison dès 1760. le détachement occupait une maison (de J. Guillermin). Les prisons (ou chambre de sûreté) étaient situées au midi de la ville, joignant le mur de l'enceinte vers la tour encore existante.

La Révolution de France passe le pont de Seyssel, elle provoque la fraternisation et réunification des deux Seyssel. L'hôtel Dieu est détruit à cette occasion, les institutions religieuses désaffectées.

Joseph de Maillans d'Anglefort vend sa maison avec jardin près de la tour restée debout aux sœur de sainte-Claire d'Annecy, elle est effectivement ainsi répertoriée ainsi sur la mappe sarde.

1814 : Seyssel est une commune réunie. Le cadastre napoléonien constitue un document précieux car les deux parties de la ville réunie sont représentées à la même période (contrairement à la mappe sarde).

Le site et son évolution urbaine

Le XIX^{ème} siècle

Cadastre napoléonien de 1814 : ville orientale et ville occidentale

3P 10176 atlas cantonal-tableau d'assemblage
Extrait. @archives départementales de l'Ain

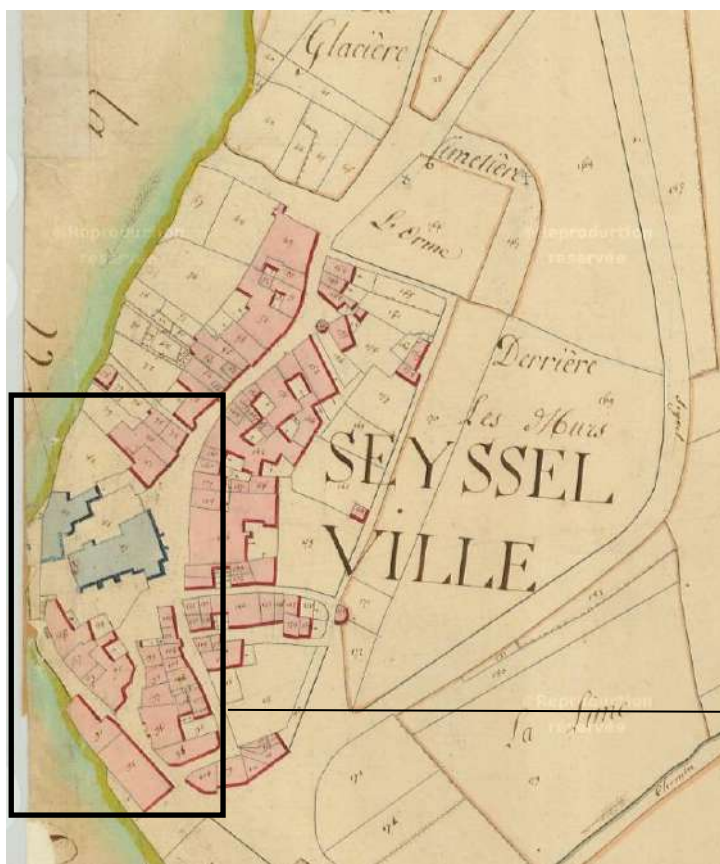
L'urbanisation rive droite reste bien plus étendue que rive gauche



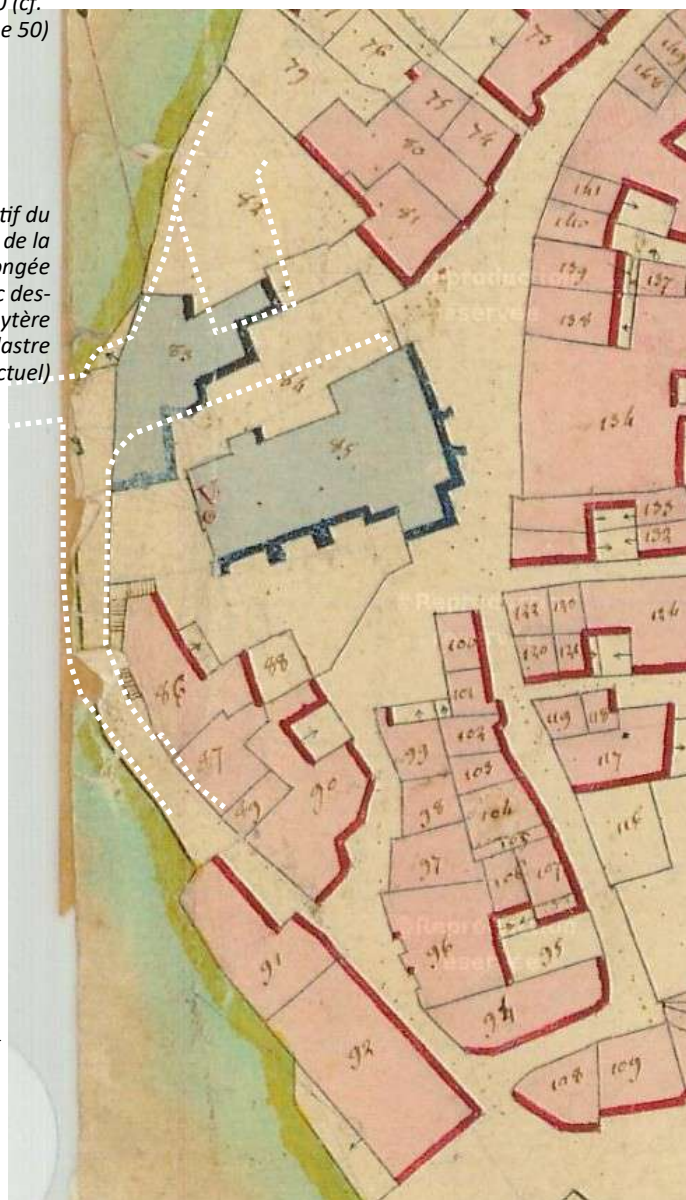


Le pont avant 1840 (cf. commentaires page 50)

Report approximatif du tracé ultérieur de la Grande Rue prolongée vers le pont avec destruction du presbytère vers le pont (cadastre actuel)

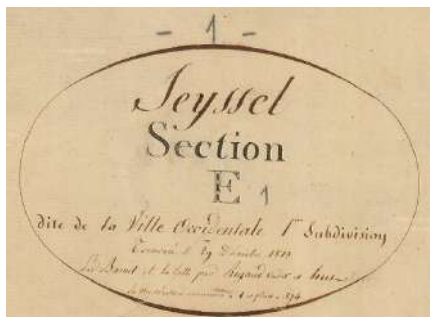


Feuille 1 3 P 9007 @archives départementales de l'Ain



Le pont (qui sera reconstruit), reste accessible depuis les berges en contrebas de la ville, presque hors les murs : pour y accéder, depuis la ville intramuros, sauf à prendre l'escalier qui descend du parvis de l'église, il faut prendre l'allée François 1er et contourner l'ensemble bâti fondateur de l'église et du presbytère (issus du prieuré bénédictin) pour rejoindre la berge.

F. Fenouillet (dans son Histoire de la ville de Seyssel) situe en 1829 la déplacement du cimetière pour la création d'une place du marché aux abords de l'église et la construction du « perron » : or, même si la parcelle 84, commune au presbytère (parcelle 83) et à l'église semble affecté à l'ensemble paroissial, en 1814 le cimetière semble déjà déplacé place de l'Orme.



Entre 1794 et 1800, les archives municipales font état du dédommagement de propriétaires pour la **construction et l'élargissement de la grande route**. En effet le plan de 1814 montre que la départementale D99 a été créée.

Si les édifices publics se trouvent répartis sur les deux rives, les édifices institutionnels laïcs sont situés rive droite.

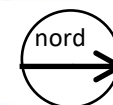
Elle accueille la Mairie sur la place actuelle de la République, la caserne (qui bizarrement ne figure pas dans l'histoire de Seyssel par F. Fenouillet) sur la place actuelle Gambetta à l'emplacement de l'église actuelle, et l'hôpital en bord de Rhône (à la sortie de la ville comme cela se fait depuis le Moyen Age pour la gestion des déchets et des eaux souillées).

Les quais ne sont pas encore aménagés rive droite, le bâti qui donne côté Rhône, à l'est, présente des façades sur jardin comme on peut les trouver encore aujourd'hui rive gauche. Le Rhône reste un « arrière ». La voie ferrée n'est pas encore construite.

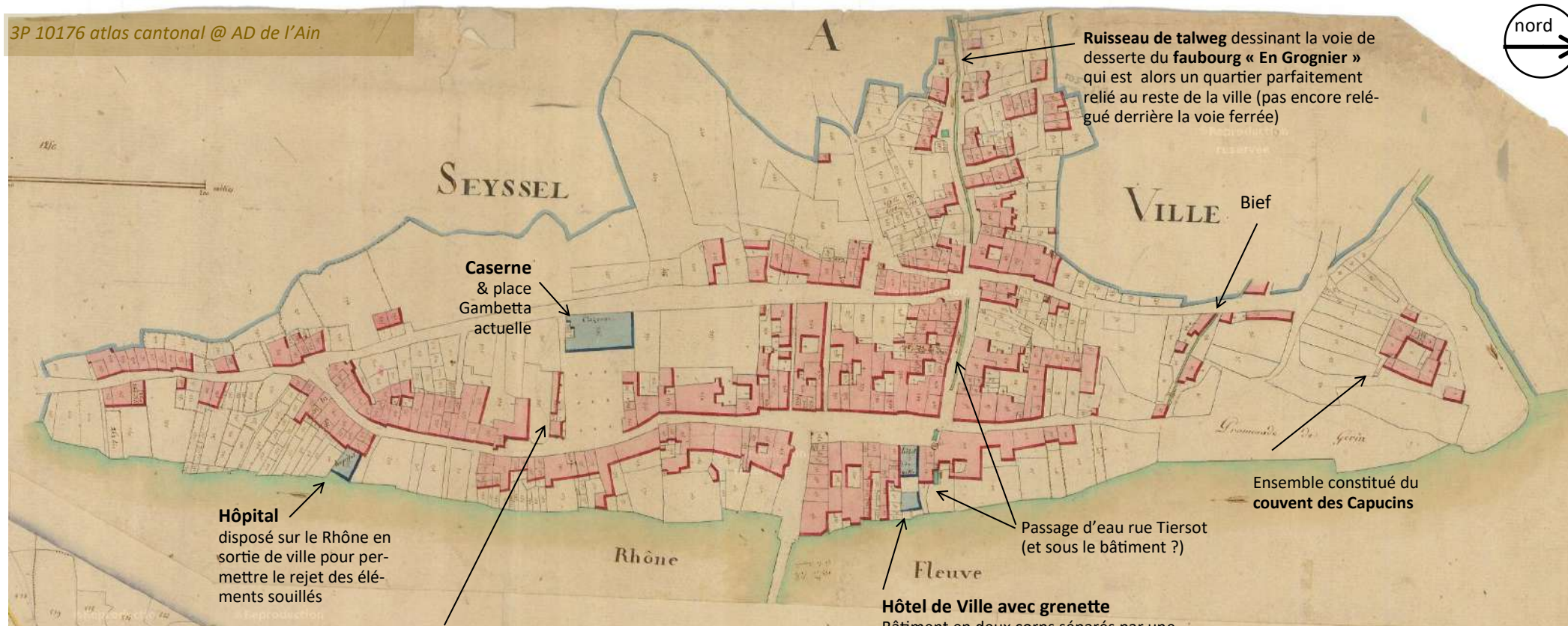
Le site et son évolution urbaine

La ville de 1814

Rive droite : la Ville occidentale



3P 10176 atlas cantonal @ AD de l'Ain



**Caserne
& place
Gambetta
actuelle**

Hôpital
disposé sur le Rhône en
sortie de ville pour per-
mettre le rejet des élé-
ments souillés

Vestiges de l'église
des Augustins

Ruisseau de talweg dessinant la voie de
desserte du faubourg « En Grognier »
qui est alors un quartier parfaitement
relié au reste de la ville (pas encore relé-
gué derrière la voie ferrée)

Bief

Ensemble constitué du
couvent des Capucins

Passage d'eau rue Tiersot
(et sous le bâtiment ?)

Hôtel de Ville avec grenette
Bâtiment en deux corps séparés par une
cour, dont un conservé place de la Répu-
blique et l'autre donnant sur le Rhône
(démoli reconstruit)

Rive droite : les mutations radicales du XIX^{ème} siècle

Alignements divers et construction des quais 1840-1848



La réalisation des quais se fait dans l'objectif double de maintenir la ville à l'abri des inondations et d'offrir un lieu de promenade.

Elle **transforme aussi radicalement le fonctionnement de la ville** : l'artère principale qui était la rue Blanche (actuelle rue Churchill) dans le prolongement de la place du Marché (actuelle place de la République) devient une voie secondaire. Les quais constituent l'artère principale qui va jusqu'à la gare à venir. Là où les maisons avaient des façades arrière sur jardin, on reconstruit des façades principales à l'alignement, cependant certaines constructions ont conservé leur disposition d'origine en retrait de la rue et contribuent à la singularité du paysage urbain.

Parallèlement à ces travaux et ceci depuis le début du siècle, cette période est particulièrement bien renseignée dans les archives municipales, par exemple on y apprend que :

- De 1817-1872, travaux **rue de Derrière la Ville** : rectification et alignement, ceci à diverses reprises vraisemblablement puisque c'est là que la voie ferrée est venue prendre place ;
- 1828-1869, **rue de Gronier** : alignements, rectification du canal du ruisseau et curage (contient des plans) ;
- 1850 : **plans d'alignement** ;
- 1872, rue de la place de l'Église à la route nationale n°92 : plan et devis
- 1883 : plans d'alignement **place du Marché**, rue du Bon Secours (?), **rue Centrale**, rues Gérin et Tiersot, rue Grogneix, chemin de petite communication n°3, rue et place Gambetta et rue du chemin de fer (1883) ...



Si juste après la construction des quais, le Rhône était resté sous les digues, ce ne fut pas le cas en 1910 qui présenta des inondations (ici rue Blanche, ancien nom de la rue Churchill).



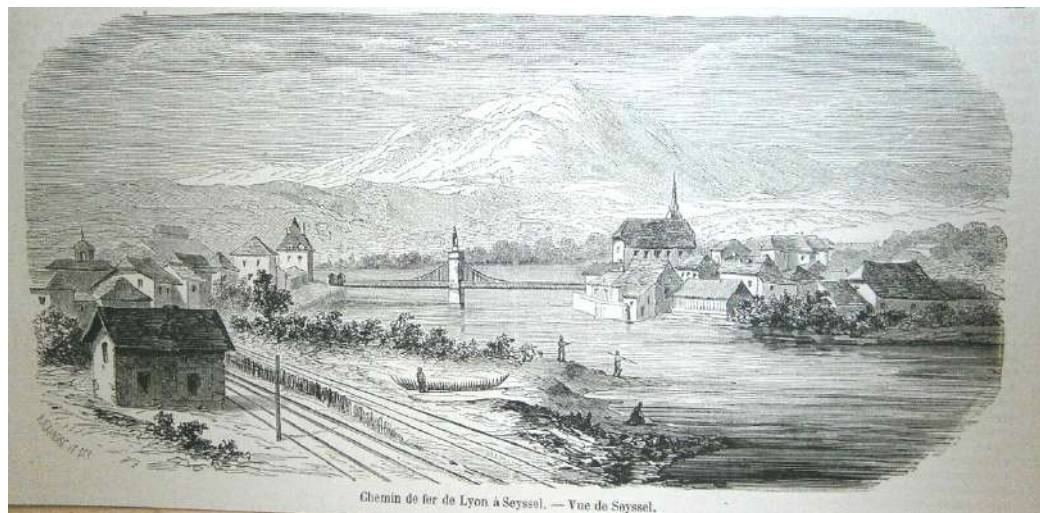
Quais à la limite avec Corbonod : inscription avec la date du 25 septembre 1863



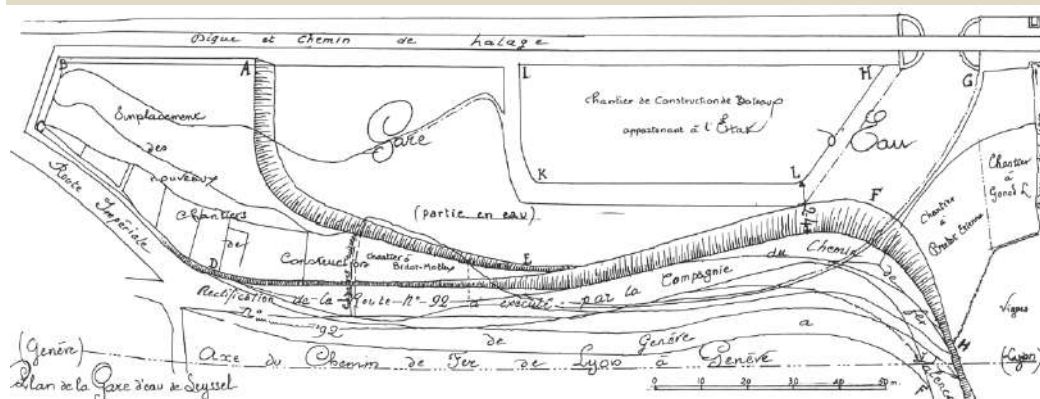
Rive droite : les mutations radicales du XIX^{ème} siècle

Création de la voie ferrée 1853-1858

L'arrivée du train génère la construction de la gare de Seyssel-Corbonod mais surtout le **passage de la voie ferrée au cœur de l'urbanisation** qui entraîne des destructions conséquentes et une transformation radicale de la structure urbaine rive droite : une coupure nette est opérée entre la ville haute et la ville basse.



Seyssel la batelière, aux derniers temps de la navigation sur le haut Rhône [article] [Le Monde alpin et rhodanien](#). Revue régionale d'ethnologie Année 1993 21-3-4 pp. 7-40



Carte faisant état des «travaux à effectuer par la Cie du chemin de fer en vertu de la décision ministérielle du 18 juin 1855 (H, I, K, L) (archives SNCF Chambéry)



La gare, côté quais : recto (vers 1900) et verso ci-dessous, aujourd'hui

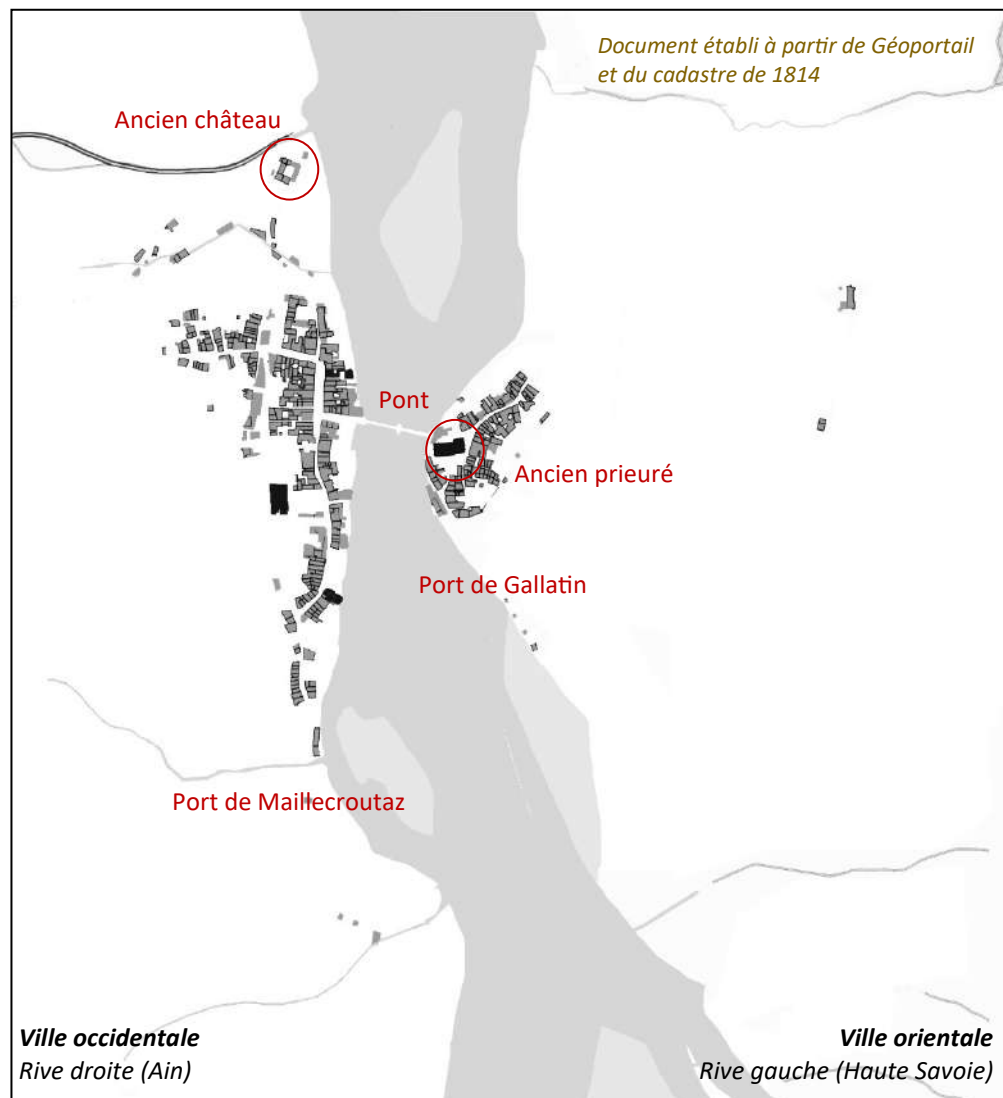


A droite, l'impasse du Couvent (des Bénédictines)

Évolution des emprises bâties depuis 1814

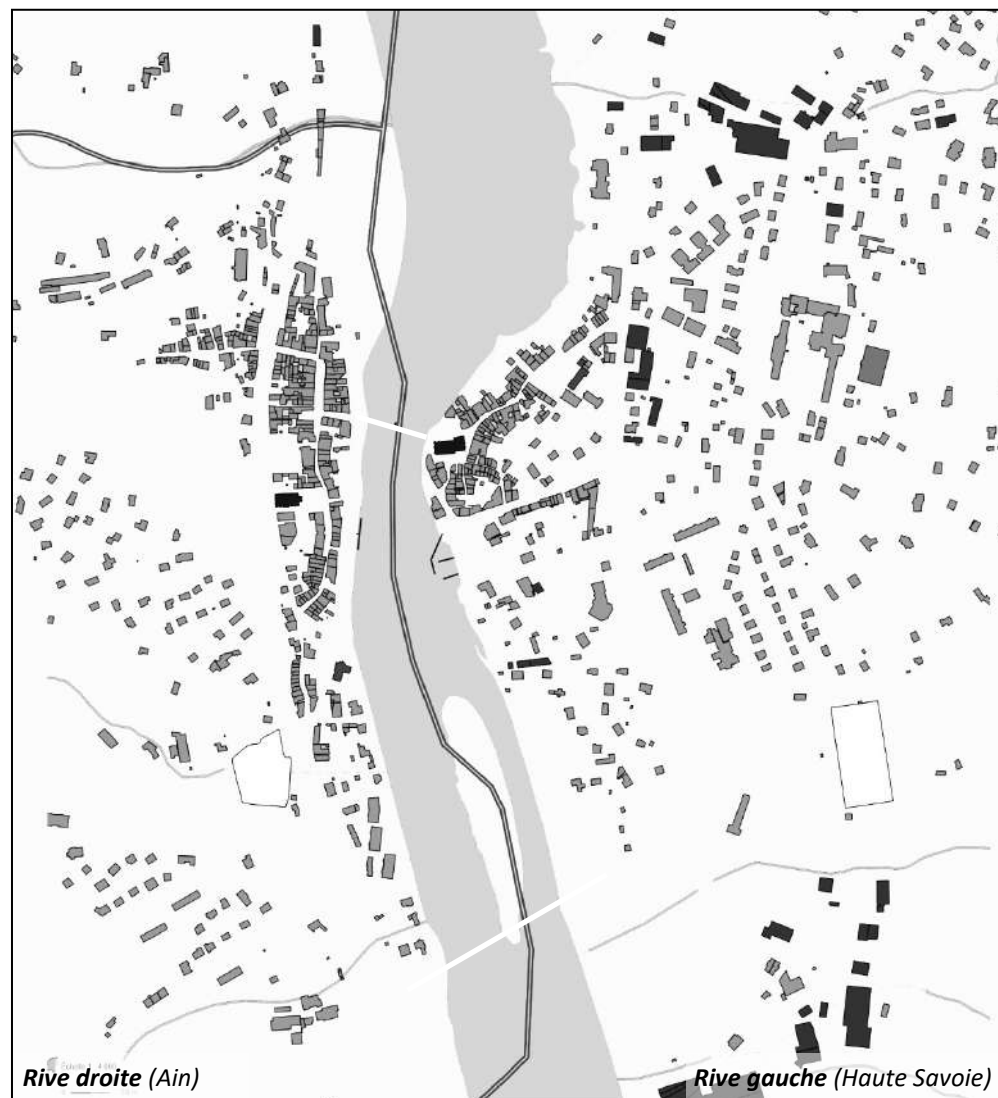
1814 : Seyssel est une commune réunie.

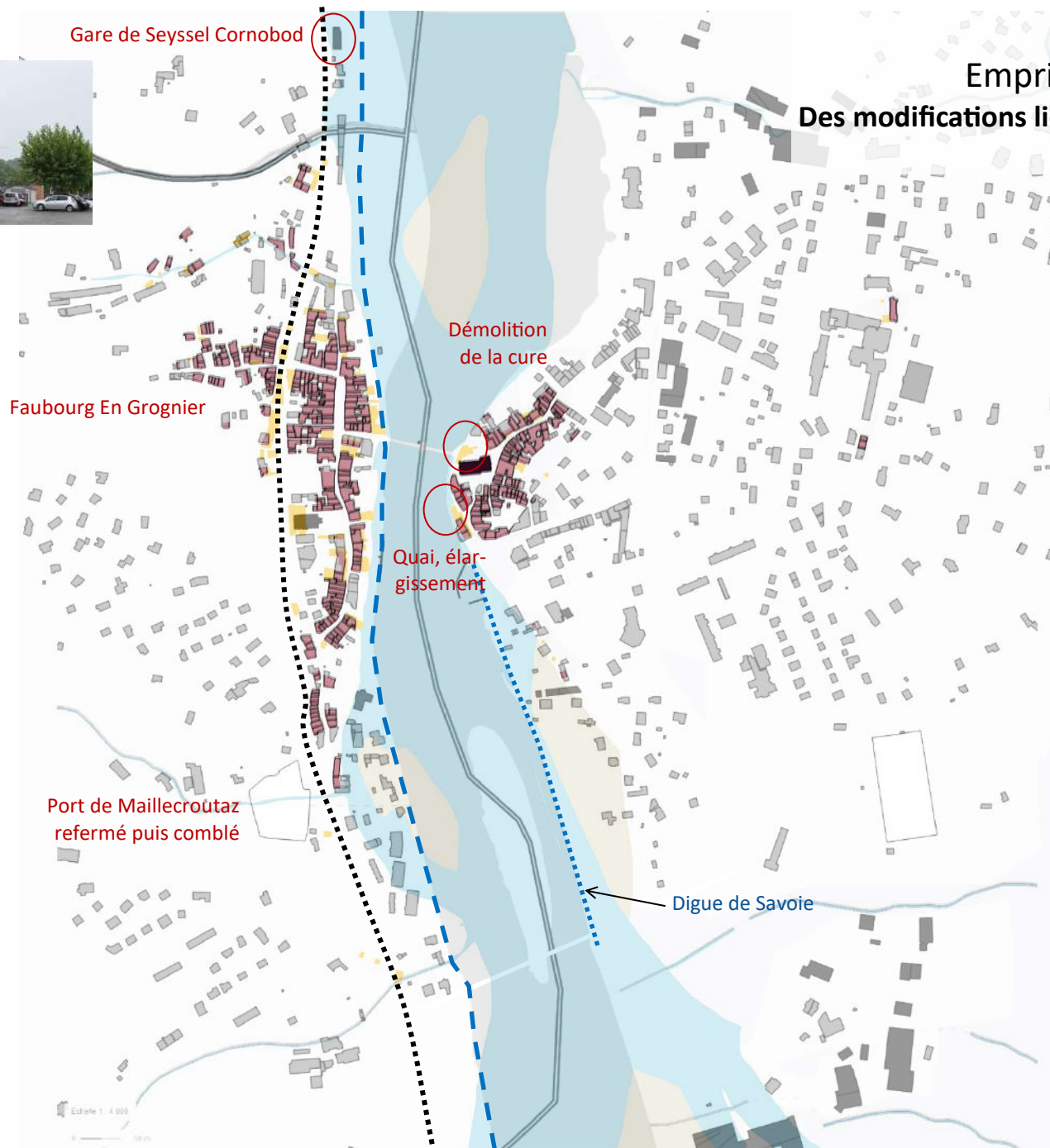
Le bâti est dense et reste ramassé dans une emprise réduite qui a peu évolué depuis les représentations graphiques du début du XVII^{ème} siècle.



2017 :

Le territoire des abords de chacun des noyaux anciens est transformé : sur chacune des rives un bâti diffus a été massivement construit à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.





Le site et son évolution urbaine

Emprises bâties : évolution 1814 -2007

Des modifications liées aux aménagements du XIX^{ème} siècle

LÉGENDE

- Emprises bâties de 1814 conservées en 2017
- Emprises bâties de 1814 démolies a posteriori
- Emprises construites depuis 1814

Évènements impactant les deux rives :

1840- 42 Construction du pont suspendu succédant aux nombreux ponts de bois consécutifs : modification des deux culées du pont, et des plateformes d'arrivée.

Évènements impactant le bâti ancien rive droite :

Construction des quais de 1840 à 1847.
Le bâti dont la façade principale se trouvait sur rue à l'ouest a une façade créée à l'est.
Le port de Maillecroulaz est refermé à l'abri .
L'accès au pont est légèrement modifié.

Réalisation de la voie ferrée en 1853 à 1856.
Elle a nécessité la démolition de plusieurs îlots bâti et a coupé le faubourg En Grogner du reste de la ville.

Évènements impactant le bâti ancien rive gauche :

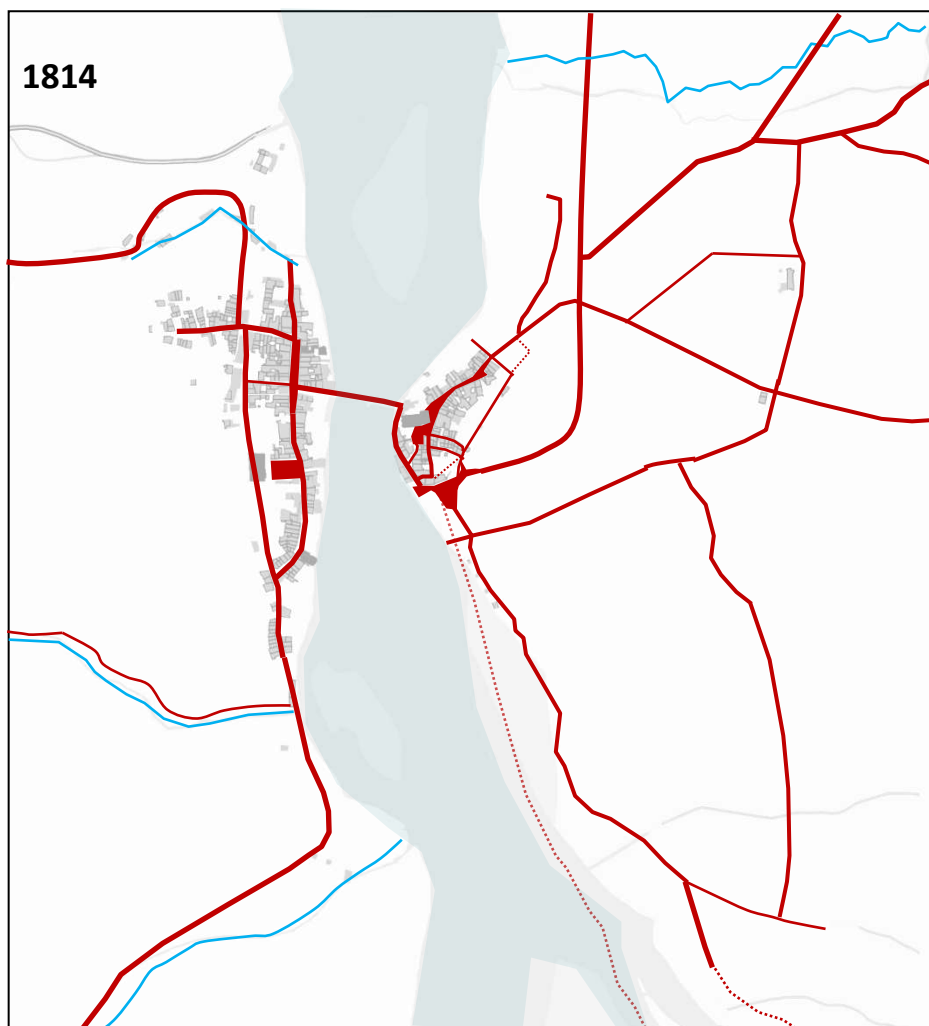
La cure est démolie , le cimetière transféré, l e Perron de l'église construit, permettant le débouché de la Grande Rue directement sur le Rhône.
Le quai est construit en tête de pont, sous l'église le long du Rhône, quelques démolitions permettent l'élargissement du passage.

LÉGENDE

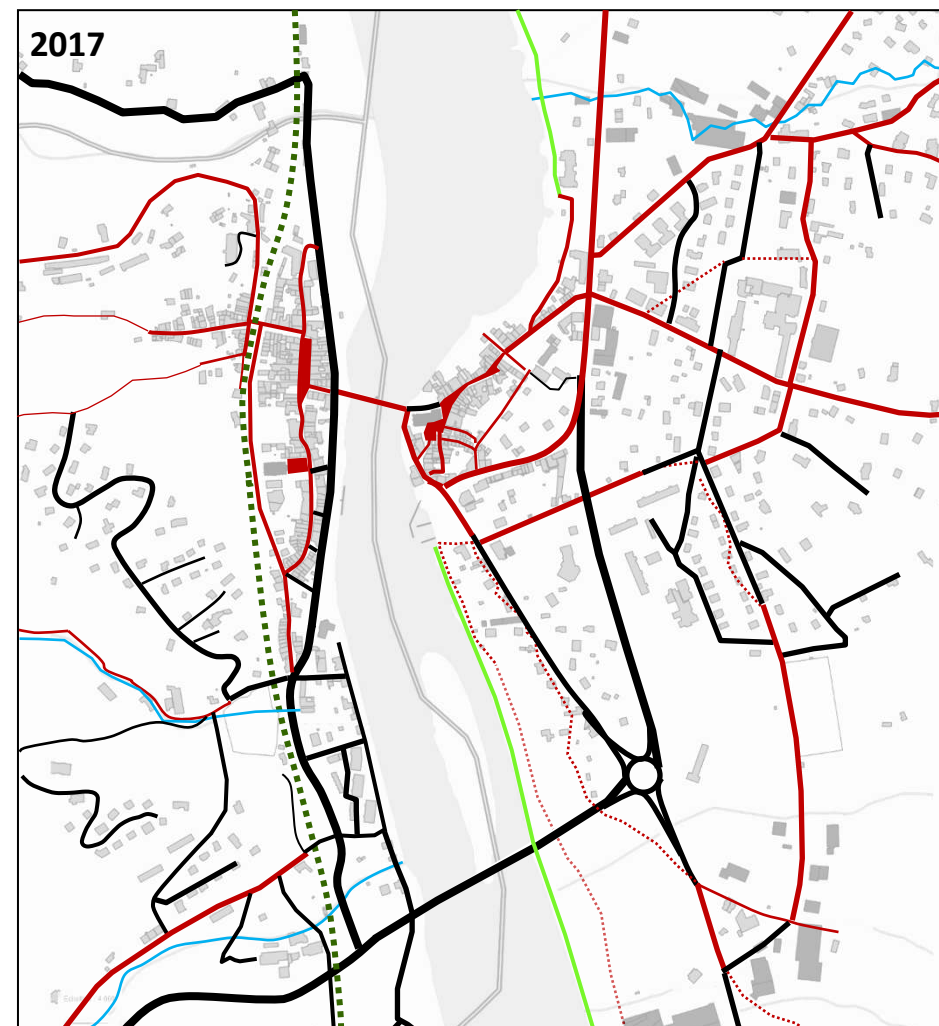
- Ruisseaux (pour mémoire)
- Voies existantes en 1814
- Voies au tracé « redressé » depuis 1814
- Voies créées depuis 1814
- Voie ferrée
- ViaRhôna

Le site et son évolution urbaine

Évolution du réseau viaire depuis 1814



Les dessertes dans les deux noyaux anciens sont strictement issues de la structure médiévale. Les voies extramuros semblent s'être développées de façon conséquente par rapport à l'état figuré sur les gravures du XVIII^{ème} siècle. Elles développent et conservent, selon les cas, les voies vers Belley, Genève, les gorges du Fier et les chemins qui desservait les hameaux du territoire. Les travaux pour l'élargissement de la « grande route » ont été réalisés entre 1794 et 1800.



Un réseau viaire ancien conservé, parfois « redressé » dès le XIX^{ème} siècle (plans d'alignement de 1883 rive droite) puis courant XX^{ème} siècle pour une adaptation à une circulation des véhicules, il a aussi été complété d'une part pour les voies principales viennent tangenter les deux noyaux anciens en les évitant et d'autre part pour desservir le bâti diffus qui s'est développé.

The background is a historical map of Seyssel, France. It shows a river, likely the Rhône, flowing through the town. The map is detailed with street layouts, property boundaries, and various landmarks. The title 'Morphologique du tissu urbain' is overlaid on the map in a large, bold, black font. Below it, the subtitle 'Éléments de structure urbaine : limites, implantations et formes' is also in black font but smaller. The map itself is in a sepia or light brown tone, with some areas highlighted in a darker brown to indicate specific urban features or boundaries.

Morphologique du tissu urbain

Éléments de structure urbaine : limites, implantations et formes



Les écrits qui décrivent le territoire de Seyssel constatent la différence entre les deux entités de part et d'autre du Rhône sans vraiment s'interroger sur les raisons de leurs différences.

Dans notre cas, l'analyse morphologique s'appuie aussi sur des documents anciens qui permettent de mieux comprendre l'origine des formes actuelles.

Les éléments d'analyse varient selon les sources disponibles pour les deux rives. En effet elles se différencient du fait des fluctuations de leurs histoires et leurs appartenances territoriales.

Morphologie du tissu urbain. Rive gauche

Noyau ancien : les limites de la ville médiévale intramuros



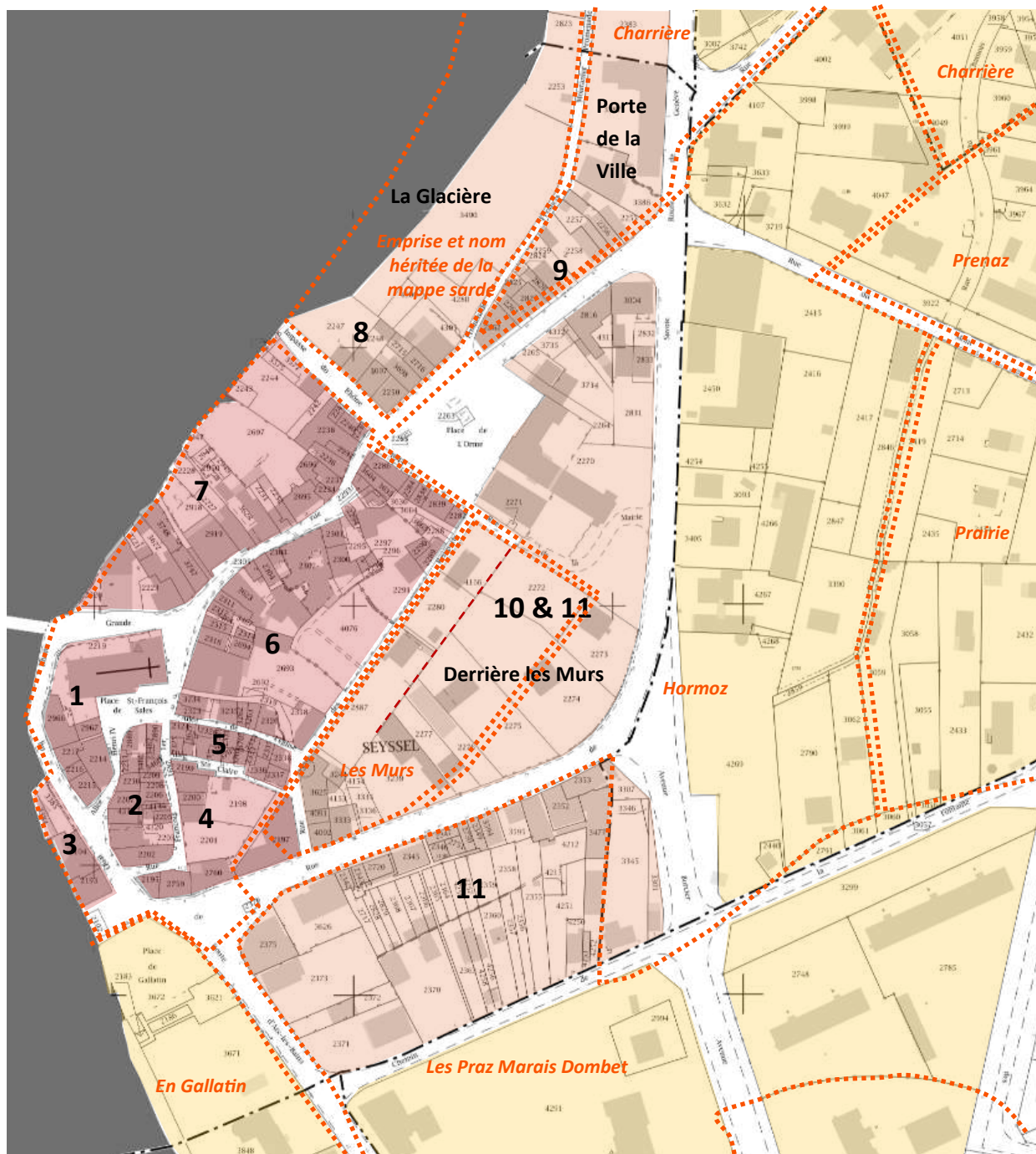
Le contour de la ville médiévale est parfaitement défini par les remparts dont le tracé figure sur les plans du XVIII^{ème} siècle.

Si la démolition des remparts se fait comme souvent, aux environs de la Révolution, l'urbanisation reste encore dans cette emprise en 1814.

Le choix est fait de dissocier l'analyse du noyau ancien de ses abords pour lesquels les problématiques à aborder sont assez différentes.

Si le noyau ancien représente le cœur du patrimoine, ses abords constituent l'écrin qui est sensé participer :

- D'un point de vue fonctionnel à sa connexion avec le reste du territoire ;
- D'un point de vue qualitatif à sa lisibilité et sa mise en valeur.



Morphologie du tissu urbain. Rive gauche

Toponymie et morphologie : noyau ancien et abords

LÉGENDE

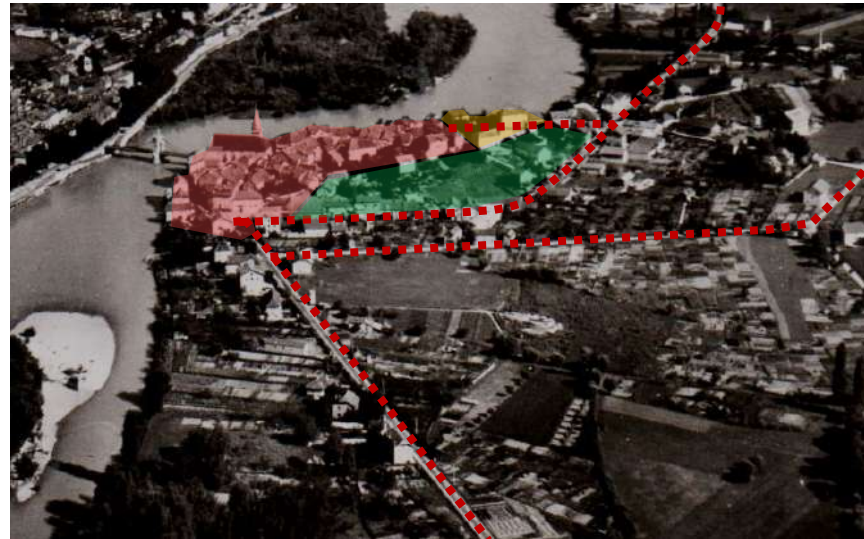
	Noyau ancien		Délimitation des « mas » de la mappe sarde, issues des manses médiévales (origine XIV ^{ème} siècle)
	Abords directs urbanisés après 1814 et constituant l'interface de la ville ancienne avec le territoire		Limite parcellaire issue d'une voie disparue depuis la mappe sarde
	Urbanisation récente		

En noir figurent les éléments de toponymie du cadastre de 1814 intéressants y compris pour la lecture du territoire :

- La « **Glacière** » ne constitue pas un indice de présence de glacière du XVII^{ème} siècle mais possiblement d'un lieu plus froid, au nord de la butte, à l'ombre? La bâti y est implanté en limite de voie et contribue à dessiner la place de l'Orme ;
- En revanche le nom de « **Porte de la Ville** » apparaît très parlant et reste d'actualité. On trouve ici un semblant d'alignement sur rue qui annonce une centralité ;
- Le grand tènement « **Derrière les Murs** » constitue le glacis du rempart XIII^{ème} siècle dont le tracé et une tour sont préservés, mais aussi de vraisemblables fortifications encore plus anciennes. Il constitue l'îlot le plus hétérogène des abords du point de vue du bâti. Le sud présente l'intérêt d'être relativement bas et diffus, permettant des échappées sur la tour d'enceinte ;
- La partie intermédiaire conserve une partie de l'ancienne mairie, l'autre ayant été détruite pour réaliser la poste et le cinéma, mais aussi générer une circulation et des stationnements dans la pente.

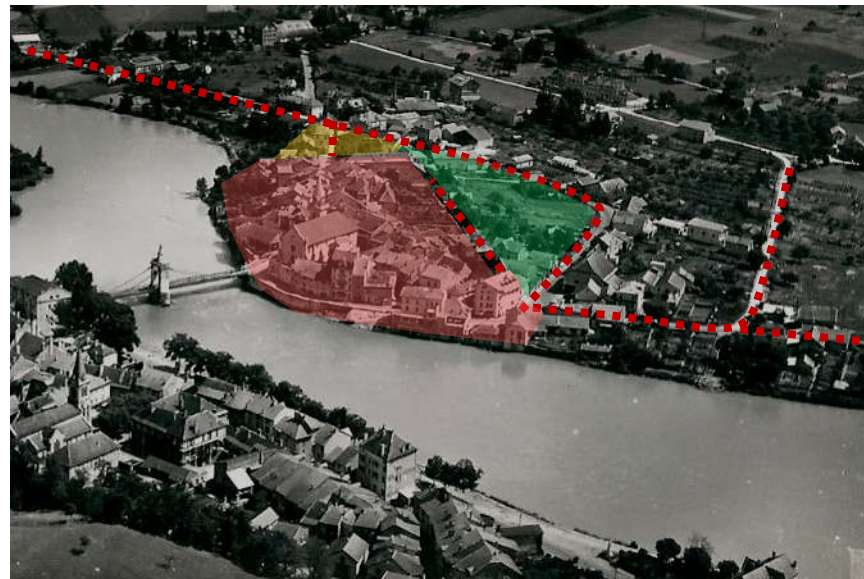
En **orangé** sont indiqués les noms des **mas** (issues de manses médiévales), suivant report de la mappe sarde. Ils nous renseignent sur l'évolution du statut des espaces et semblent coïncider avec des limites encore présentes. On remarque en particulier l'emprise des mas des « **Murs** » et de « **Hormoz** » qui peuvent apporter un éclairage instructif dans l'analyse des abords directs du noyau ancien.

Morphologie du tissu urbain. Rive gauche Persistance de la forme du noyau ancien dans le paysage des années 1960



LÉGENDE

- Emprise du noyau bâti ancien intramuros
- Glacis sous les remparts
- Plateforme place de l'Orme
- Voies principales anciennes hors les murs



La lecture des limites de la ville ancienne reste perceptible malgré un émiettement du bâti aux alentours
Nous nous intéresserons dans la suite de l'étude à la perception actuelle de ce secteur.

Morphologie du tissu urbain. Rive gauche

Évolution des emprises bâties

Emprises bâties conservées, créées et démolies depuis 1720 & 1814

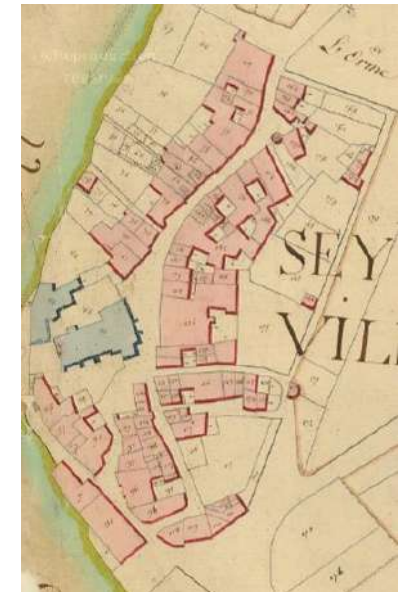
À l'échelle du noyau ancien, le bâti apparaît relativement préservé, ce qui coïncide avec la quantité d'éléments architecturaux préservés (portes et ouvertures en RDC essentiellement, notamment des encadrements chanfreinés).

DEMOLITIONS

En (a) la cure a été démolie ainsi qu'une partie du cimetière pour que la Grande Rue rejoigne le pont, simplifiant considérablement la circulation qui passait par la rue François 1er pour rejoindre le quai en contrebas de l'église.

En (b) le quai a été élargi, les immeubles décalés sur le Rhône.

En (c) on observe des démolitions côté jardin parfois accompagnées de reconstructions sur rue, ce qui laisse envisager des démolitions complètes. En (c3) le mur conservé comporte des vestiges d'une cheminée du XV^{ème} siècle ce qui indique que les façades arrière étaient dorées et déjà « dentelées ».



LÉGENDE

- Emprises bâties conservées depuis 1720/1730
- Emprises bâties conservées depuis 1814
- Emprises bâties construites depuis 1814
- Emprises bâties démolies depuis 1814
- Maison de ville démolie & reconstruite (alignement sur rue modifié)
- Vestige du rempart : tour
- Report du tracé du rempart suivant documents graphiques du XVIII^{ème} siècle



Morphologie du tissu urbain. Rive gauche Permanence du réseau viaire et des espaces libres : état des lieux en 1730

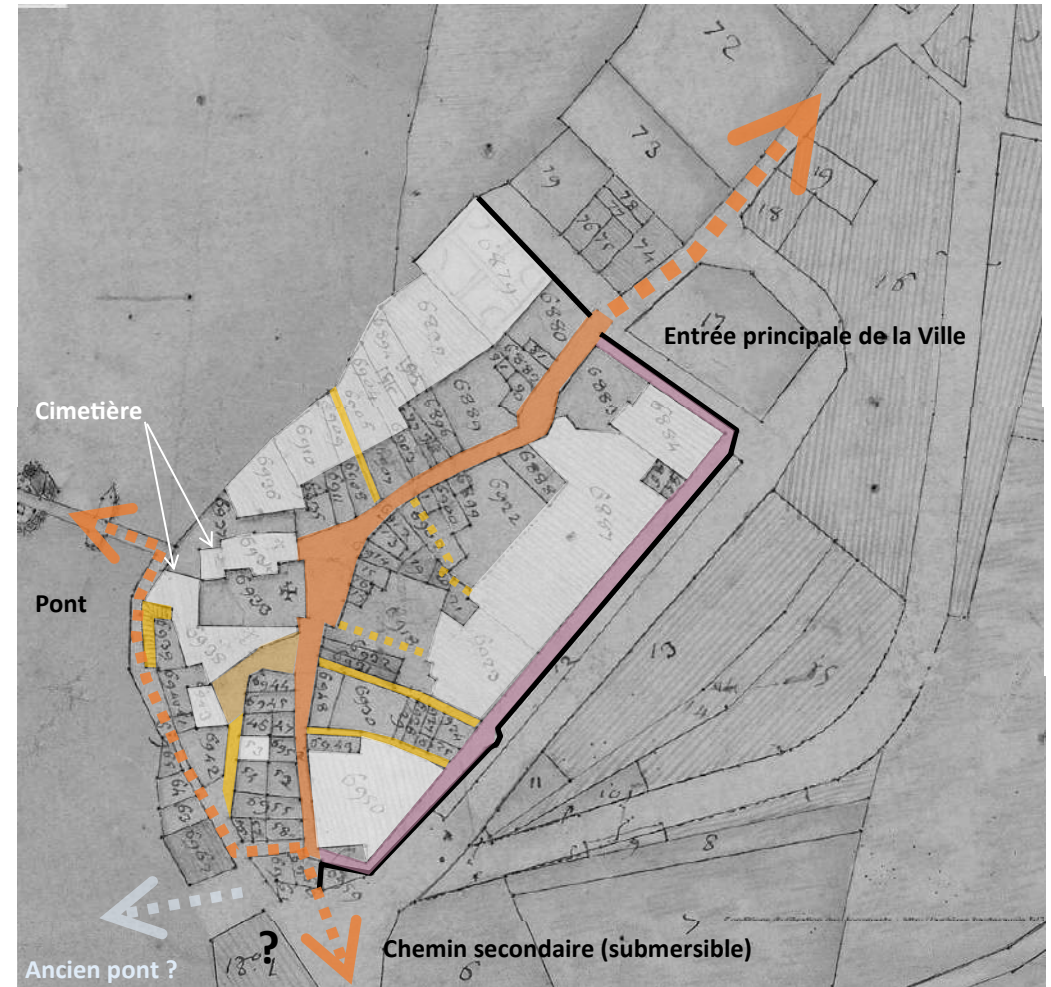
Extrait de mappe sarde, en ligne sur le site des archives départementales.

1 C d 139-COPIE - Seyssel



Le centre ancien de Seyssel conserve son réseau viaire de 1730 quasi intact :

- la **Grande Rue** et la **rue François 1^{er}** sont les seules voies indiquées comme telles, toutes les autres sont dénommées **allées**, traduisant un statut différent (qui sera analysé dans les pages suivantes du point de vue des dynamiques morphologiques).
- le pont est déjà disposé à son emplacement actuel. Même si l'on tient compte de la nécessité de passer par la ville pour qu'elle perçoive le péage, l'accès au pont depuis la ville semble complexe et étriqué. Ceci expliquerait l'hypothèse d'un pont antérieur situé à l'aval évoquée par F. Fenouillet ?



	Voie principale
	Allées à ciel ouvert (ainsi dénommées encore aujourd'hui) et escalier
	Allées couvertes
	Rue des remparts (derrière les murs)
	Espaces libres

Les îlots sont constitués en grande majorité d'immeubles dont les caractéristiques sont les suivantes :

- faîtages parallèles aux voies
- immeubles mitoyens par leurs pignons
- hauteur de deux étages (parfois augmentés de combles) sur rez-de-chaussée
- façades alignées sur voie.



Îlots de type A : de dimensions importantes (plus de 5000m²) avec bâti traversant : façades avant sur rue et façades arrières sur jardin (ou cour) avec des échappées visuelles sur le paysage. Ils réunissent des immeubles qui comportent des commerces en RDC. Leur configuration a permis des évolutions de bâti (changement d'alignement, rehausses datant de la Belle Époque et des années 1960/1970).

Îlots linéaires (type B) : leurs parcelles sont desservies sur rue ou sur allée. Elles peuvent être soit mono-orientées (mitoyennes sur trois côtés), soit traversantes. En dehors des immeubles situés en limite du quai, les RDC ne comportent pas de commerces.

Îlots atypiques découlant de l'évolution de leurs abords et/ou de leur emplacement particuliers (quais en bord de Rhône et englobement d'une partie du rempart). Ils constituent la façade sud de la ville.

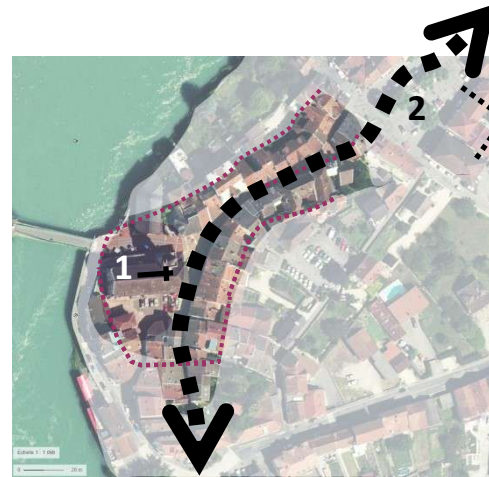
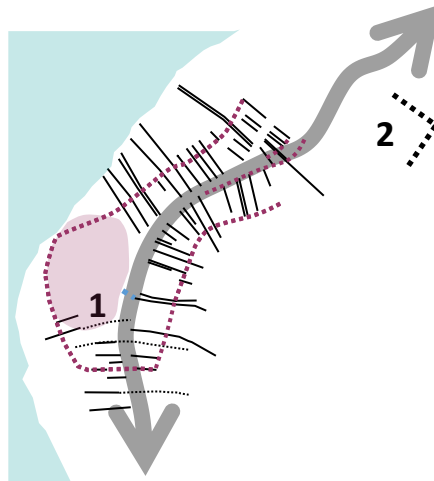
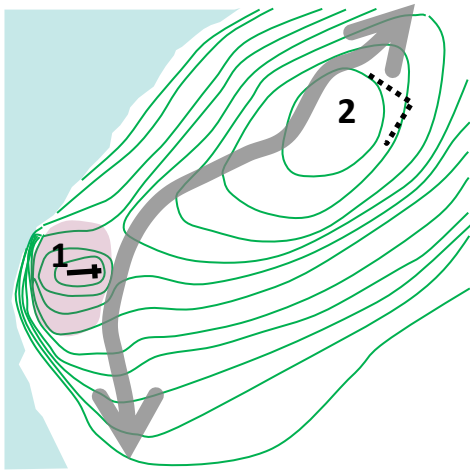
Espaces libres internes aux îlots (jardins conservés ou aménagés en stationnement)



L'analyse morphologique du tissu urbain (réseau viaire, parcellaire, bâti, espaces libres) révèlent **deux types d'îlots** qui correspondent vraisemblablement à deux périodes d'urbanisations successives. Elle permet de proposer une hypothèse d'implantation antérieure au XIII^{ème} siècle.

Morphologie du tissu urbain. Rive gauche Topographie et logiques d'implantation

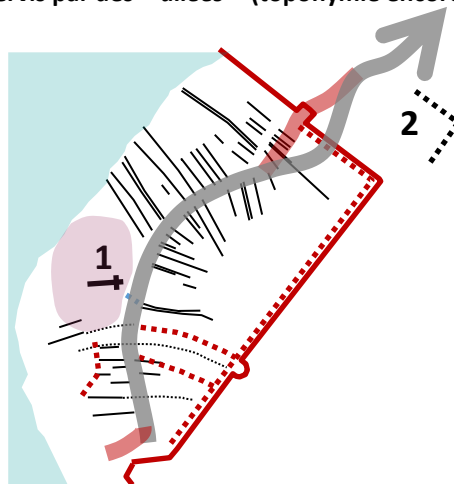
Topographie et logiques d'implantation induites



Logique d'évolution découlant de la mise en œuvre du rempart : densification avec des petits îlots linéaires, desservis par des « allées » (toponymie encore conservée).



Vestige du mur de soutènement (2)



La superposition graphique de l'ensemble du prieuré fondateur (1) et de la plateforme (2) qui apparaît sur l'iconographie du XVII^{ème} siècle (actuelle place de l'Orme), sur un fond de plan topographique schématisé met en évidence que ces deux éléments sont situés sur les points culminants : le premier est juché à 264 m sur un à-pic en balcon sur le Rhône tandis que le deuxième révèle le point culminant (environ 266 m d'altitude). Étant donné son emplacement stratégique, il serait vraisemblable que cette plateforme soit issue d'une implantation défensive antérieure au rempart qui a été préservé jusqu'à la Révolution (possiblement gallo-romaine?).

La voie existante (qui aurait été en partie effacée au nord-est) dessine le chemin de crête, tracé le plus confortable. Elle est tangente à chacun des deux points hauts.

Si l'on se réfère à des cas similaires, on peut émettre l'hypothèse qu'avant 1286 (date de la charte de franchise d'Amédée V) l'emprise bâtie était limitée au minimum de part et d'autre de la voie de desserte et que les façades arrières des maisons constituaient la seule protection de l'ensemble ou bien qu'elles étaient doublées de terrasses réalisées avec des levées de terre et bois dans la pente.

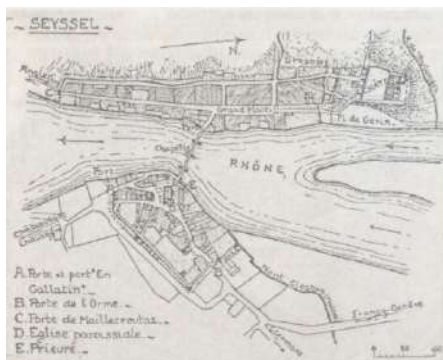
La mise en place de la charte de franchise a certainement permis à la fois la construction du rempart et l'augmentation de la population, il a fallu trouver un moyen de densifier dans l'emprise des remparts, ce qui s'est fait par la création d'îlots beaucoup plus denses que le système précédent et sur un terrain plus pentu.

Le rempart figuré dans l'iconographie, limite construite au sud-est de la ville

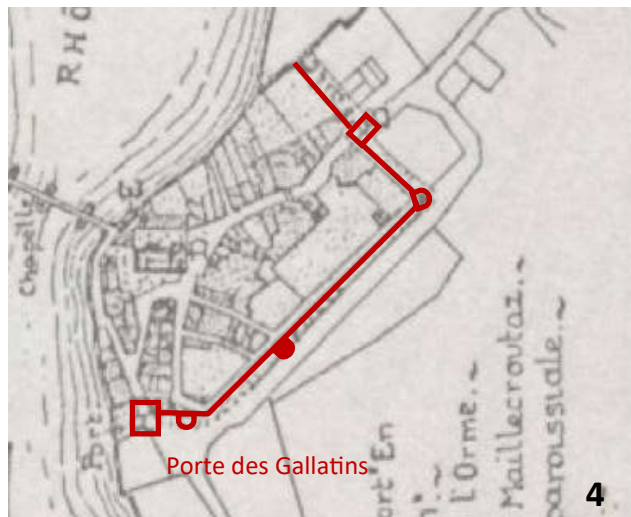
L'emplacement des remparts apparaît de façon très claire sur le plan de 1720 (3). Il reste alors une tour sur la face sud-est (tour conservée aujourd'hui). Le nombre initial de tours de l'enceinte apparaît différent suivant les illustrations du tout début du XVII^{ème} siècle : parfois trois comme sur la vue de Chastillon (1), parfois une seule comme sur celle de Jean de Beins (2). Le plan de Seyssel de Louis BLONDEL de 1956 (4) propose une tour d'angle qui peut effectivement se justifier par l'angle coupé figuré sur la mappe sarde et les principes défensifs de l'architecture militaire.



Il est à noter que les documents consultés (écrits et graphiques) diffèrent quant à l'aspect du rempart et de ses tours, équipés ou non de crénelages, mâchicoulis etc. Si la porte de l'Orme est systématiquement indiquée dans l'axe de la Grande Rue, celle des Gallatins varie.



BLONDEL (Louis). *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*. Genève, Société d'histoire et d'archéologie (t. VII des *Mémoires et documents*), 1956, in-4°, XII-490 p., carte, plans, pl. et fig.



De la même façon, les indications sur le tracé effectif des remparts semblent coïncider entre elles, sauf au droit de la porte des Gallatins et de la tour indiquée englobée dans un édifice construit à posteriori. Il est très vraisemblable que la disposition de la porte ait bien été à l'emplacement proposé par Louis BLONDEL. La rue François 1^{er} ayant vraisemblablement été déviée au moment de la construction du rempart (cf. tracé proposé page précédente).

- ◊ Porte de ville
- Tour d'enceinte hypothétique
- Tour d'enceinte conservée
- Tracé de rempart avéré
- Parcellaire et voies

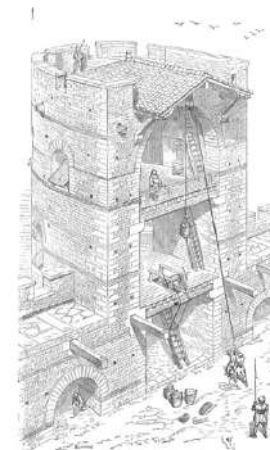


Les vestiges du rempart, limite construite au sud-est de la ville

Si l'on en croit les écrits des érudits locaux et historiens, le mur d'enceinte aurait atteint 4 mètres de hauteur et une épaisseur d'environ 1m. Cette dernière est effectivement constatée au niveau de l'arrachement sur le côté de la tour d'enceinte conservée qui aurait elle-même atteint une hauteur de 6m. Le rempart a été démoli en 1796, ceci a permis d'élargir la rue des Remparts, passage « derrière les murs » qui existait, bien que plus étroit, dès l'origine.



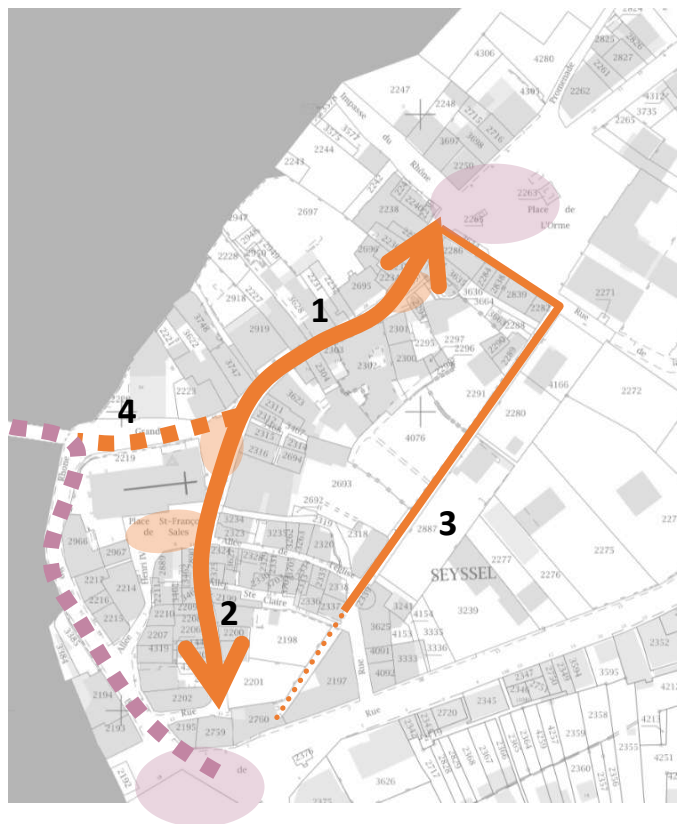
La rue des Remparts vue depuis l'intérieur de la ville



La partie de mur de remplissage entre les pierres de taille plus sombres a été rajoutée a posteriori. La tour est de la famille des tours dites « ouvertes à la gorge » sur le principe de celle décrite par Viollet le Duc (*illustration ci-dessus extraite du dictionnaire raisonné de l'architecture*).

LÉGENDE

-  Voie structurante originelle
-  Placettes publiques de géométrie organique interstitielles/ polygonales
-  Quai d'accès au pont et pont
-  Place hors les murs en entrée de ville (au sud, il semble que ce lieu ait été ceint d'une deuxième courtine)
-  Voie secondaire : rue des remparts (supposée XIII^{ème} siècle)
-  Fragment de la rue des Remparts disparu mais lisible dans le parcellaire
-  Voie créée après 1814



Morphologie du tissu urbain. Rive gauche

Hiérarchisation et évolution du réseau viaire 1/3

Voies originelles : la Grande Rue (1), dont les largeurs oscillent entre 4m60 et 7m80, est prolongée, vraisemblablement dès son origine, au-delà de l'église par la rue François 1er (2) qui n'atteint que 3m50 à 4m de large et dont la pente s'accroît.

On comprend aisément que la première préoccupation au XIX^{ème} siècle fut de **prolonger (4) la Grande Rue** jusqu'au pont reconstruit en 1840 avec une largeur confortable. Cette percée, bien que sacrifiant la cure et l'ancien cimetière, a permis de préserver le reste du réseau viaire et du bâti et de créer le belvédère de l'église et la halle, en balcon sur el Rhône qui contribuent à renforcer l'aspect pittoresque du bourg.

Par ailleurs la **rue des Remparts (3)**, bien que toute aussi pentue, contraste avec la sinuosité des autres voies principales par son **tracé rectiligne**. Il résulte de l'économie de la construction du rempart dont la rue est contemporaine. Une partie nord du tracé coïncide vraisemblablement avec les façades place de l'Orme. L'extrémité sud de la voie conservée a été effacée par une privatisation. Son alignement initial se faisait sur la tour conservée au débouché de l'allée de l'Église.





LÉGENDE

- | | |
|---|---|
|  | Voie structurante originale |
|  | Voie secondaire médiévale |
|  | Voie créée après 1814 |
|  | Placettes publiques de géométrie organique interstitielles |
|  | Passage couvert (dit allée) |
|  | Passage à ciel ouvert (dit allée) |
|  | Ruelle dite allée vraisemblablement issue d'une ancienne allée couverte |

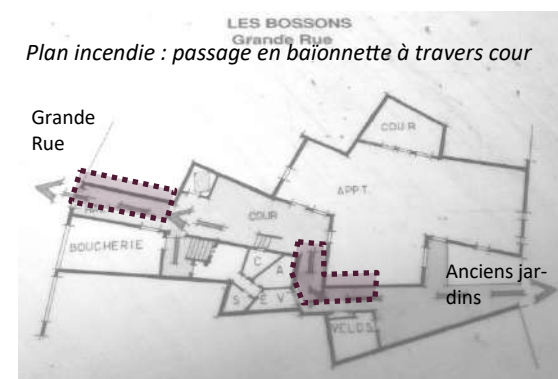
Passages vers le Rhône



Morphologie du tissu urbain. Rive gauche



Usages de passage public sur parcelle privative à travers les cours



La largeur de ces allées, qu'elles soient couvertes ou non, est comprise entre 2 et 3m.

LÉGENDE

-  Voie structurante originelle
-  Voie secondaire médiévale
-  Voie créée après 1814
-  Placettes publiques de géométrie organique interstitielles
-  Passage couvert (dit allée)
-  Passage à ciel ouvert (dit allée)
-  Ruelle dite allée vraisemblablement issue d'anciennes allées couvertes



Morphologie du tissu urbain. Rive gauche

Hierarchisation et évolution du réseau viaire 1/3

La largeur de ces allées, qu'elles soient couvertes ou non, est comprise entre 2 et 3m (sauf pour l'allée Henri IV qui a dû subir des modifications conséquentes et s'est élargie jusqu'à 4m50).

On peut poser l'hypothèse que les ruelles de traverse E, F et G sont vraisemblablement d'anciennes allées couvertes qui ont évolué en allées à ciel ouvert par une densification qui a rendu nécessaire la mutation des immeubles sur rue principale.

Leur toponymie conservée (allée) attesterait de cette évolution.

Synthèse et enjeux : les allées sont représentatives du réseau viaire hiérarchisé et pittoresque qui révèle la structure urbaine médiévale et son mode de densification. Ce patrimoine urbain collectif revêt souvent un caractère d'arrière-cour technique quand l'espace devient privatisé.



Passage au droit de l'arc de l'église entre la Place St-François-de-Sales et l'allée de l'Église, parcelle 2319



Vue vers le haut (au droit de la cour/ puits de lumière)



Allée de l'Église



Allée Sainte Claire



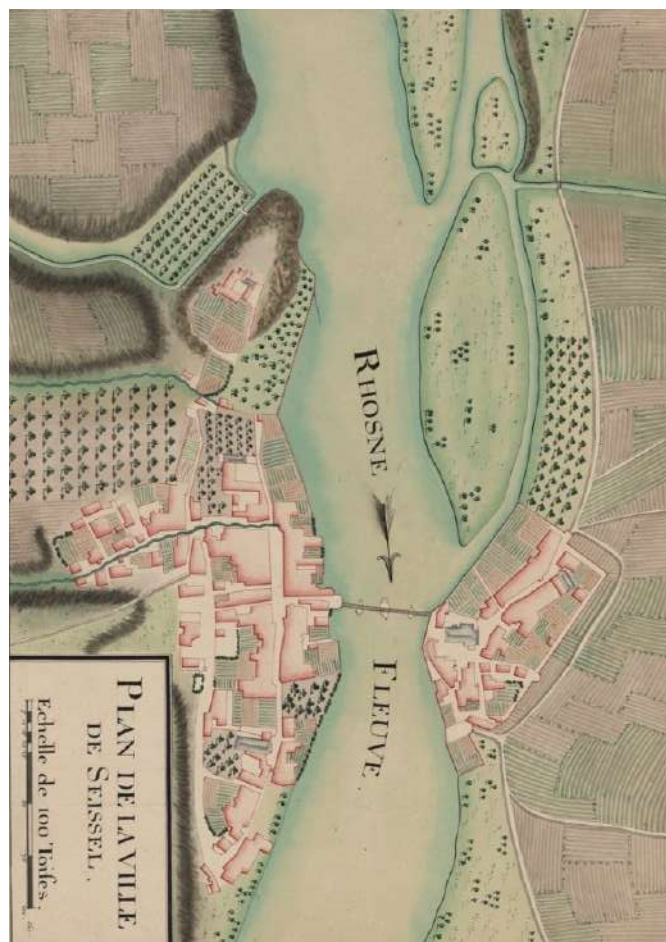
Allée Henri IV

Morphologie du tissu urbain. Rive droite

Où se trouve la ville médiévale ?

Le contour de la ville médiévale apparaît de façon moins évidente que celui de la rive gauche : si la présence de remparts est avérée, visibles sur les gravures anciennes, leur destruction ne serait pas mentionnée dans les archives (seulement ceux de la rive gauche pendant la révolution). Il semble qu'ils aient disparu avant l'établissement des plans de 1720 (ci-dessous).

Pourtant quelques éléments pourraient être interprétés comme des vestiges d'enceinte.



Il semble que dans l'imaginaire collectif, la rive droite de Seyssel n'aurait pas autant de valeur patrimoniale que la rive gauche : la morphologie de la place rectangulaire n'a pas été identifiée comme médiévale dans les écrits des érudits du XIX^{ème} siècle et les aménagements successifs (quai, voie ferrée) ont brouillé la lecture de la ville médiévale.

Cependant, les événements historiques montrent qu'on se trouve exactement dans le cas de figure des villes de franchises des comtes de Savoie, ce qu'on pourra vérifier par une analyse morphologique.

Ce n'est pas par hasard si c'est la ville la plus étendue au XVIII^{ème} siècle : c'est la plus dynamique.

Quelles hypothèses possibles pour les limites de la ville médiévale ?

Il n'est pas question de remparts dans les écrits historiques des érudits du XIX^{ème} siècle, qui pourtant mentionnent les portes de Maillecroutaz et de Grogner. Auraient-ils été détruits en même temps que le château de la Bâtie en 1599 et non reconstruits ? Est-ce que c'était l'arrière des maisons privées qui formait la limite de la ville ?

L'analyse du plan de 1720 révèle quelques éléments qui pourraient être interprétés comme des vestiges d'enceinte, mais rien ne peut être affirmé. Ce sont donc seulement des hypothèses qui sont posées afin de mesurer les possibilités.

LÉGENDE

-  Accès avérés en 1720
-  Murs de clôture, de soutènement, de protection, pouvant coïncider avec un mur défensif
-  Tracé continu dans le parcellaire pouvant coïncider avec un ancien rempart (et portes)
-  Principe hypothétique d'occupations successives, la première urbanisation ayant vraisemblablement été de l'ordre de la basse-cour du château
-  Vestige de porte supposée encore en place en 1720

1. enceinte hypothétique du château de la Bâtie, ruiné sur le plan de 1720
2. emprise hypothétique de la première urbanisation
3. emprise hypothétique de la ville franche
4. porte de Grogner
5. porte (de Maillecroutaz ?) au droit du couvent des Augustins
6. Tête de pont



Plan de 1720

Structure urbaine des villes franches des comtes de Savoie au XIII^{ème} siècle Comparaison avec les vues aériennes de quelques autres villes neuves / quartiers neufs franchisés

Chartes de franchises octroyées par Thomas II

1215, Yenne



1232, Chambéry



1232, Montmélian



Les villes de franchises se caractérisaient par :

- Une **place centrale très étirée** (dédiée au marché) qui distribue des parcelles en lanière ;
- Un parcellaire en lanière, **tramé sur l'unité de la toise**, lopin de terre accordé à chaque habitant (a priori une partie pour construire l'habitation et l'autre pour un jardin de subsistance) ;
- Parfois un **réseau de canaux** en particulier celui central sur la place du marché ;
- Systématiquement un réseau de **passages** perpendiculaires à place du marché, permettant de desservir le tissu dans son épaisseur lors du processus de densification urbaine intramuros.

Chartes de franchises octroyées par Amédée V et Amédée VII

1286 Seyssel



1301-1304 Les Marches



Toutes ces caractéristiques génèrent un tissu urbain très particulier, de réel intérêt patrimonial qui est rarement conservé.

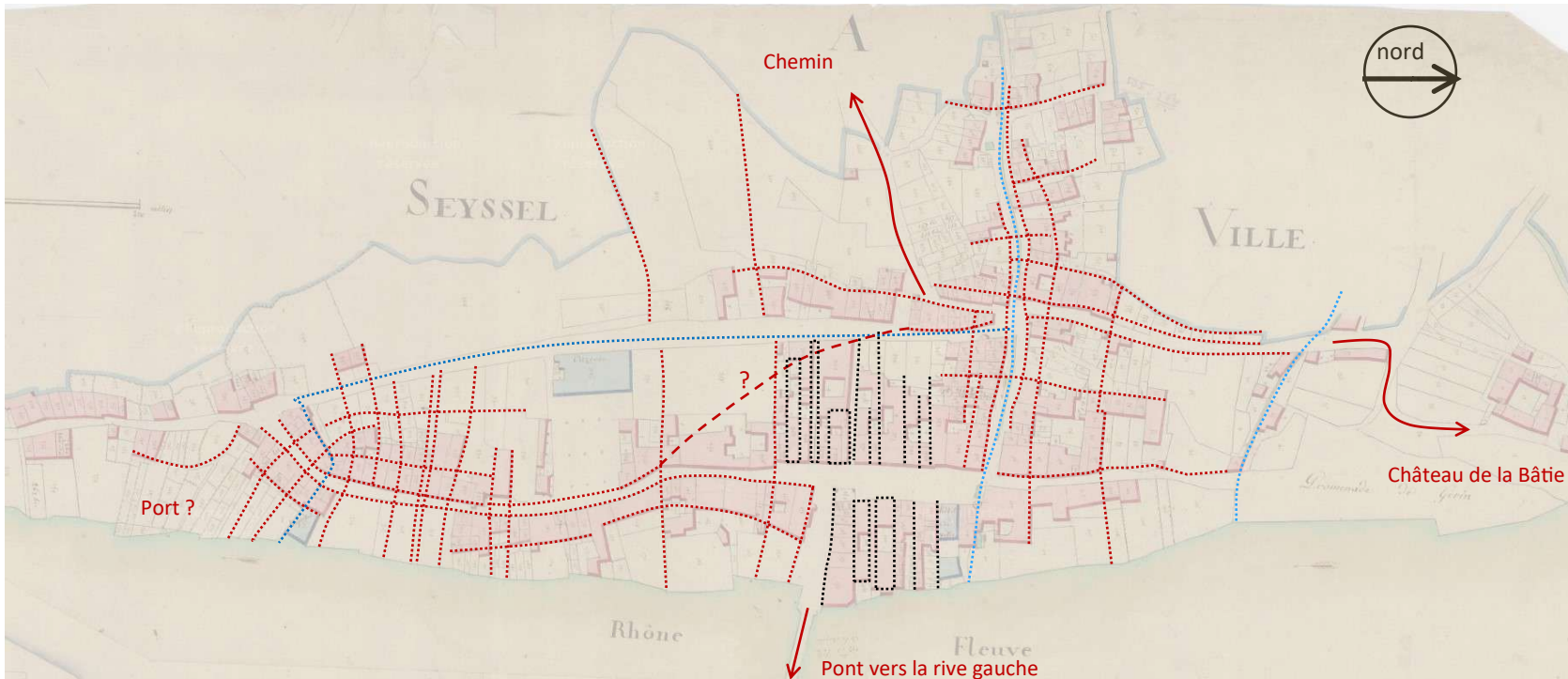
Enjeu de préservation et mise en valeur

Morphologie du tissu urbain. Rive droite

Hypothèses d'identification du parcellaire

LÉGENDE

- Parcelle en grille souple (généralement issu d'un découpage parcellaire agricole et lié à une configuration de pente, et /ou de gestion des eaux)
- - - Tracé très hypothétique : jonction de la rue Churchill à la rue des Pérouse avant création de la ville franche ?
- Cours d'eaux avérés et canaux de dérivation supposés
- Parcelle supposé de la ville franche avec géométrie orthogonale



Une analyse morphologique du parcellaire de 1814 montre que plusieurs logiques d'occupation du sol se superposent.

Cette analyse se fait sur la cadastre napoléonien pour disposer du tracé des îlots qui ont disparu avec la création de la voie ferrée.

Nous prenons ici le risque de poser l'hypothèse que la ville franche serait bien venue se superposer à un système préexistant : la grille souple « rouge » aurait précédé la « grille noire » orthogonale. La première plus organique se serait organisée sur les chemins de terre et d'eau tandis que la seconde aurait « asservi » l'eau à sa grille. La sinuosité de la rue Blanche (actuelle rue Churchill) aurait relié sans heurt les chemins de flanc de montagne de Corbonnod au château, au pont sur le Rhône et au port de Maillecroustaz situé au sud.

Rues sinueuses de la rive droite



Rue Churchill



Rue de Grogner



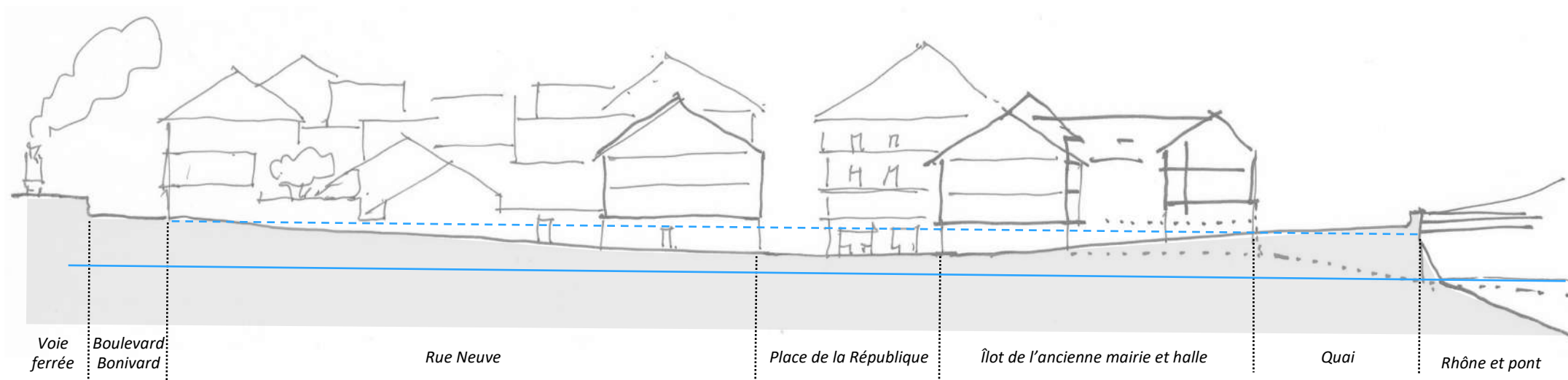
Rue de Gérin

Topographie, place de la République, cœur de la ville franche

La coupe montre à quel point le niveau altimétrique de la place de République l'a rendue vulnérable aux risques d'inondations. L'urbanisation n'a pas pu être réalisée à ce niveau sans aménagements conséquents qui n'ont pas pu être effectués avant la mise en place de la ville franche, au XIII^{ème} siècle, facilitant les travaux d'ampleur, de type fortifications étant partagés par les habitants de la ville franche.



Place de la République



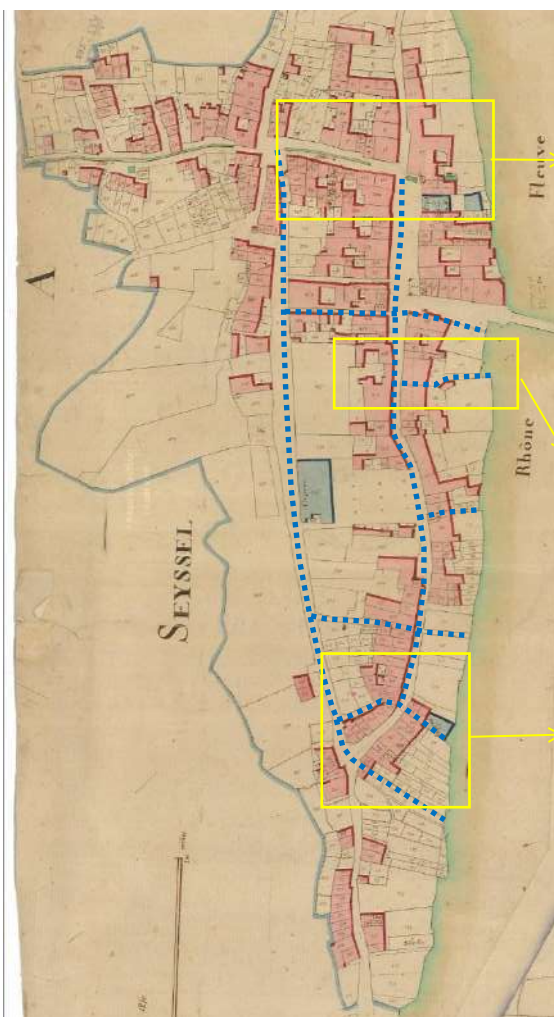
Coupe échelle 1/500

Influence des « voies » d'eau sur la forme du noyau ancien

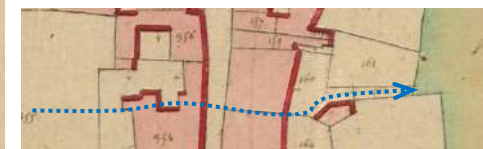
La représentation du ruisseau de talweg de Grogner (ou Grognex suivant les époques), montre de façon explicite l'utilisation de l'eau dans les activités humaines et son influence sur la disposition du bâti.

Il est vraisemblable que les ruisseaux et les canaux étaient utilisés y compris avant la création de la ville franche mais que celle-ci ait permis d'en rationaliser les cheminements. En effet le Moyen Age a vécu partout une sorte de première révolution industrielle liée à l'utilisation de l'eau, notamment comme force motrice.

La morphologie du tissu du bourg semble partiellement issue d'un réseau de canaux de dérivation, ces cheminements ont pu évoluer au fil du temps.



Le ruisseau du Grogner après avoir alimenté des édifices en amont, est à ciel ouvert rue Tiersot puis dessert deux bassins situés de part et d'autre de l'hôtel de Belmont avant de se jeter dans le Rhône



Vraisemblables ouvrages liés à l'eau (latrine, lavoir ?) avant évacuation au fleuve.



Exemple de l'impasse Salvador Dali, avec débouché logique au droit de l'hôpital

LÉGENDE

- Emprises bâties conservées depuis 1720
- Emprises bâties construites après 1720 et conservées depuis 1814
- Emprises bâties construites depuis 1814
- Emprises bâties démolies depuis 1814

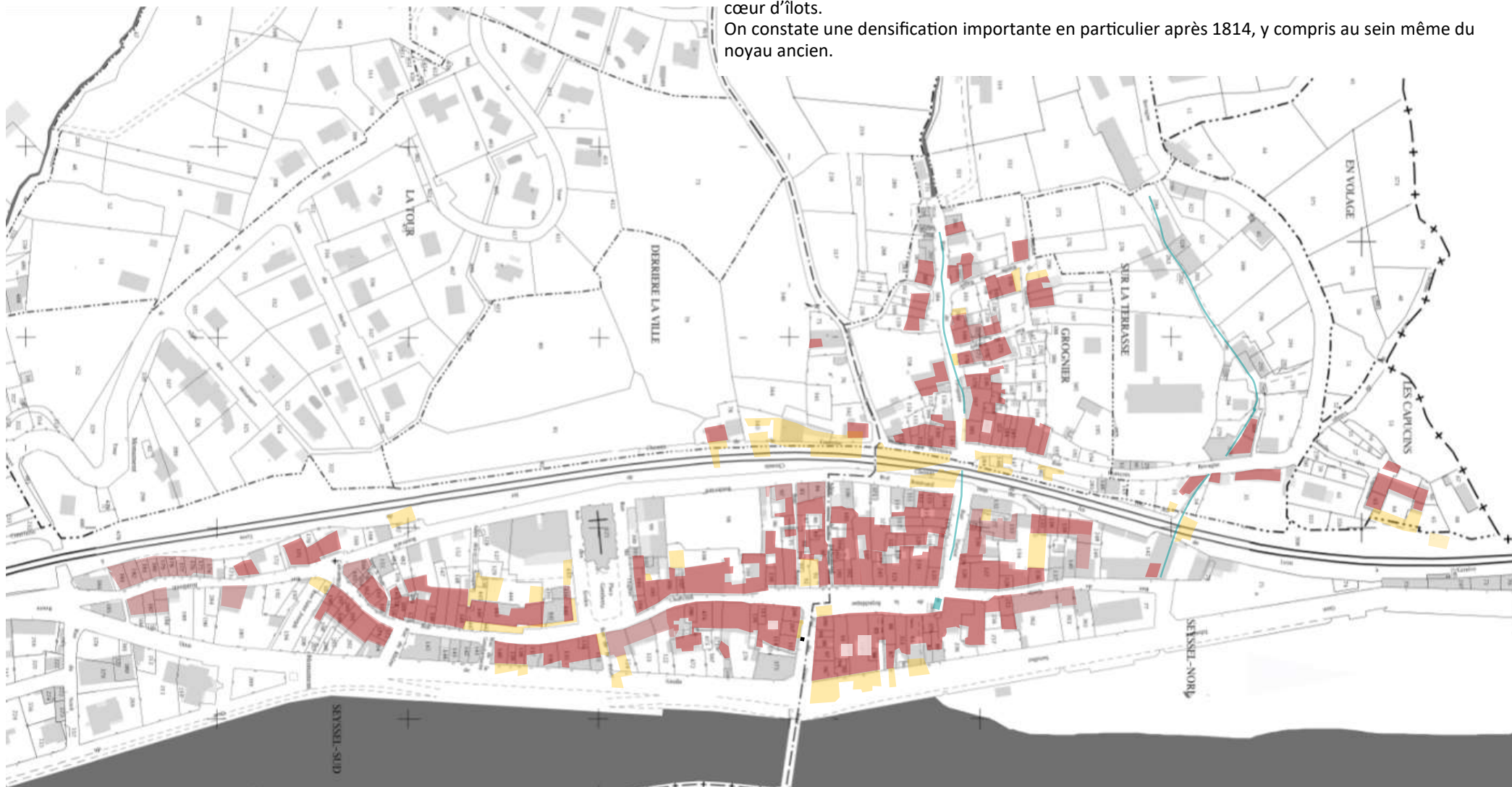
Morphologie du tissu urbain

Seyssel : noyau ancien, rive droite

Emprises bâties conservées, créées et démolies depuis 1720 & 1814

À l'échelle du noyau ancien les emprises bâties anciennes apparaissent relativement conservées (teinte rose soutenu), ce qui coïncide avec la quantité de vestiges préservés (portes et ouvertures en RDC essentiellement). Globalement on constate une densification par rapport à 1814, y compris en cœur d'îlots.

On constate une densification importante en particulier après 1814, y compris au sein même du noyau ancien.



Morphologie du tissu urbain. Rive droite

Typologies et contours des îlots

LÉGENDE

- **Contour antérieur à 1720** (sans tenir compte des alignements mineurs de la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle). Les immeubles sont construits à l'alignement.
- **Contour postérieur à 1720 et antérieur à 1814** (sans tenir compte des alignements mineurs de la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle). Les immeubles sont construits à l'alignement.
- **Contour postérieur à 1814 et antérieur à 1950** (créée ou considérablement modifiée 2^{ème} moitié du XIX^e siècle). Les immeubles peuvent avoir été construits à l'alignement ou bien dater d'avant la création de la voie et être disposé en recul avec généralement une clôture à l'alignement.
- **Contour postérieur à 1963.** Que le bâti soit antérieur ou postérieur à 1963, la question de la limite entre espace public et espace privé est traitée en contradiction avec le paysage urbain environnant.

Les îlots sont constitués en grande majorité d'immeubles dont les caractéristiques sont les suivantes :

- façades parallèles aux voies
- immeubles mitoyens par leurs pignons
- hauteur courante de deux étages (parfois augmentés de combles) sur rez-de-chaussée
- façades majoritairement alignées sur voie.

L'évolution du réseau viaire et du bâti a été plus importante rive droite que rive gauche. Les îlots et leurs limites bâties doivent être abordées de façon différente. Contrairement aux îlots rive gauche, ceux de la rive droite ne peuvent pas être classés en fonction de leurs surfaces : leurs dimensions sont contrastées (450 à 20 000 m²) mais ces surfaces ne peuvent pas être rattachées à un processus de formation ou à des configurations de bâti particulières. Les cas sont très diversifiés.

En revanche on peut différencier les îlots dont la plupart des façades ont été construites pour être alignées sur rue et celles dont la disposition résulte de création de voie après la construction des édifices.

N'ont pas été reportés les tracés des rues de 1720 (le manque de précision ne permet pas de reporter les variations avant/après les alignements qui figurent aux archives en particulier au XIX^e siècle. Par contre, il

y a des alignements qu'on peut identifier de façon assez précise entre le plan de 1814 et celui d'aujourd'hui.

Cette différenciation entre les **façades des îlots** en fonction des périodes de création des voies a un sens dans la mesure où elle a une **incidence sur les caractéristiques d'alignement ou non du bâti**.

Or cette différence d'implantation du bâti est un élément intéressant qui fait la singularité de Seyssel et qui « raconte son histoire ».

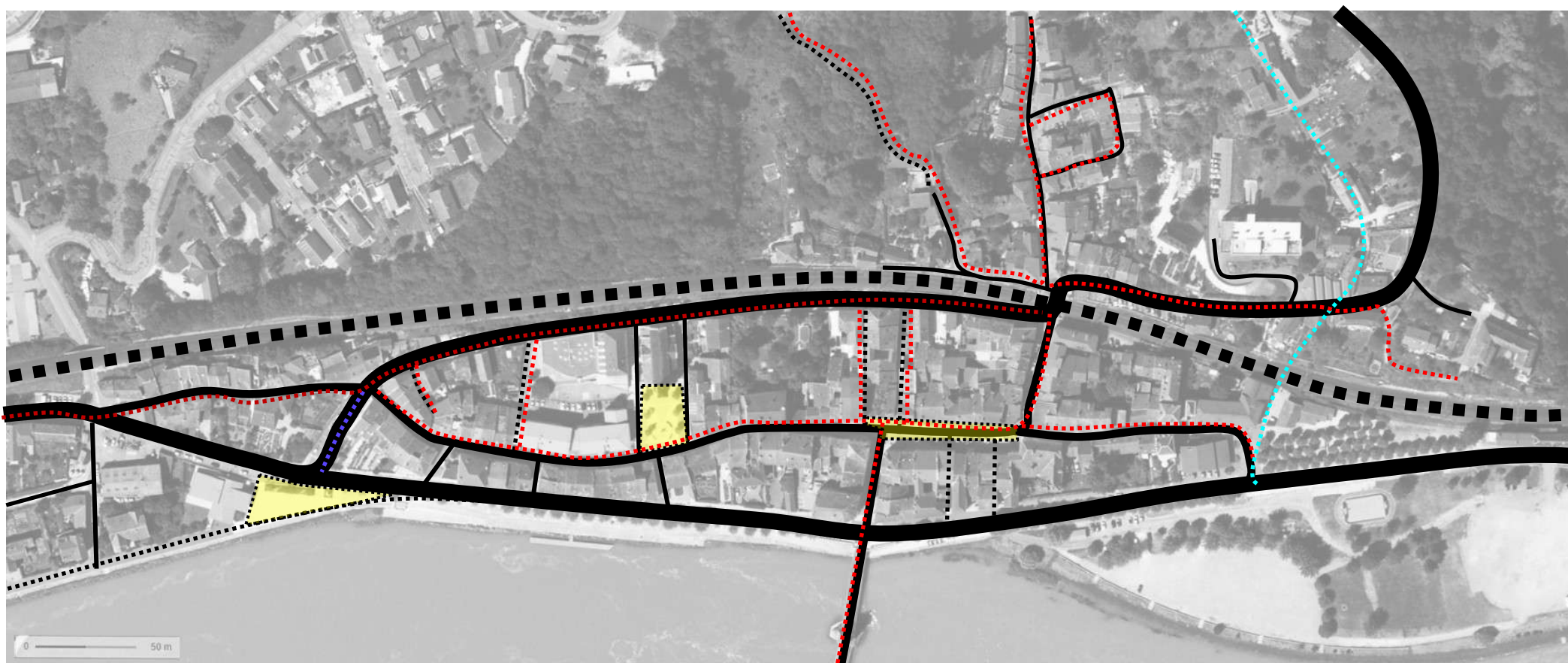


LÉGENDE

-  Voie de circulation et transit (contournement du noyau)
-  Voie de desserte et traversée du noyau ancien
-  Voies de traverse
-  Allées piétonnes
-  Voie ferrée
-  Place publique
-  Voie d'eau

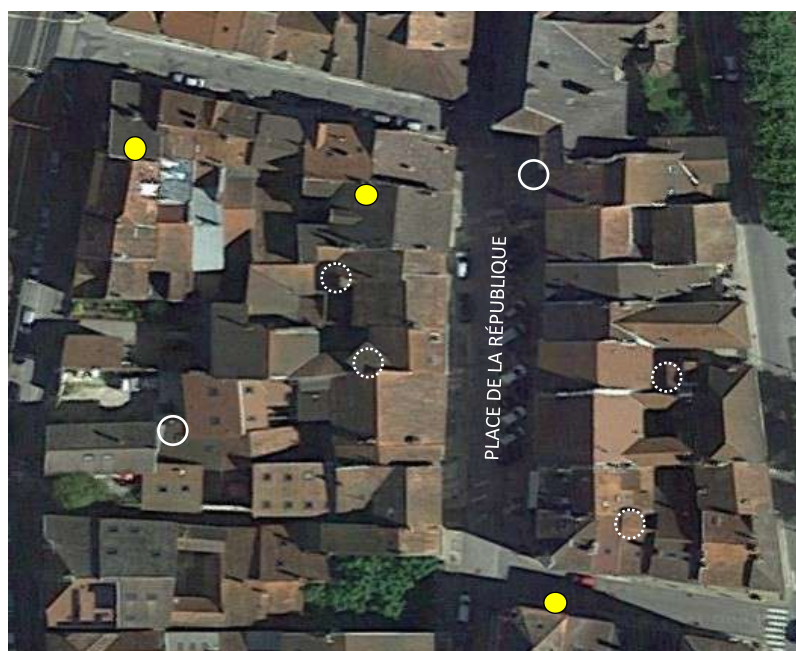
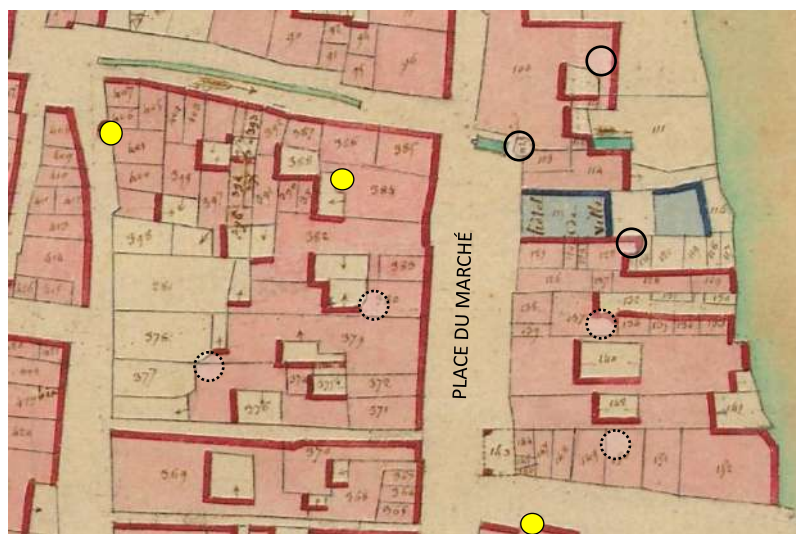
-  Voie antérieure à 1720
-  Voie créée entre 1720 et 1814
-  créée entre 1814 et 1858
-  Voie créée après 1963

Morphologie du tissu urbain. Rive droite, noyau ancien Analyse du réseau viaire (ancienneté et hiérarchie actuelle)



Disposition des passages rive droite, place de la République

Les allées répondent à la nécessité de desservir le bâti en profondeur : on lit dans la charte de franchise que la toise est versée pour les maisons ayant plus de deux toises sur rue, celles qui n'ont pas de façade sur rue ne paient pas l'impôt. Ceci a entraîné une surépaisseur des îlots. En effet, cette règle a incité la création de parcelles « commandées » desservies par des passages sous les maisons qui avaient « pignon sur rue ». Aujourd'hui ces petites parcelles en « second jour » tendent à disparaître. C'est vraisemblablement ici que l'usage de desserte collective a été maintenu, que les passages sont devenus publics.



- Passage public
- Passage privé collectif déduit du croisement du parcellaire, de la vue aérienne et de l'observation sur site
- Escalier en vis avéré (architecture XV^{ème} à XVI^{ème} siècle)
- Escalier en vis déduit du croisement entre parcellaire, vue aérienne et observation sur site
- Escalier en vis démolé
- Escalier rampe sur rampe avéré (architecture XVII^{ème} siècle)
- Escalier rampe sur rampe supposé conservé



Configurations des passages publics rive droite



Les passages sont des éléments de patrimoine urbain essentiels à la compréhension de la structure de la ville médiévale.

Ci-contre les passages à l'est de la place de la République : ils innervent l'épaisseur du bâti entre la place de la République (du Marché) et le boulevard Bonivard (rue Derrière la Ville).

La toponymie de rue Neuve en revanche, traduit possiblement une extension au sud de l'urbanisation.

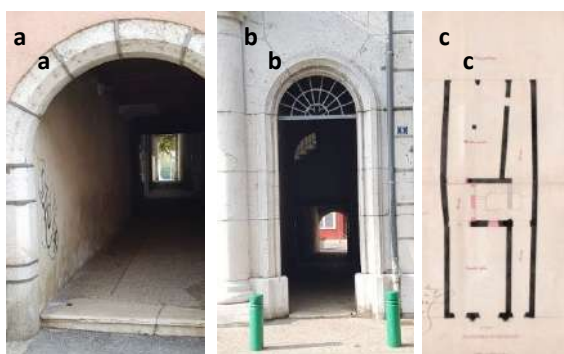


Les passages « rue Neuve » et allée Richmond, voies de traverses publiques comportant quelques arcs et voûtes



Certains de ces passages, à l'est de la place de la République et de la rue Churchill, ont été maintenus dans leur configuration de desserte transversale, d'autres ont été condamnés d'un côté comme l'impasse Salvador Dali (manifestement liée à un canal), d'autres « privatisés », et enfin certains, privés, reconduits sous un immeuble d'habitation récents (cf. ci-contre).

← Passage contemporain immeubles d'habitations construit de 1997 à 2000 par la SEMCODA, bordant la rue Churchill et le sud de la place Gambetta



Passage sous ancienne mairie (a) sur la place et halle aux grains (b) sur les quais. En (c) le plan du RDC au



Allée de Serullaz. Un escalier en vis sur l'ancienne cour a été partiellement conservé, certaines poutres moulurées des XV et XVIe siècle sont conservées. Le dénivelé entre les quais et la place de la République est géré par des pentes et des emmarchements.



Les passages à l'ouest (côté Rhône) de la place de la République ont été créés pour l'usage privé de desserte d'immeuble(s). (cf. le passage « orange » page suivante), et ont été transformés, simplement ouverts en fond de parcelle à l'issue des travaux d'aménagements des quais, soit transformés lors de la construction de la halle puis tribunal au revers de la mairie.



Synthèse et enjeux : la préservation et la mise en valeur de ces passages est essentielle

Configurations des passages privés collectifs rive droite

Escalier en vis

Les passages privés collectifs sont plus complexes d'accès mais parfois les portes ouvertes permettent une visite fortuite :

le 12 place de la République offre un long passage qui aboutit à un escalier à plan rectangulaire (noyau en gros blocs de section quasi carrée, datant du XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècle. Il prend le jour principalement sur la cour desservie par la parcelle, mais aussi sur la parcelle mitoyenne au nord.

La présence de portes sur le palier montre qu'il était conçu pour desservir aussi cette parcelle au nord.

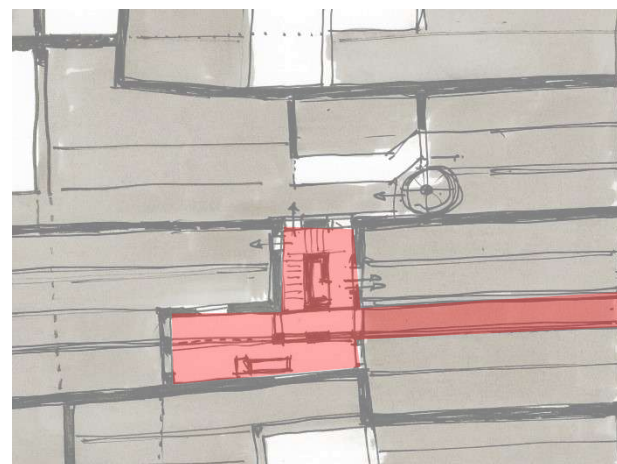


Le passage débouche sur une cour qui comporte un bassin (ci-contre) pouvant constituer un indice du passage de petits canaux qui innervait le tissu urbain.

Croquis de principe ci-dessous : passage, cour et escalier à noyau rectangulaire dans le parcellaire.



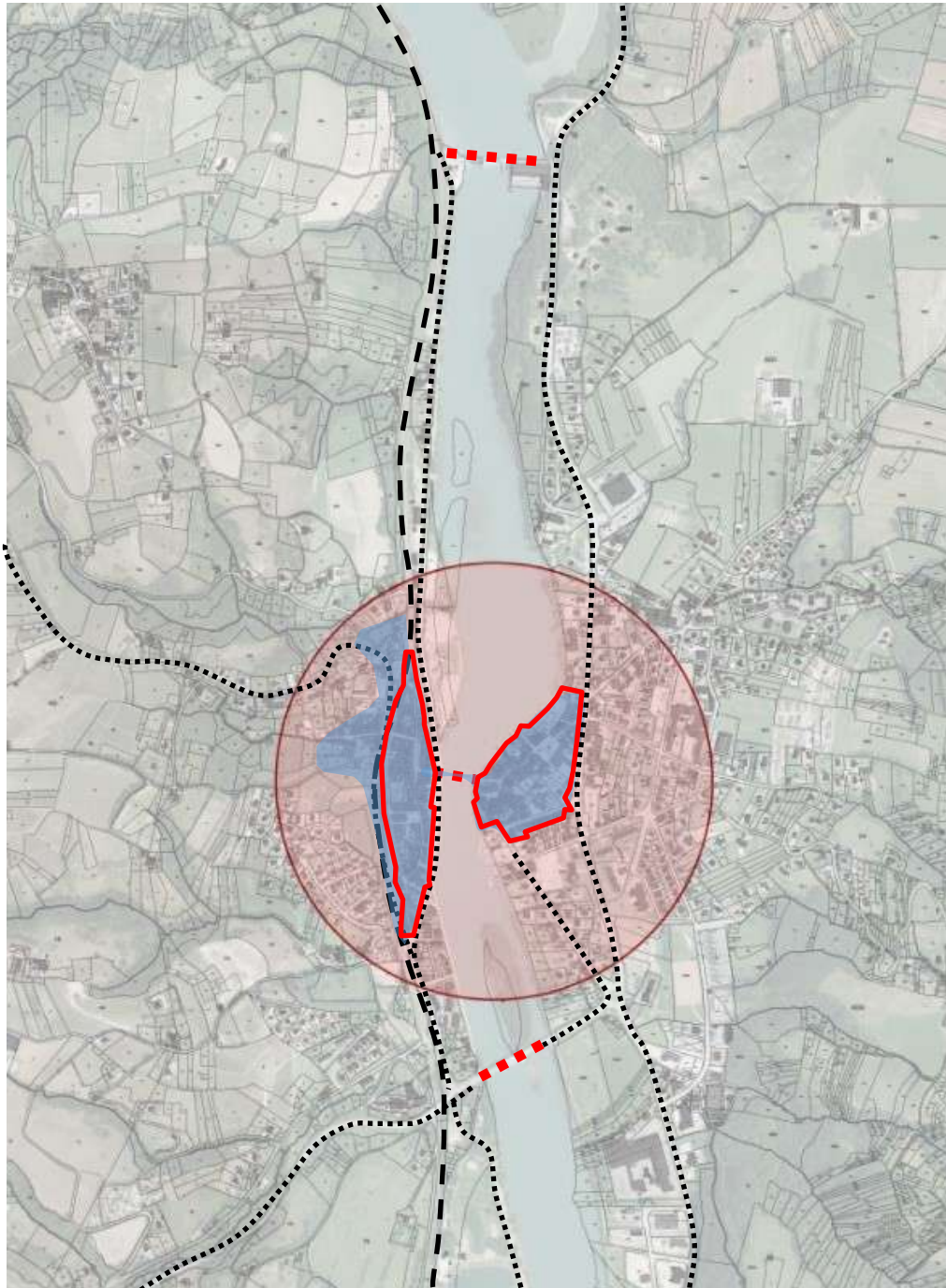
Immeuble rénové, (ancien hôtel particulier?) aménagé en logements collectifs, avec une isolation thermique par dessous, le bois de la structure est désormais invisible.



Place de la République

Le site et son évolution urbaine / Morphologie du tissu urbain

Synthèse et enjeux



Emprises historiques des deux noyaux urbains

Deux villes siamoises ou une ville bicéphale depuis « toujours » : des statuts, des rôles, des évolutions différentes sur chacune des rives.

Au cours de l'histoire, la permanence de la présence d'un centre urbain incontournable, lieu d'activité économique important et/ou ville-frontière suivant les époques, a constitué un héritage urbain exceptionnel.

Les modes d'habiter le site et les événements historiques ont généré un lieu unique qui a conservé des vestiges urbains et architecturaux de réel intérêt patrimonial.

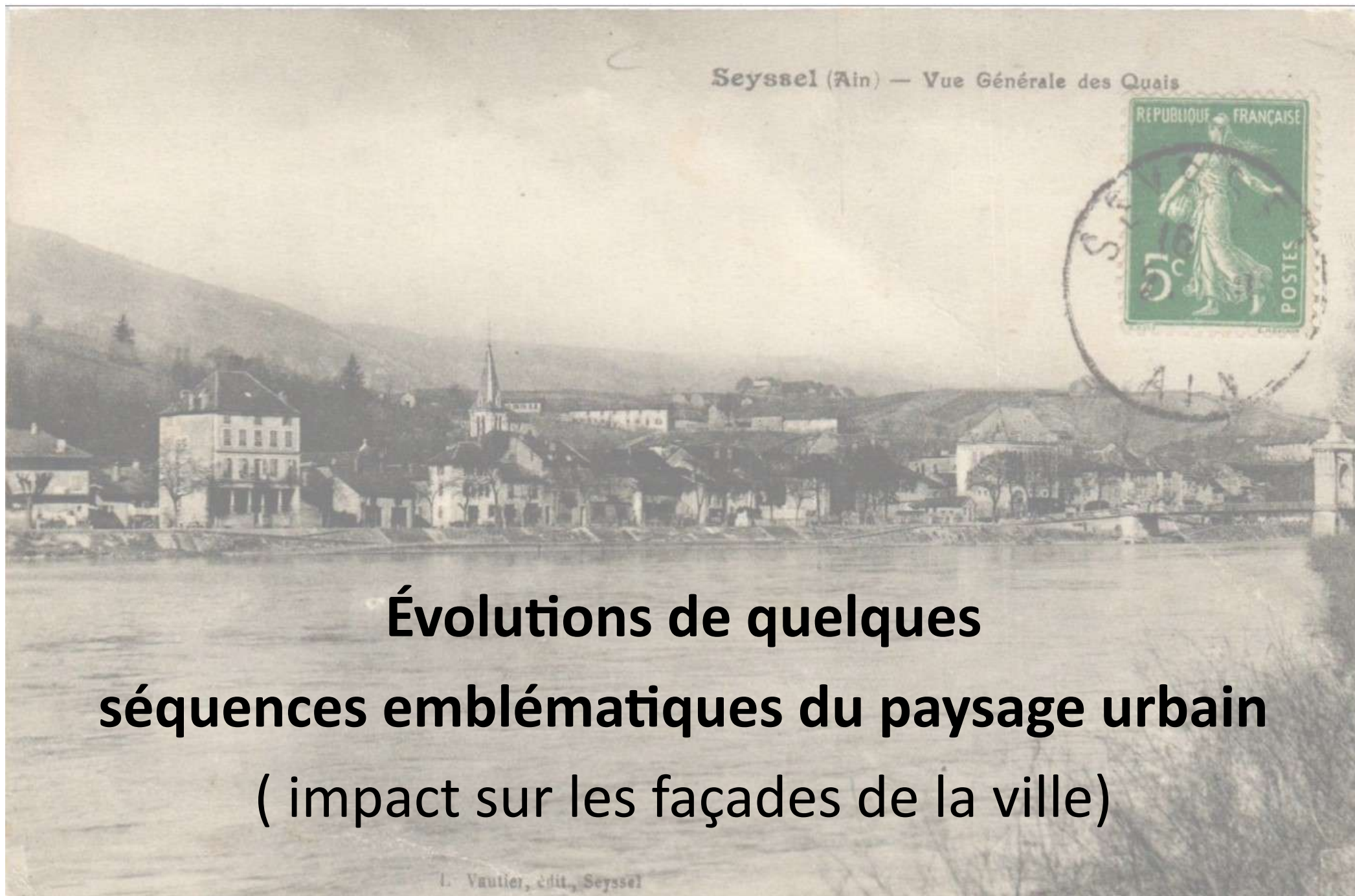
L'héritage de deux morphologies urbaines médiévales complémentaires constitue une chance pour Seyssel : la rive gauche présente une ville juchée sur un rocher, aux portes du prieuré bénédictin, tandis que la rive droite, une ville basse sous le château, avec un plan de ville franche médiévale orthogonal. Les évolutions contrastées de ces deux modèles médiévaux ont contribué à ce qu'elles offrent aujourd'hui

La rive gauche présente un noyau ancien préservé car il a été contourné par les aménagements de voies et par l'extension urbaine.

La rive droite conserve aussi sa structure médiévale, malgré les transformations radicales de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle qui l'on coupée en deux (voie ferrée) et ouverte/retournée sur le fleuve (quais sur le Rhône).

Par ailleurs des parties urbaines anciennes n'ont pas été retenues dans les secteurs délimités au PLU pour leur intérêt patrimonial (article 151-19 du code de l'urbanisme).

- La partie amont (quartier du Grogner) n'a pas été retenue dans les secteurs délimités au PLU pour leur intérêt architectural et patrimonial or il ne s'agit pas d'un simple faubourg du XIX^{ème} siècle mais d'une urbanisation datant au plus tard du début XVIII^{ème}, voire probablement du XVII^{ème} siècle car il est déjà étendu en 1720 et qu'il était logique de construire en amont pour se préserver des inondations ;
- Le couvent des Capucins, dominant le site, a été construit au XVII^{ème} siècle sur les ruines du château de la Bâtie, lieu fondateur de Seyssel au même titre que le rocher de la rive gauche.



Évolutions de quelques séquences emblématiques du paysage urbain (impact sur les façades de la ville)

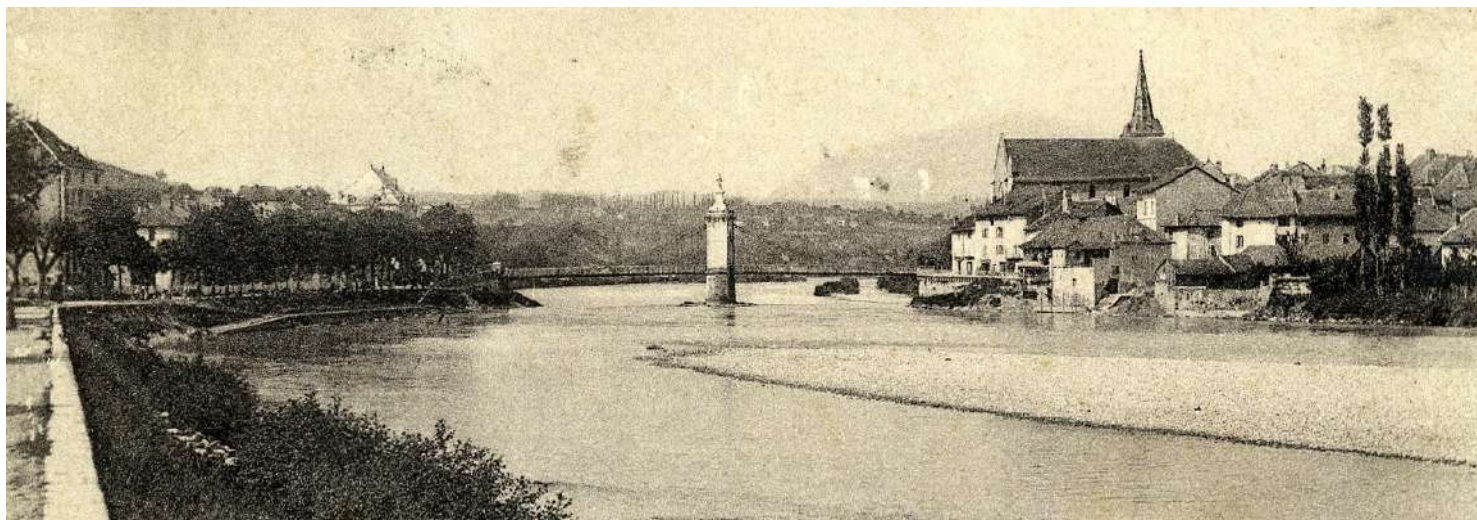
L'abondante iconographie de cartes postales sur Seyssel permet de réaliser des analyses comparées pour identifier les éléments d'intérêt architectural ou urbain qui ont été conservés ou qui ont disparu.

L'objectif n'est pas d'avoir une attitude nostalgique « c'était mieux avant » mais de repérer à la fois les caractéristiques des façades et des toitures de Seyssel et les interventions qui les ont banalisées.

Dans l'objectif d'une mise en valeur du patrimoine, l'identification de ces dérives constitue un point de départ pour définir les bonnes pratiques pour les interventions futures.

Séquences emblématiques du paysage urbain

Éléments d'évolution de la berge rive gauche en aval du pont. 1 début XX^{ème} siècle



La toiture de l'église dominait le site de Seyssel rive gauche et semblait alors abriter la totalité du bâti.

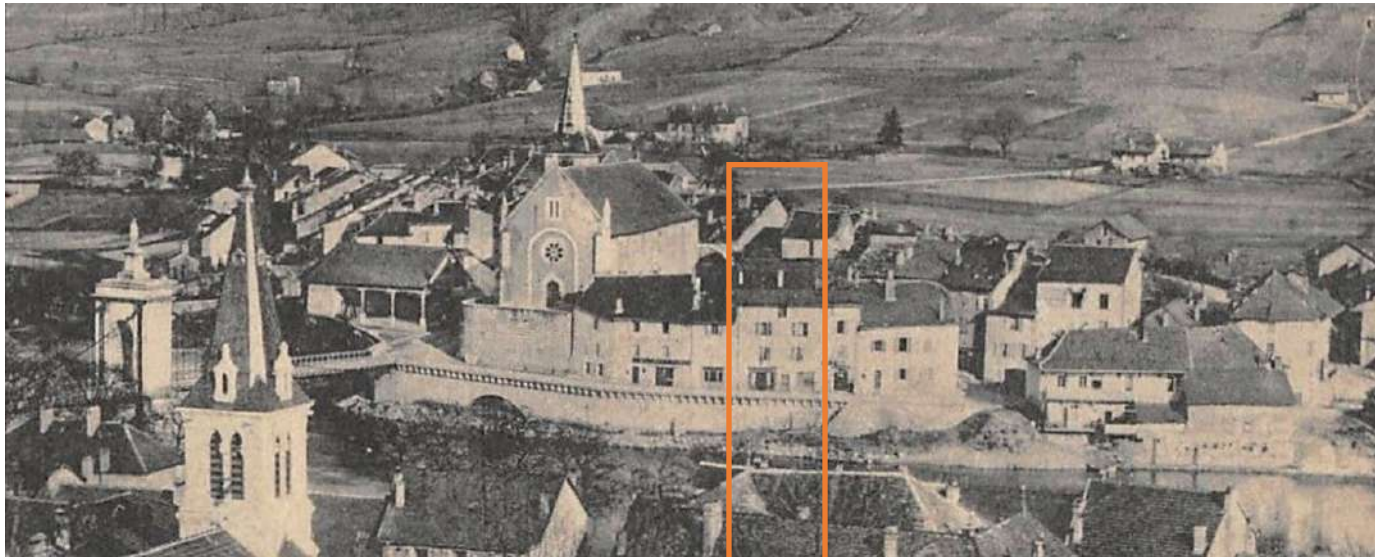
Carte postale postée le 21/09/1915



Un immeuble a été rehaussé de façon radicale (Entre-deux-guerres ?)
Très vertical il coupe l'horizontalité de la toiture sur la nef de l'église

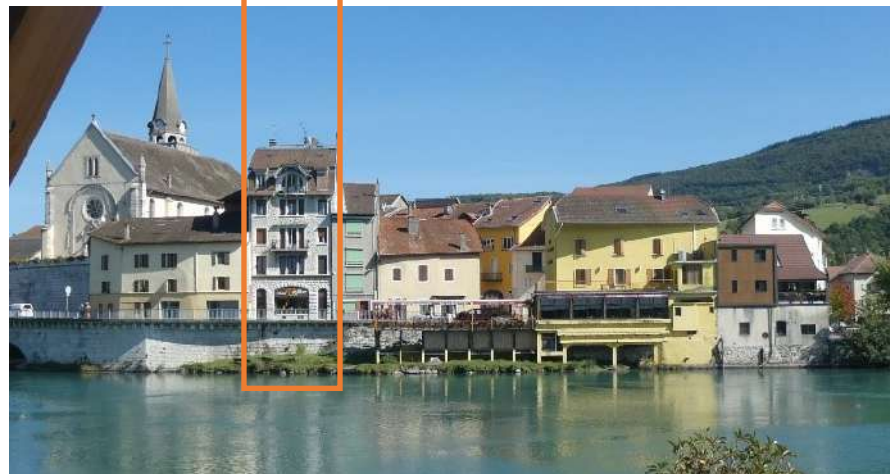
Séquences emblématiques du paysage urbain

Éléments d'évolution de la berge rive gauche en aval du pont. 2 début XX^{ème} siècle



Les maisons à droite de l'église se serraient pour former un écrin à l'église héritière du prieuré fondateur. Leur faible hauteur (R+2 à R+2+combles) formait une horizontalité faisait ressortir la verticalité de l'église affirmant sa position dominante et pittoresque.

le point de vue de la photographie est pénalisant pour la perception car disposé plus bas, à hauteur de quai. Néanmoins il permet de constater que, bien que la façade de l'immeuble soit d'une réelle qualité architecturale, sa rehausse a entraîné sur la séquence urbaine une rupture d'échelle qui nuit à la valeur pittoresque de la silhouette urbaine.



Synthèse et enjeux : préserver la valeur pittoresque en évitant que d'autres immeubles soient réhaussés.

Séquences emblématiques du paysage urbain

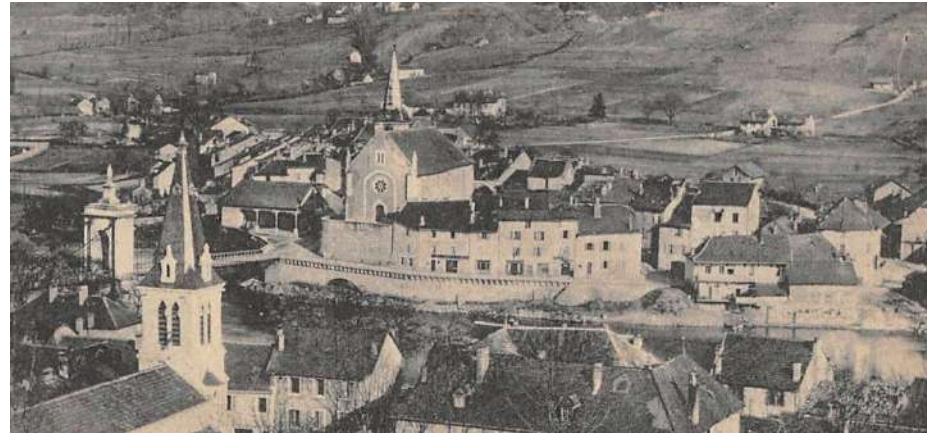
Éléments d'évolution de la berge rive gauche en aval du pont.3

début XX^{ème} siècle

Seyssel Haute Savoie : la rive gauche conserve de part et d'autre de la butte fondatrice, des berges « naturelles » au contraire de la rive droite qui, s'est abritée derrière des quais soulignant sa structure linéaire.

La perception du **socle minéral** formé par le rocher constitue un point essentiel pour la préservation de la valeur pittoresque de la séquence paysagère.

Or certaines interventions bâties vont à l'encontre de cette perception que ce soit par leurs volumétries ou par leurs teintes.



Synthèse et enjeux : une réflexion sur les volumétries et teintes des immeubles sera essentielle à la mise en valeur du site

Piste de réflexions

Remarquer :

- comment une remise en couleur du soubassement de l'établissement peint en jaune permettrait d'atténuer l'effet de coupure qui domine aujourd'hui ;
- l'incongruité du volume du cube en vue de profil qui était moins prégnante en vue frontale en page précédente, sa teinte se confondant avec celle de la toiture.



Teintes existantes



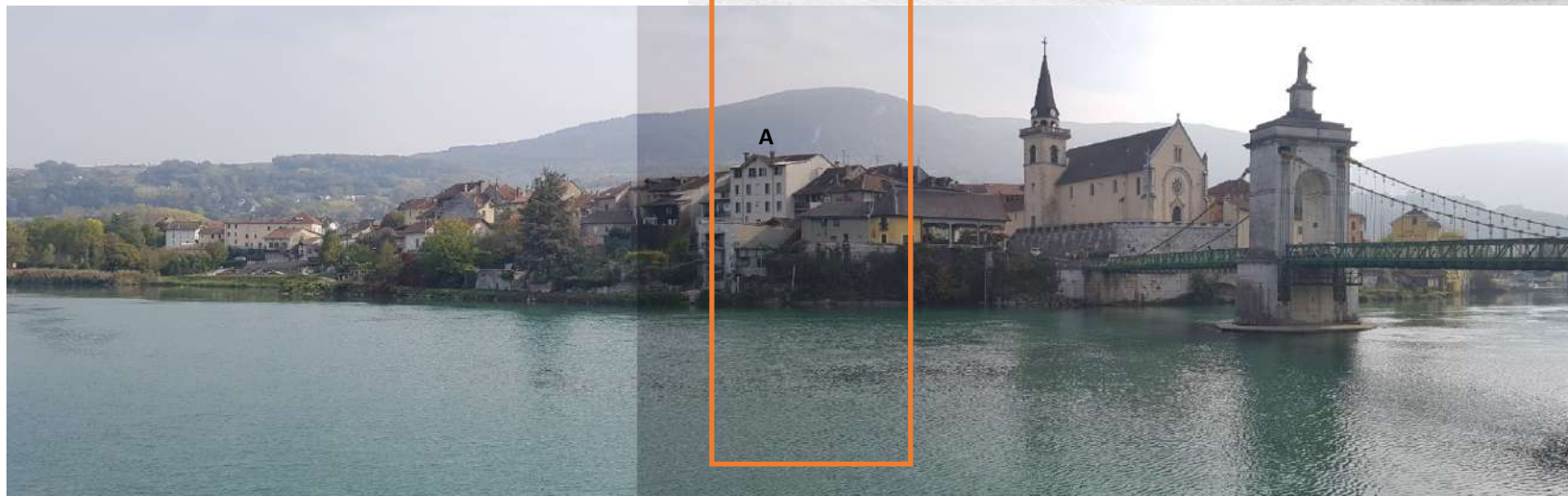
Teinte envisageable à minima pour le soubassement

Séquences emblématiques du paysage urbain

Éléments d'évolution de la berge rive gauche en amont du pont début XX^{ème} siècle

Le contraste qui existait entre la **minéralité du socle** du noyau rive gauche qui s'exprimait en rupture avec les berges végétale est atténué par la végétation actuelle.

Remarquer par ailleurs la rehausse d'un bâtiment (**A**) dont la hauteur et la forme de la toiture sont en rupture avec les caractéristiques des toitures seysselanes (grande lucarne pignon dans le prolongement de la façade).



Synthèse et enjeux : une réflexion sur l'entretien du végétal et sur les volumétries et teintes des immeubles seront des sujets récurrents

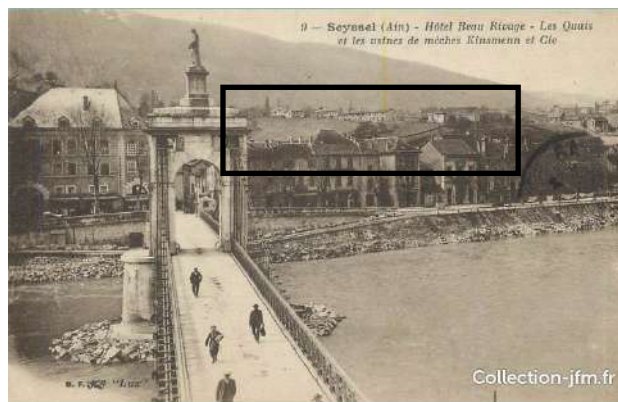
Éléments d'évolution de la berge rive gauche en amont du pont. 2
début XX^{ème} siècle

Une vue telle qu'elle n'existe plus depuis les quais : l'île a été déplacée et une berge aménagée en parc accueillant des stationnements est venue s'intercaler entre le quai et le Rhône. Néanmoins la promenade le long des berges modifiées permettent d'en profiter.



Séquences emblématiques du paysage urbain

La ligne de crête des bâtiments liés à l'énergie hydraulique
Effacement progressif de la structure paysagère au fil des constructions

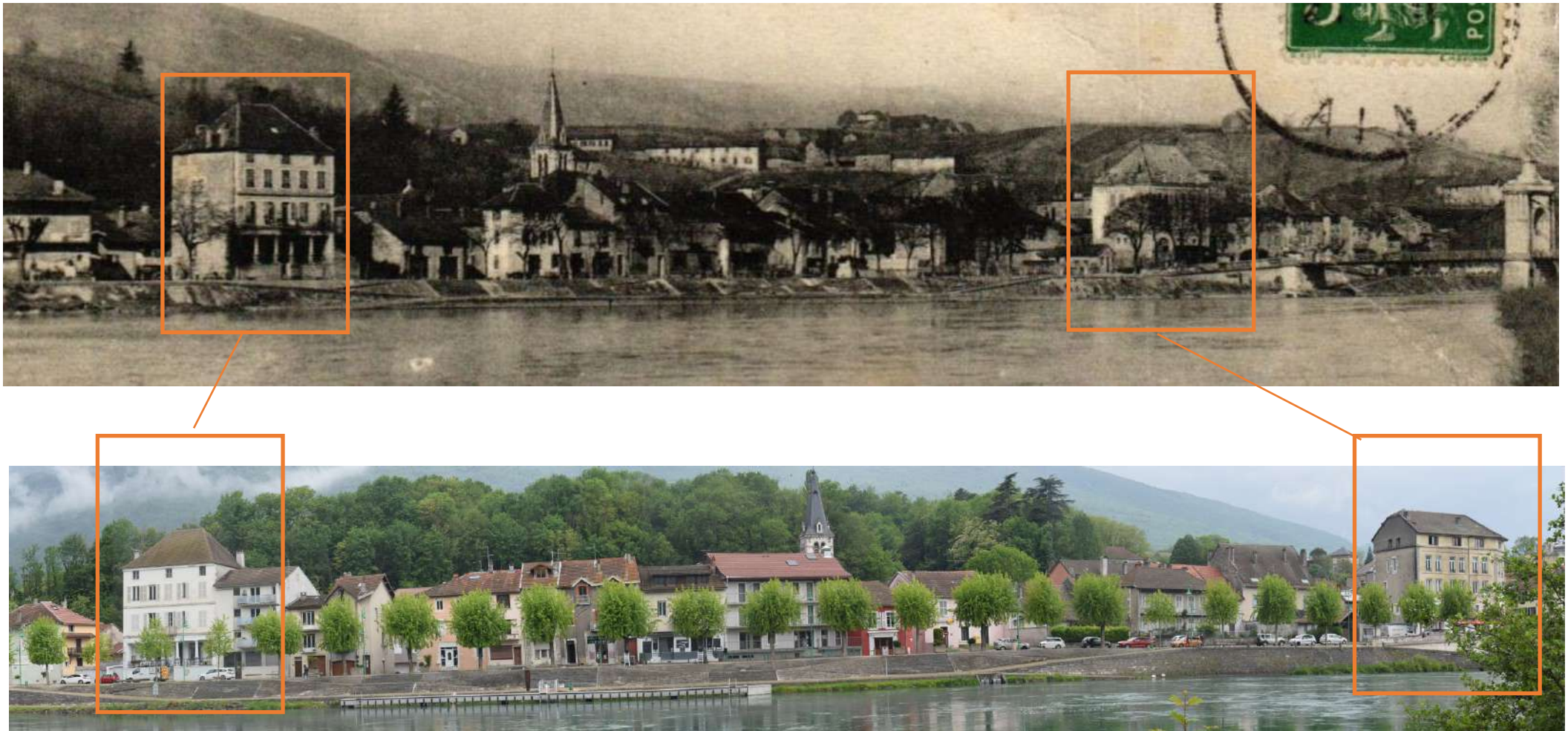


Si la présence des usines sur la ligne de crête participait à la caractérisation du paysage, aujourd'hui on la perçoit moins du fait de la végétation arborée comme de la construction d'un immeuble de style moderne des années 1970 dont le volume est assez imposant, comme l'impact de sa teinte claire dans le paysage. Son architecture en tant que telle est intéressante mais son impact dans le paysage pose la question de ce que l'on souhaite donner à voir depuis le parvis-belvédère de l'église de Seyssel rive gauche.

Séquences emblématiques du paysage urbain

Évolution du quai Charles de Gaulle (1/3) depuis début XX^{ème} siècle

Cette séquence urbaine, magnifiée par le Rhône et les quais, est marquée notamment par deux édifices singuliers, massifs aux proportions verticales qui encadrent un alignement de bâti plus bas (hauteur R+1 à R+2) qui laisse la vedette au clocher de l'église. Les vues anciennes montrent pour chacun de ces deux édifices des toitures à quatre pans très pentues et aux épis de faîtages marqués.



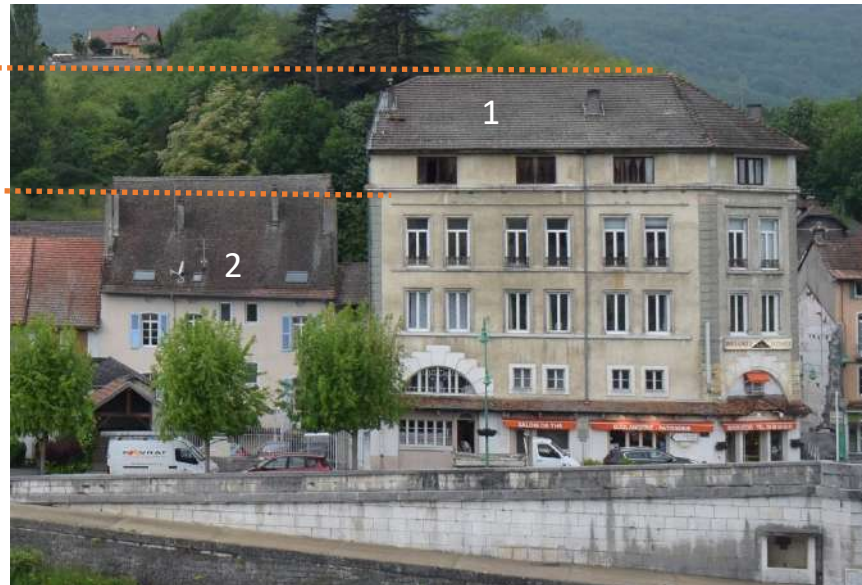
Séquences emblématiques du paysage urbain

Évolution du quai Charles de Gaulle (2/3) depuis début XX^{ème} siècle

Immeuble à l'angle de la rue du Vieux Pont et du quai, l'ancien Grand hôtel Beau Rivage a vu sa façade rehaussée et ses pentes de toiture atténuées. Il participe à une modification progressive de la silhouette de la ville.



Cet édifice conserve une certaine élégance de son style Belle Époque malgré son volume important. Néanmoins, pour la même hauteur de faitage, on comprend, en comparant avec une vue ancienne que la volumétrie de toiture précédente permettait de l'insérer de façon plus harmonieuse dans son environnement, alors que sa toiture modifiée considérablement son impact dans le paysage, contribuant à le banaliser.



ENJEU : Une tendance à surveiller dans l'évolution des constructions



La toiture à quatre pans dans le paysage urbain.



Séquences emblématiques du paysage urbain

Évolution du quai Charles de Gaulle (3/3) début XX^{ème} siècle

Toitures rehaussées et pentes affaiblies : modification progressive de la silhouette de la ville.



L'observation du site fait apparaître une implantation non-alignée par rapport au quai ce qui est un indice d'ancienneté de la maison : elle est antérieure à la réalisation des quais (1840-1847). Les vues anciennes montrent une toiture très pentue (environ 100%) avec un coyaou abritant les balcons filants. On observe que faute d'alignement du bâti, la continuité de séquence était réalisée par la continuité de hauteur de toiture . Les ruptures de vocabulaire et de volumétrie s'avèrent très impactantes bien qu'atténuées en vision lointaine par les arbres « en feuilles ». La rehausse cache une partie du clocher, édifice emblématique. La vision proche pose la question de la double rupture de l'alignement en plan et en hauteur dans la séquence urbaine.



Carte postale de 1916 : *Hôtel du Rhône*, photographe Bouhas



Le même hôtel aujourd'hui a gardé à la fois sa fonction et sa dénomination. Si le principe de terrasse triangulaire rehaussée rattrapant la géométrie de la parcelle a été conservé ainsi que la maison d'angle qui forme la proue de l'îlot, la rehausse d'un étage engendre globalement une banalisation de la séquence urbaine. On note notamment que la toiture a une pente moins prononcée. Et marque une rupture avec les édifices environnants.

Synthèse et enjeu : une silhouette pittoresque à préserver en considérant comme essentielle non seulement la couleur mais aussi la volumétrie des immeubles (hauteur, pente des toits, etc.)

Seyssel rive gauche depuis l'amont, rive droite



Vue lointaine sur le noyau rive gauche, la silhouette globale garde une valeur pittoresque indéniable malgré les modifications apportées au bâti.

Synthèse et enjeux : une silhouette pittoresque de réel intérêt à préserver et mettre en valeur.

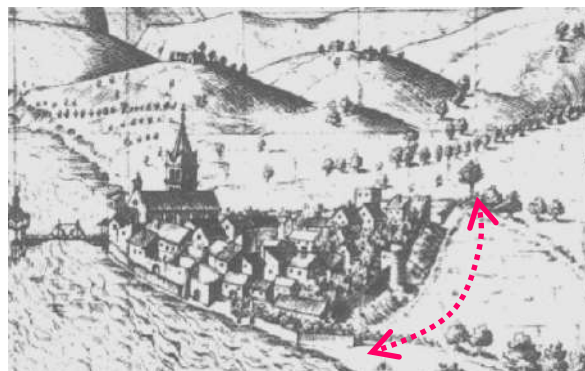
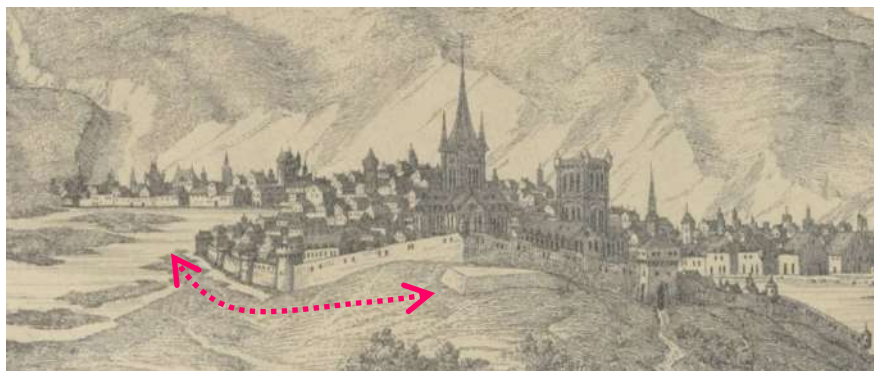


Séquences emblématiques du paysage urbain

Sous les remparts rive gauche, 1/2

Cette séquence emblématique de la ville fortifiée transparaît encore dans les vues lointaines dans le paysage comme on a pu le voir sur les vues depuis la routes de Côtes et le chemin de Compostelle (point de vue de Chastillon). Si le rempart n'existe plus en tant que tel, il reste néanmoins visible par la tour conservée, par son tracé persistant dans le réseau viaire, le parcellaire et le glacis. Il constitue un enjeu majeur du point de vue de l'image de la ville.

Cet enjeu n'a pas été considéré en tant que tel dans les partis-pris des aménagements urbains et l'implantation de bâti diffus, réalisés au fur et à mesure des décennies depuis les années 1960.



Vue actuelle : le tracé courbe de la voie conservée, souligné par les murets de clôture est à ce niveau de perception le seul élément qui dessine l'ancien glacis sous les remparts.

Synthèse et enjeux : un lieu stratégique visuellement et fonctionnellement, une image à revaloriser



Vue Google street



Vue Google street

Séquences emblématiques du paysage urbain

Sous les remparts, rive gauche 2/2

L'enceinte médiévale, façade emblématique de la ville fortifiée a été démolie après la Révolution, mais son tracé reste visible grâce au mur de clôture qui a été reconstruit en retrait et à la tour d'enceinte qui subsiste.



La rue des Remparts vue depuis l'intérieur de la ville

Depuis la ville extramuros, Le mur qui borde la rue des Remparts est perceptible seulement par segments. L'image du clocher dominant et du volume du couvent des Visitandines est un élément important dans la perception de la ville ancienne.



Le traitement paysager et architectural des interventions des dernières décennies se trouve en contradiction avec l'esprit du lieu : non seulement les volumes viennent interrompre la vision du centre ancien, mais les teintes retenues pour les façades comme pour la toiture sont en contradiction avec les caractéristiques locales.



Rue des Remparts : vue par-dessus les murs vers l'extérieur de la ville médiévale : les faubourgs



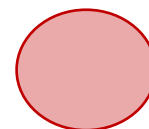
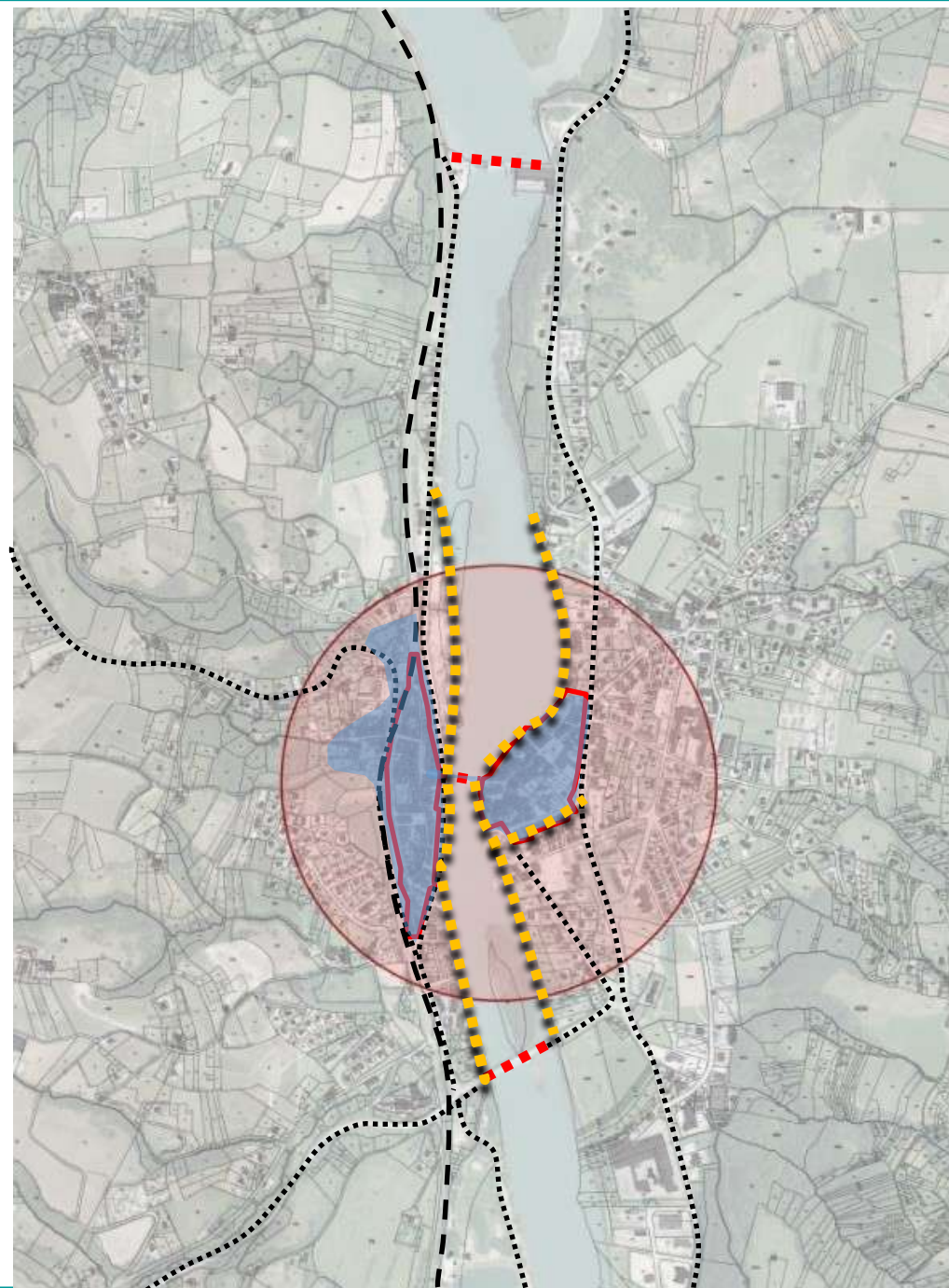
Vue Gstreet 2011



La tour s'aperçoit depuis la rue de Savoie, à plusieurs reprises (y compris depuis son intersection avec la rue des Remparts) en covisibilité avec le clocher, ce qui définit l'image pittoresque de la ville intramuros



Synthèse et enjeux : cette limite de ville est à mettre en valeur dans toute son épaisseur, à la fois derrière les murs, au pied du glacis, devant le mur de clôture reconstruit et dans le bâti (ou l'absence de bâti)



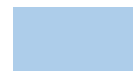
Périmètre protégé des abords du monument historique



Les berges des deux noyaux urbains sur le Rhône constituent des séquences emblématiques, leur préservation et leur valorisation est essentielle, intrinsèquement liée à celle des deux centres anciens.



Le barrage au nord et le pont au sud : deux limites pertinentes pour envisager une approche qualitative du paysage



Les secteurs urbains cohérents dont le bâti est d'intérêt patrimonial